HISTOIRE NATURELLE
DE BUFFON.

OISEAUX.

TOME XV.



HISTOIRE NATURELLE DE BUFFON,

classée par ordres, genres et espèces, d'après le système de Linné,

AVEC LES CARACTÈRES GÉNÉRIQUES et la nomenclature linnéenne;

Par RENÉ-RICHARD CASTEL, auteur du poëme des *Plantes.*

NOUVELLE ÉDITION.

TOME XX.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET.

A PARIS,

Chez DETERVILLE, rue du Battoir, n° 16.

AN X — 1802.

HISTOIRE NATURELLE

DES OISEAUX.

LXXXIe GENRE.

LA MÉSANGE, *PARUS.*

Caractère générique : bec en cône court ; langue tronquée ; plumes de la base du bec tournées en devant.

LES MÉSANGES.

Tous les oiseaux de cette famille sont foibles en apparence, parce qu'ils sont très-petits ; mais ils sont en même temps vifs, agissans et courageux : on les voit sans cesse en mouvement ; sans cesse ils voltigent d'arbre en arbre, ils sau-

tent de branche en branche, ils grimpent sur l'écorce, ils gravissent contre les murailles, ils s'accrochent, se suspendent de toutes les manières, souvent même la tête en bas, afin de pouvoir fouiller dans toutes les petites fentes, et y chercher les vers, les insectes, ou leurs œufs : ils vivent aussi de graines ; mais au lieu de les casser dans leur bec, comme font les linottes et les chardonnerets, presque toutes les mésanges les tiennent assujetties sous leurs petites serres, et les percent à coups de bec ; elles percent de même les noisettes, les amandes, etc. Si on leur suspend une noix au bout d'un fil, elles s'accrocheront à cette noix et en suivront les oscilations ou balancemens, sans lâcher prise, sans cesser de la becqueter. On a remarqué qu'elles ont les muscles du cou très-robustes, et le crâne très-épais, ce qui explique une partie de leurs manœuvres; mais, pour les expliquer toutes, il faut supposer qu'elles ont

beaucoup de force dans les muscles des pieds et des doigts.

La plupart des mésanges d'Europe se trouvent dans nos climats, en toute saison; mais jamais en aussi grand nombre que sur la fin de l'automne, temps où celles qui se tiennent l'été dans les bois ou sur les montagnes, en sont chassées par le froid, les neiges, et sont forcées de venir chercher leur subsistance dans les plaines cultivées et à portée des lieux habités: durant la mauvaise saison, et même au commencement du printemps, elles vivent de quelques graines sèches, de quelques dépouilles d'insectes qu'elles trouvent en furetant sur les arbres; elles pincent aussi les boutons naissans, et s'accommodent des œufs de chenilles, notamment de ceux que l'on voit autour des petites branches, rangés comme une suite d'anneaux ou de tours de spirale; enfin elles cherchent dans la campagne de petits oiseaux morts, et si elles

en trouvent de vivans affoiblis par la maladie, embarrassés dans les piéges, en un mot sur qui elles aient de l'avantage, fussent-ils de leur espèce, elles leur percent le crâne et se nourrissent de leur cervelle; et cette cruauté n'est pas toujours justifiée par le besoin, puisqu'elles se la permettent lors même qu'elle leur est inutile, par exemple, dans une volière où elles ont en abondance la nourriture qui leur convient : pendant l'été, elles mangent, outre les amandes, les noix, les insectes, ect. toutes sortes de noyaux, des châtaignes, de la faine, des figues, du chenevis, du panis et autres menues graines. On a remarqué que celles que l'on tient en cage sont avides de sang, de viande gâtée, de graisse rance et de suif fondu ou plutôt brûlé par la flamme de la chandelle; il semble que leur goût se déprave dans l'état de domesticité.

En général toutes les mésanges, quoiqu'un peu féroces, aiment la société de

leurs semblables, et vont par troupes plus ou moins nombreuses: lorqu'elles ont été séparées par quelqu'accident, elles se rappellent mutuellement et sont bientôt réunies; cependant elles semblent craindre de s'approcher de trop près; sans doute que, jugeant des dispositions de leurs semblables par les leurs propres, elles sentent qu'elles ne doivent pas s'y fier, telle est la société des méchans. Elles se livrent avec moins de défiance à des unions plus intimes qui se renouvellent chaque année au printemps, et dont le produit est considérable; car c'est le propre des mésanges d'être plus fécondes qu'aucun autre genre d'oiseaux, et plus qu'en raison de leur petite taille : on seroit porté à croire qu'il entre dans leur organisation une plus grande quantité de matière vivante, et que l'on doit attribuer à cette surabondance de vie leur grande fécondité, comme aussi leur activité, leur force et leur courage.

..

Aucun autre oiseau n'attaque la chouette plus hardiment; elles s'élancent toujours les premières et cherchent à lui crever les yeux; leur action est accompagnée d'un renflemement de plumes, d'une succession rapide d'attitudes violentes et de mouvemens précipités, qui expriment avec énergie leur acharnement et leur petite fureur; lorsqu'elles se sentent prises, elles mordent vivement les doigts de l'oiseleur, les frappent à coups de bec redoublés, et rappellent à grands cris les oiseaux de leur espèce, qui accourent en foule, se prennent à leur tour et en font venir d'autres qui se prendront de même; aussi M. Lottinger assure-t-il que, sur les montagnes de Lorraine, lorsque le temps est favorable, c'est-à-dire, par le brouillard, il ne faut qu'un appeau, une petite loge et un bâton fendu pour en prendre quarante ou cinquante douzaines dans une matinée; on les prend encore en grand nombre, soit au trébuchet,

soit au petit filet d'alouettes, soit au lacet, ou au collet, ou aux gluaux, ou avec la reginglette, ou même en les enivrant, comme faisoient les anciens, avec de la farine delayée dans du vin. Voilà bien des moyens de destruction employés contre de petits oiseaux, et presque tous employés avec succès ; la raison est que ceux qui élèvent des abeilles ont grand intérêt à détruire les mésanges, parce qu'elles font une grande consommation de ces insectes utiles, sur-tout quand elles ont des petits ; et d'ailleurs elles ont trop de vicacité pour ne pas donner dans tous les piéges, sur-tout au temps de leur arrivée ; car elles sont alôrs très-peu sauvages, elles se tiennent dans les buissons, voltigent autour des grands chemins, et se laissent approcher ; mais bientôt elles acquièrent de l'expérience et deviennent un peu plus défiantes.

Elles pondent jusqu'à dix-huit ou vingt œufs, plus ou moins, les unes dans

des trous d'arbres, se servant de leur bec pour arrondir, lisser, façonner ces trous à l'intérieur, et leur donner une forme convenable à leur destination; les autres dans des nids en boule, et d'un volume très-disproportionné à la taille d'un si petit oiseau. Il semble qu'elles aient compté leurs œufs avant de les pondre; il semble aussi qu'elles aient une tendresse anticipée pour les petits qui en doivent éclore; cela paroît aux précautions affectionnées qu'elles prennent dans la construction du nid, à l'attention prévoyante qu'ont certaines espèces de le suspendre au bout d'une branche, au choix recherché des matériaux qu'elles y emploient, tels qu'herbes menues, petites racines, mousse, fil, crin, laine, coton, plumes, duvet, etc. Elles viennent à bout de procurer la subsistance à leur nombreuse famille, ce qui suppose nonseulement un zèle, une activité infatigables, mais beaucoup d'adresse et d'ha-

bileté dans leur chasse ; souvent on les voit revenir au nid ayant des chenilles dans le bec : si d'autres oiseaux attaquent leur géniture, elles la défendent avec intrépidité, fondent sur l'ennemi, et à force de courage font respecter la foiblesse.

Toutes les mésanges du pays ont des marques blanches autour des yeux ; le doigt extérieur uni par sa base au doigt du milieu, et celui-ci de très-peu plus long que le doigt postérieur ; la langue comme tronquée et terminée par des filets ; presque toutes sont très-fournies de plumes sur le croupion ; toutes, excepté la bleue, ont la tête noire ou marquée de noir ; toutes, excepté celle à longue queue, ont les pieds de couleur plombée ; mais ce qui caractérise plus particulièrement les oiseaux de cette famille, c'est leur bec qui n'est point en alène, comme l'ont dit quelques méthodistes, mais en cône court, un peu applati par les côtés ; en un mot, plus fort et plus court que celui des fauvettes,

et souvent ombragé par les plumes du front qui se relèvent et reviennent en avant; ce sont leurs narines recouvertes par d'autres plumes plus petites et immobiles; enfin ce sont sur-tout leurs mœurs et leurs habitudes naturelles. Il n'est pas inutile de remarquer que les mésanges ont quelques traits de conformité avec les corbeaux, les pies et même les pie-grièches, dans la force relative de leur bec et leurs petites serres, dans les moustaches qu'elles ont autour du bec, dans leur appétit pour la chair, dans leur manière de déchirer leurs alimens en morceaux pour les manger, et même, dit-on, dans leurs cris et dans leur manière de voler; mais on ne doit point pour cela les rapporter au même genre, comme a fait M. Kramer; il ne faut qu'un coup-d'œil de comparaison sur ces oiseaux, il ne faut que les voir grimper sur les arbres, examiner leur forme extérieure, leurs proportions, et réfléchir sur leur prodigieuse fécon-

dité, pour se convaincre qu'une mésange n'est rien moins qu'un corbeau. D'ailleurs, quoique les mésanges se battent et s'entre-dévorent quelquefois, sur-tout certaines espèces qui ont l'une pour l'autre une antipathie marquée, elles vivent aussi quelquefois de bonne intelligence entr'elles et même avec des oiseaux d'une autre espèce; et l'on peut dire qu'elles ne sont pas essentiellement cruelles, comme les pie-grièches, mais seulement par accès et dans certaines circonstances, qui ne sont pas toutes bien connues. J'en ai vu qui bien loin d'abuser de leur force, le pouvant faire sans aucun risque, se sont montrées capables de la sensibilité et de l'intérêt que la foiblesse devroit toujours inspirer au plus fort. Ayant mis dans la cage où étoit une mésange bleue, deux petites mésanges noires, prises dans le nid, la bleue les adopta pour ses enfans, leur tint lieu d'une mère, et partagea avec eux sa nourriture ordinaire,

ayant grand soin de leur casser elle-même les graines trop dures qui s'y trouvoient mêlées : je doute fort qu'une pie-grièche eût fait cette bonne action.

Ces oiseaux sont répandus dans tout l'ancien continent, depuis le Danemarck et la Suède, jusqu'au Cap de Bonne-Espérance où Kolbe en a vu, dit-il, six espèces, entre autres, savoir, la charbonnière, la nonnette cendrée, la bleue, celle à tête noire, celle à longue queue, et le roitelet qu'il a pris pour une mésange, « tous oiseaux chantant joliment, selon ce voyayeur, et comme les serins de Canarie, se mêlant avec ces oiseaux, et formant avec eux de magnifiques concerts sauvages. » Nos connoisseurs prétendent qu'elles chantent aussi très-bien en Europe, ce qu'il faut entendre de leur chant de printemps, je veux dire de leur chant d'amour, et non de ce cri désagréable et rauque qu'elles conservent toute l'année, et qui leur a fait donner, à ce que l'on pré-

tend, le nom de *serrurier*. Les mêmes connoisseurs ajoutent qu'elles sont capables d'apprendre à siffler des airs; que les jeunes, prises un peu grandes, réussissent beaucoup mieux que celles qu'on élève à la brochette; qu'elles se familiarisent promptement, et qu'elles commencent à chanter au bout de dix ou douze jours; enfin ils disent que ces oiseaux sont fort sujets à la goutte, et ils recommandent de les tenir chaudement pendant l'hiver.

Presque toutes les mésanges font des amas et des provisions, soit dans l'état de liberté, soit dans la volière. M. le vicomte de Querhoënt en a vu souvent plusieurs de celles à qui il avoit coupé les ailes, prendre dans leur bec trois ou quatre grains de panis avec un grain de chenevis, et grimper d'une vîtesse singulière au haut de la tapisserie où elles avoient établi leur magasin; mais il est clair que cet instinct d'amasser, d'entasser les provisions, est un instinct

d'avarice, et non de prévoyance, du moins pour celles qui ont coutume de passer l'été sur les montagnes, et l'hiver dans les plaines. On a aussi remarqué qu'elles cherchent toujours des endroits obscurs pour se coucher; elles semblent vouloir percer les planches ou la muraille pour s'y pratiquer des retraites; toutefois à une certaine hauteur, car elles ne se posent guère à terre, et ne s'arrêtent jamais long-temps au bas de la cage. M. Hébert a observé quelques espèces qui passent la nuit dans les arbres creux; il les a vues plusieurs fois s'y jeter brusquement après avoir regardé de tous côtés, et, pour ainsi dire, reconnu le terrein; et il a essayé inutilement de les faire sortir en introduisant un bâton dans les mêmes trous où il les avoit vues entrer: il pense qu'elles reviennent chaque jour au même gîte, et cela est d'autant plus vraisemblable, que ce gîte est aussi le magasin où elles resserrent leurs petites provisions. Au

reste, tous ces oiseaux dorment assez profondément, et la tête sous l'aile comme les autres; leur chair est en général maigre, amère et sèche, et par conséquent un fort mauvais manger : cependant il paroît qu'il y a quelques exceptions à faire.

Les plus grandes de toutes les mésanges sont, parmi les espèces d'Europe, la charbonnière et la moustache; et, parmi les étrangères, la mésange bleue des Indes, et la huppée de la Caroline : chacune d'elles pèse environ une once. Les plus petites de toutes sont la mésange à tête noire, celle à longue queue, la nonnette cendrée, la penduline et la mésange à gorge jaune, lesquelles ne pèsent chacune que deux à trois gros.

Nous commencerons l'histoire particulière des différentes espèces, par celles qui se trouvent en Europe, ayant soin d'indiquer les propriétés caractéristiques de chacune; après quoi, nons pas-

serons aux espèces étrangères. Nous tâcherons de démêler, parmi les espèces européennes, celles avec qui chacune de ces étrangères aura plus de rapport : nous renverrons les fausses mésanges (j'appelle ainsi les oiseaux qu'on a mal-à-propos rapportés à cette classe), nous les renverrons, dis-je, dans les classes auxquelles elles nous ont paru tenir de plus près. Enfin nous tâcherons de rapporter à leur véritable espèce de simples variétés dont on a fait mal-à-propos autant d'espèces séparées.

LA CHARBONNIÈRE, OU GROSSE MÉSANGE.

Je ne sais pourquoi Belon s'est persuadé que cette espèce ne se pendoit pas tant aux branches que les autres; car j'ai eu occassion d'observer un individu qui se pendoit sans cesse aux bâtons de la partie supérieure de sa cage, et qui, étant devenu malade, s'accro-





Deseve del. *Jourdan Sculp.*

1. LA MÉSANGE CHARBONNIERE

2. LA MÉSANGE À LONGUE QUEUE

ch
res
sa
me

me
pe
ois
se
M
à-p
da
hu
co
m
cé
to
vu
ch
la
d'
çu
où
vi

cha à ces mêmes bâtons la tête en bas, et resta dans cette situation pendant toute sa maladie, jusqu'à sa mort inclusivement, et même après sa mort.

Je me suis aussi convaincu par moi-même que la charbonnière en cage perce quelquefois le crâne aux jeunes oiseaux qu'on lui présente, et qu'elle se repaît avidement de leur cervelle. M. Hébert s'est assuré du même fait à-peu-près, en mettant en expérience dans une cage un rouge-gorge avec huit ou dix charbonnières; l'expérience commença à neuf heures du matin, à midi le rouge-gorge avoit le crâne percé, et les mésanges en avoient mangé toute la cervelle. D'un autre côté, j'ai vu un assez grand nombre de mésanges-charbonnières et autres, toutes prises à la pipée, lesquelles avoient vécu plus d'un an dans la même volière, sans aucun acte d'hostilité; et, dans le moment où j'écris, il existe une charbonnière vivant depuis six mois en bonne intel-

ligence avec des chardonnerets et des tarins, quoique l'un des tarins ait été malade dans cet intervalle, et que, par son état d'affoiblissement, il lui ait offert plus d'une occasion facile de satisfaire sa voracité.

Les charbonnières se tiennent sur les montagnes et dans les plaines, sur les buissons, dans les taillis, dans les vergers et dans les grands bois : cependant M. Lottinger m'assure qu'elles se plaisent davantage sur les montagnes. Le chant ordinaire du mâle, celui qu'il conserve toute l'année, et qu'il fait entendre sur-tout la veille des jours de pluie, ressemble au grincement d'une lime ou d'un verrou, et lui a valu, dit-on, le nom de *serrurier;* mais, au printemps, il prend une autre modulation, et devient si agréable et si varié, qu'on ne croiroit pas qu'il vînt du même oiseau. Frisch, M. Guys et plusieurs autres le comparent à celui du pinson, et c'est peut-être la véritable étymologie

du nom de *mésange-pinson*, donné à cette espèce. D'ailleurs Olina accorde la préférence à la charbonnière sur toutes les autres pour le talent de chanter et pour servir d'appeau; elle s'apprivoise aisément et si complètement, qu'elle vient manger dans la main, qu'elle s'accoutume comme le chardonneret au petit exercice de la galère, et, pour tout dire en un mot, qu'elle pond même en captivité.

Lorsque ces oiseaux sont dans leur état naturel, c'est-à-dire libres, ils commencent de s'apparier dès les premiers jours de février; ils établissent leur nid dans un trou d'arbre ou de muraille, mais ils sont long-temps appariés avant de travailler à le construire, et ils le composent de tout ce qu'ils peuvent trouver de plus doux et de plus mollet. La ponte est ordinairement de huit, dix et jusqu'à douze œufs blancs avec des taches rousses, principalement vers le gros bout. L'incubation ne passe

pas douze jours ; les petits nouvellement éclos restent plusieurs jours les yeux fermés ; bientôt ils se couvrent d'un duvet rare et fin, qui tient au bout des plumes, et tombe à mesure que les plumes croissent ; ils prennent leur volée au bout de quinze jours, et l'on a observé que leur accroissement étoit plus rapide quand la saison étoit pluvieuse ; une fois sortis du nid, ils n'y rentrent plus, mais se tiennent perchés sur les arbres voisins, se rappelant sans cesse entr'eux, et ils restent ainsi attroupés jusqu'à la nouvelle saison, temps où ils se séparent deux à deux pour former de nouvelles familles. On trouve des petits dans les nids jusqu'à la fin du mois de juin, ce qui indique que les charbonnières font plusieurs pontes : quelques-uns disent qu'elles en font trois ; mais ne seroit-ce pas lorsqu'elles ont été troublées dans la première qu'elles en entreprennent une seconde ? etc. Avant la première mue on

distingue le mâle, parce qu'il est et plus gros et plus colérique. En moins de six mois tous ont pris leur entier accroissement, et quatre mois après la première mue ils sont en état de se reproduire. Suivant Olina ces oiseaux ne vivent que cinq ans, et selon d'autres cet âge est celui où commencent les fluxions sur les yeux, la goutte, etc. mais ils perdent leur activité sans perdre leur caractère dur qu'aigrissent les souffrances. M. Linnæus dit qu'en Suède ils se tiennent sur les aunes, et que l'été ils sont fort communs en Espagne.

La charbonnière a sur la tête une espèce de capuchon d'un noir brillant et lustré qui, devant et derrière, descend à moitié du cou, et a de chaque côté une grande tache blanche presque triangulaire ; du bas de ce capuchon, pardevant, sort une bande noire, longue et étroite, qui parcourt le milieu de la poitrine et du ventre, et s'étend jusqu'à l'extrémité des couvertures infé-

rieures de la queue; celles-ci sont blanches, ainsi que le bas-ventre; le reste du dessous du corps, jusqu'au noir de la gorge, est d'un jaune tendre; un vert-d'olive règne sur le dessus du corps, mais cette couleur devient jaune et même blanche en s'approchant du bord inférieur du capuchon; elle s'obscurcit au contraire du côté opposé, et se change en un cendré-bleu sur le croupion et les couvertures supérieures de la queue; les deux premières pennes de l'aile sont d'un cendré-brun sans bordures; le reste des grandes pennes sont bordées de cendré-bleu, et les moyennes d'un vert-d'olive, qui prend une teinte jaune sur les quatre dernières; les ailes ont une raie transversale d'un blanc-jaunâtre; tout ce qui paroît des pennes de la queue est d'un cendré-bleuâtre, excepté la plus extérieure qui est bordée de blanc, et la suivante qui est terminée de la même couleur; le fond des plumes noires est noir, celui

des blanches est blanc, celui des jaunes est noirâtre, et celui des olivâtres est cendré: cet oiseau pèse environ une once.

Lougueur totale, six pouces; bec, six lignes et demie, les deux pièces égales, la supérieure sans aucune échancrure; tarse, neuf lignes; ongle postérieur, le plus fort de tous; vol, huit pouces et demi; queue, deux pouces et demi, un peu fourchue, composée de douze pennes, dépasse les ailes de dix-huit lignes.

La langue n'est point fixe et immobile, comme quelques-uns l'ont cru: l'oiseau la pousse en avant et l'élève parallèlement à elle-même avec une déclinaison suffisante à droite, et par conséquent elle est capable de tous les mouvemens composés de ces trois principaux: elle est comme tronquée par le bout, et se termine par trois ou quatre filets. M. Frisch croit que la charbonnière s'en sert pour tâter les alimens avant de les manger.

Œsophage, deux pouces et demi, formant une petite poche glanduleuse avant de s'insérer dans le gésier qui est musculeux, et doublé d'une membrane ridée, sans adhérence : j'y ai trouvé de petites graines noires, mais pas une seule petite pierre; intestins, six pouces quatre lignes ; deux vestiges de cœcum; une vésicule du fiel.

LA PETITE CHARBONNIÈRE.

Le nom de tête noire (*atricapilla*, *melancorypkos*) a été donné à plusieurs oiseaux, tels que la fauvette à tête noire, le bouvreuil, etc. mais il paroît que la tête noire d'Aristote est une mésange; car, suivant ce philosophe, elle pond un grand nombre d'œufs, jusqu'à dix-sept, et même jusqu'à vingt-un; et de plus elle a toutes les autres propriétés des mésanges, comme de nicher sur les arbres, de se nourrir d'insectes, d'avoir la langue tronquée, etc. Ce que

le même auteur ajoute d'après un ouï-dire assez vague, et ce que Pline répète avec trop de confiance, savoir, que les œufs de cet oiseau sont toujours en nombre impair, tient un peu du roman, et de cette superstition philosophique qui de tout temps supposa une certaine vertu dans les nombres, sur-tout dans les nombres impairs, et qui leur attribua je ne sais quelle influence sur les phénomènes de la nature.

La petite charbonnière diffère de la grande, non-seulement par la taille et par son poids, qui est trois ou quatre fois moindre, mais encore par les couleurs du plumage, comme on pourra s'en assurer en comparant les descriptions. M. Frisch dit qu'en Allemagne elle se tient dans les forêts de sapins; mais en Suède c'est sur les aunes qu'elle se plaît, suivant M. Linnæus. Elle est la moins défiante de toutes les mésanges; car non-seulement les jeunes accourent à la voix d'une autre mésange,

non-seulement elles se laissent tromper par l'appeau, mais les vieilles même, qui ont été prises plusieurs fois, et qui ont eu le bonheur d'échapper, se reprennent encore et tout aussi facilement dans les mêmes piéges et par les mêmes ruses; cependant ces oiseaux montrent autant ou plus d'intelligence que les autres dans plusieurs actions qui ont rapport à leur propre conservation ou à celle de la couvée; et, comme d'ailleurs ils sont fort courageux, il semble que c'est le courage qui détruit en eux le sentiment de la défiance, comme celui de la crainte; s'ils se souviennent de s'être pris dans le filet, au gluau, ils se souviennent aussi qu'ils se sont échappés, et ils se sentent la force ou du moins l'espérance d'échapper encore.

Cette mésange habite les bois, surtout ceux où il y a des sapins et autres arbres toujours verts, les vergers, les jardins; elle grimpe et court sur les

arbres comme les autres mésanges ; et c'est, après celle à longue queue, la plus petite de toutes ; elle ne pèse que deux gros : du reste, mêmes allures, même genre de vie ; elle a une espèce de coqueluchon noir, terminé de blanc sur le derrière de la tête, et marqué sous les yeux de la même couleur ; le dessus du corps cendré, le dessous blanc-sale ; deux taches blanches transversales sur les ailes ; les pennes de la queue et des ailes cendré-brun, bordées de gris ; le bec noir, et les pieds de couleur plombée.

Longueur totale, quatre pouces un quart ; bec, quatre lignes deux tiers ; tarse, sept lignes ; ongle postérieur, le plus fort de tous, les latéraux plus longs à proportion que dans la grosse charbonnière ; vol, six pouces trois quarts ; queue, vingt lignes, un peu fourchue, composée de douze pennes, dépasse les ailes de dix lignes.

M. Moering a observé que, dans

cette espèce, le bout de la langue n'est tronqué que sur les bords, de chacun desquels part un filet, et que la partie intermédiaire est entière et se relève presque verticalement.

VARIÉTÉS DE LA PETITE CHARBONNIÈRE.

I. LA NONNETTE CENDRÉE. Je sais que plusieurs naturalistes ont regardé cette espèce comme séparée de la précédente par un assez grand nombre de différences; Willulghby dit qu'elle est plus grosse, qu'elle a la queue plus longue, moins de noir sous la gorge; le blanc du dessous du corps plus pur, et point du tout de cette dernière couleur sur l'occiput ni sur les ailes. Mais si l'on considère que la plupart de ces différences ne sont rien moins que constantes, notamment la tache blanche de l'occiput, quoiqu'elle soit comptée parmi les caractères spécifiques de la petite charbonnière; si l'on considère

que l'on a donné à toutes deux ce même nom de charbonnière, qui en effet leur convient également, et que celui de mésange de marais, domné assez généralement à la nonnette cendrée, peut aussi convenir à l'espèce précédente, puisqu'elle se plaît, dit M. Linnæus, sur les aunes, et que les autres sont, comme on sait, des arbres aquatiques, croissant dans les endroits humides et marécageux; enfin, si l'on considère les traits nombreux de conformité qui se trouvent entre ces deux espèces, même séjour, même taille, même envergure, mêmes couleurs distribuées à-peu-près de même, on sera porté à regarder la nonnette cendrée comme une variété dans l'espèce de la petite charbonnière; c'est le parti qu'ont pris, avec raison, les auteurs de la *Zoologie Britannique*, et c'est celui auquel nous croyons devoir nous arrêter, toutefois en conservant les noms anciens, et nous contentant d'avertir que cette diversité

de noms n'indique pas ici une différence d'espèces.

La nonnette cendrée se tient dans les bois plus que dans les vergers et les jardins, vivant de menues graines, faisant la guerre aux guêpes, aux abeilles et aux chenilles, formant des provisions de chenevis lorsqu'elle trouve l'occasion, en prenant à-la-fois plusieurs grains dans son bec pour les porter au magasin, et les mangeant ensuite à loisir : c'est sans doute sa manière de manger qui l'oblige d'être prévoyante ; il lui faut du temps, il lui faut un lieu commode et sûr pour percer chaque grain à coups de bec ; et, si elle n'avoit pas de provisions, elle seroit souvent exposée à souffrir la faim. Cette mésange se trouve en Suède et même en Norwège, dans les forêts qui bordent le Danube ; en Lorraine, en Italie, etc. M. Salerne dit qu'on ne la connoît point dans l'Orléanois, ni aux environs de Paris, ni dans la Nor-

mandie : elle se plaît sur les aunes, sur les saules, et par conséquent dans les lieux aquatiques, d'où lui est venu son nom de mésange de marais. C'est un oiseau solitaire qui reste toute l'année, et que l'on nourrit difficilement en cage. On m'a apporté son nid, trouvé au milieu d'un petit bois en coteau, dans un pommier creux, assez près d'une rivière : ce nid consistoit en un peu de mousse déposée au fond du trou ; les petits, qui voloient déjà, étoient un peu plus bruns que le père, mais ils avoient les pieds d'un plombé plus clair ; nulle échancrure sur les bords du bec, dont les deux pièces étoient bien égales : ce qu'il y avoit de remarquable, c'est que le gésier des petits étoit plus gros que celui des vieux, dans la raison de cinq à trois ; le tube intestinal étoit aussi plus long à proportion : mais les uns ni les autres n'avoient ni vésicule du fiel, ni le moindre vestige du cœcum ; j'ai trouvé

dans le gésier du père quelques débris d'insectes et un grain de terre sèche, et dans le gésier des jeunes plusieurs petites pierres.

La nonnette cendrée est un peu plus grosse que la petite charbonnière, car elle pèse environ trois gros. Je ne donnerai point la description de son plumage, il suffit d'avoir indiqué ci-dessus les différences principales qui se trouvent entre ces deux oiseaux.

Longueur totale, quatre pouces un tiers; bec, quatre lignes; tarse, sept lignes; vol, sept pouces; queue, deux pouces, composée de douze pennes, dépasse les ailes de douze lignes.

M. le Beau a rapporté de la Louisiane une mésange qui avoit beaucoup de rapport avec celle de cet article; il ne manque à la parfaite ressemblance que la tache blanche de l'occiput, et les deux traits de même couleur sur les ailes; ajoutez que la plaque noire de la gorge étoit plus grande, et en général

les couleurs du plumage un peu plus foncées, excepté que dans la femelle la tête étoit d'un gris-roussâtre, à-peu-près comme le dessus du corps, mais cependant plus rembruni.

Longueur totale, quatre pouces et demi; tarse, sept à huit lignes; ongle postérieur, le plus fort de tous; queue, vingt-une lignes, un peu étagée (ce qui forme un nouveau trait de disparité), dépasse les ailes d'environ neuf lignes.

II. Une autre mésange d'Amérique, qui se rapproche beaucoup de la petite charbonnière, c'est la mésange à tête noire du Canada; elle est de la grosseur de la nonnette cendrée; elle a à-peu-près les mêmes proportions et le même plumage; la tête et la gorge noires; le dessous du corps blanc; le dessus cendré-foncé, couleur qui va s'affoiblissant du côté du croupion, et qui, sur les couvertures supérieures de la queue, n'est plus qu'un blanc-sale; les deux

pennes intermédiaires de cette même queue cendrées comme le dos; les latérales cendrées aussi, mais bordées de gris-blanc; celles des ailes brunes, bordées de ce même gris-blanc; leurs grandes couvertures supérieures brunes, bordées de gris; le bec noir, et les pieds noirâtres.

Longueur totale, quatre pouces et demi; bec, cinq lignes et demie; vol, sept pouces et demi; queue, vingt-six lignes, composée de douze pennes égales, dépasse les ailes d'un pouce.

Comme les mésanges fréquentent les pays du nord, il n'est pas surprenant que l'on trouve en Amérique des variétés appartenant à des espèces européennes.

III. Si la gorge blanche de Willughby est, non pas une fauvette, comme le croyoit cet auteur, mais une mésange comme le pense M. Brisson, on seroit tenté de la rapporter à la nonnette cendrée, et conséquemment à la

petite charbonnière ; elle a la tête d'un cendré-foncé ; tout le dessus du corps d'un cendré-roussâtre ; le dessous blanc, teinté de rouge dans le mâle, excepté toutefois la naissance de la gorge, qui est, dans quelques individus, d'un blanc pur, et qui, dans d'autres, a une teinte de cendré, ainsi que le devant du cou et de la poitrine ; la première penne de l'aile bordée de blanc, les dernières de roux ; les pennes de la queue noires, bordées d'une couleur plus claire, excepté la plus extérieure qui l'est de blanc, mais non pas dans tous les individus ; le bec noir, jaune à l'intérieur ; la pièce inférieure blanchâtre dans quelques sujets ; les pieds tantôt d'un brun-jaunâtre, tantôt de couleur plombée.

La gorge blanche se trouve l'été en Angleterre ; elle vient dans les jardins, vit d'insectes, fait son nid dans les buissons près de terre (et non dans des trous d'arbre comme nos mésanges), le garnit de crins en dedans, y pond cinq

œufs de forme ordinaire, pointillés de noir sur un fond brun-clair verdâtre. Elle est à-peu-près de la grosseur de la nonnette cendrée.

Longueur totale, de cinq pouces trois quarts à six pouces; doigt postérieur le plus fort de tous; les deux latéraux égaux entr'eux, fort petits, et adhérens à celui du milieu, l'extérieur par sa première phalange, l'intérieur par une membrane, ce qui est fort rare dans les oiseaux de ce genre; vol, environ huit pouces; queue, deux pouces et demi, composée de douze pennes, un peu étagée, dépasse les ailes de seize à dix-sept lignes.

IV. J'ai actuellement sous les yeux un individu envoyé de Savoie par M. le marquis de Piolenc, sous le nom de *grimpereau*, et qui doit se rapporter à la même espèce. Il a la tête variée de noir et de gris-cendré; tout le reste de la partie supérieure, compris les deux intermédiaires de la queue, de ce même

gris ; la penne extérieure noirâtre à sa base, grise au bout, traversée dans sa partie moyenne par une tache blanche ; la penne suivante marquée de la même couleur, sur son côté intérieur seulement ; la troisième aussi, mais plus près du bout, et de manière que le blanc se resserre toujours, et que le noir s'étend d'autant plus ; il gagne encore davantage sur la quatrième et la cinquième penne qui n'ont plus du tout de blanc, mais qui sont terminées de gris-cendré comme les précédentes ; les pennes des ailes sont noirâtres ; les moyennes bordées de gris-cendré ; les grandes de gris-sale ; chaque aile a une tache longitudinale ou plutôt un trait blanc-jaunâtre ; la gorge est blanche ainsi que le bord antérieur de l'aile ; le devant du cou et toute la partie inférieure sont d'un roux-clair ; les couvertures inférieures des ailes, les plus voisines du corps, sont roussâtres, les suivantes noires, et les plus longues de toutes

blanches ; le bec supérieur est noir, excepté l'arète qui est blanchâtre, ainsi que le bec inférieur ; enfin les pieds sont d'un brun-jaunâtre.

Longueur totale, cinq pouces un tiers ; bec, six lignes et demie ; tarse, huit lignes, doigt postérieur aussi long et plus gros que celui du milieu ; et son ongle le plus fort de tous ; vol, sept pouces trois quarts ; queue, dix-huit lignes, composée de douze pennes, un peu inégales et plus courtes dans le milieu, dépasse les ailes de dix lignes.

LA MÉSANGE BLEUE.

Il est peu de petits oiseaux aussi connus que celui-ci, parce qu'il en est peu qui soient aussi communs, aussi faciles à prendre, et aussi remarquables par les couleurs de leur plumage ; le bleu domine sur la partie supérieure, le jaune sur l'inférieure, le noir et le blanc paroissent distribués avec art

pour séparer et relever ces couleurs, qui se multiplient encore en passant par différentes nuances. Une autre circonstance qui a pu contribuer à faire connoître la mésange bleue, mais en mauvaise part, c'est le dommage qu'elle cause dans nos jardins en pinçant les boutons des arbres fruitiers; elle se sert même avec une singulière adresse de ses petites griffes pour détacher de sa branche le fruit tout formé qu'elle porte ensuite à son magasin: ce n'est pas toutefois son unique nourriture; car elle a les mêmes goûts que les autres mésanges, la même inclination pour la chair, et elle ronge si exactement celle des petits oiseaux dont elle peut venir à bout, que M. Klein propose de lui donner leur squelette à préparer. Elle se distingue entre toutes les autres par son acharnement contre la chouette. M. le vicomte de Querhoënt a remarqué qu'elle ne perce pas toujours les grains de chenevis comme les autres mésanges,

mais qu'elle les casse quelquefois dans son bec comme les serins et les linottes ; il ajoute qu'elle paroît plus avisée que les autres, en ce qu'elle se choisit pour l'hiver un gîte plus chaud et de plus difficile accès : ce gîte n'est ordinairement qu'un arbre creux ou un trou de muraille ; mais on sait bien qu'il y a du choix à tout.

La femelle fait son nid dansces mêmes trous, et n'y épargne pas les plumes ; elle y pond au mois d'avril un grand nombre de petits œufs blancs ; j'en ai compté depuis huit jusqu'à dix-sept dans un même nid ; d'autres en ont trouvé jusqu'à vingt-deux : aussi passe-t-elle pour la plus féconde ; on m'assure qu'elle ne fait qu'une seule couvée, à moins qu'on ne la trouble et qu'on ne l'oblige à renoncer ses œufs avant qu'elle les ait fait éclore ; et elle les renonce assez facilement pour peu qu'on en casse un seul, le petit fût-il tout formé, et même pour peu qu'on y touche ;

mais lorsqu'une fois ils sont éclos, elle s'y attache davantage et les défend courageusement; elle se défend elle-même, et souffle d'un air menaçant lorsqu'on l'inquiète dans sa prison; le mâle paroît se reposer plus à son aise, étant accroché au plafond de sa cage, que dans toute autre situation. Outre son grincement désagréable, elle a un petit gazouillement foible, mais varié, et auquel on a bien voulu trouver quelque rapport avec celui du pinson.

M. Frisch prétend qu'elle meurt dès qu'elle est en cage, et que, par cette raison, l'on ne peut l'employer comme appelant; j'en ai vu cependant qui ont vécu plusieurs mois en captivité, et qui ne sont mortes que de gras-fondure.

Schwenckfeld nous apprend qu'en Silésie on voit cette mésange en toute saison dans les montagnes; chez nous, ce sont les bois où elle se plaît, surtout pendant l'été, et ensuite dans les vergers, les jardins, etc. M. Lottinger

dit qu'elle voyage avec la charbonnière; mais que cette société est telle qu'elle peut être entre des animaux pétulans et cruels, c'est-à-dire, ni paisible ni durable. On dit cependant que la famille reste plus long-temps réunie que dans les autres espèces.

La mésange bleue est fort petite, puisqu'elle ne pèse que trois gros; mais Belon, Klein et le voyageur Kolbe, ne devoient pas la donner pour la plus petite des mésanges. La femelle l'est un peu plus que le mâle; elle a moins de bleu sur la tête, et ce bleu, ainsi que le jaune du dessous du corps, et moins vif; ce qui est blanc dans l'un et l'autre, est jaunâtre dans les petits qui commencent à voler; ce qui est bleu dans ceux-là est brun-cendré dans ceux-ci; et les pennes des ailes de ces derniers ont les mêmes dimensions relatives que dans les vieux.

Longueur totale, quatre pouces et demi; bec, quatre lignes et demie, les

deux pièces égales et sans aucune échancrure; langue tronquée, terminée par plusieurs filets, dont quelques-uns sont cassés pour l'ordinaire; tarse, six lignes et demie; pieds gros et trapes, dit Belon; ongle postérieur le plus fort de tous; vol, sept pouces; queue, vingt-cinq lignes, dépasse les ailes de douze; chacune de ses moitiés, composée de six pennes, est étagée. Les jeunes, en assez grand nombre, que j'ai disséqués sur la fin de mai, avoient tous le gésier un peu plus petit que leur mère, mais le tube intestinal aussi long; deux légers vestiges de cœcum, point de vésicule du fiel.

LA MOUSTACHE.

QUELQUES naturalistes ont donné à cet oiseau le nom de *barbue;* mais, comme ce nom a été consacré spécialement à une autre famille d'oiseaux, j'ai cru devoir ne le point laisser à

celle-ci, afin de prévenir toute confusion.

Je ne sais si cette mésange existe réellement aux Indes, comme le suppose la dénomination adoptée par M. Frisch; mais il paroît qu'elle est fort commune en Danemarck, et qu'elle commence à se faire voir en Angleterre. M. Edwards parle de plusieurs de ces oiseaux mâles et femelles, qui avoient été tués aux environs de Londres, mais qui y étoient encore trop peu connus, dit cet auteur, pour avoir un nom dans le pays. Comme madame la comtesse d'Albermale en avoit rapporté du Danemarck une grande cage pleine, ce sont sans doute quelques-uns de ces prisonniers échappés qui se seront multipliés en Angleterre, et qui y auront fondé une colonie nouvelle; mais d'où venoient ceux qu'Albin avait ouï dire qu'on trouvoit dans les provinces d'Essex et de Lincoln, et toujours dans les endroits marécageux?

Il seroit à desirer que l'on connût plus exactement les mœurs de ces oiseaux ; leur histoire pourroit être curieuse, du moins à juger par le peu qu'on en sait : on dit que lorsqu'ils reposent, le mâle a soin de couvrir sa compagne de ses ailes ; et cette seule attention, si elle étoit bien constatée, en supposeroit beaucoup d'autres, et beaucoup de détails intéressans dans toute la suite des opérations qui ont rapport à la ponte.

Le trait le plus caractérisé de la physionomie du mâle, c'est une plaque noire, à-peu-près triangulaire qu'il a de chaque côté de la tête ; la base de ce triangle renversé s'élève un peu au-dessus des yeux, et son sommet, dirigé en en-bas, tombe sur le cou à neuf ou dix lignes de la base : on a trouvé à ces deux plaques noires, dont les plumes sont assez longues, quelque rapport avec une moustache ; et de là les noms qui ont été donnés dans tous les pays à cet oiseau. M. Frisch croit qu'il a de

l'analogie avec le serin, et que les individus de ces deux espèces pourroient s'apparier avec succès; mais, ajoute-t-il, l'espèce moustache est trop rare pour que l'on puisse multiplier suffisamment les expériences qui seroient nécessaires pour décider la question. Cette opinion de M. Frisch ne peut subsister avec celle de MM. Edwards et Linnæus, qui trouvent à la moustache beaucoup d'affinité avec la pie-grièche; toutefois ces deux opinions, quoique contradictoires, ont un résultat commun, c'est que les trois observateurs ont vu le bec de la moustache plus gros que ne l'est ordinairement celui des mésanges, et que par conséquent cet oiseau pourroit être renvoyé aux demi-fins. D'un autre côté, M. Lottinger m'assure qu'il niche dans des trous d'arbres, et qu'il va souvent de compagnie avec la mésange à longue queue; ce qui, joint à l'air de famille et à d'autres rapports dans la taille, la forme extérieure, la conte-

nance, les habitudes, nous autorise à le laisser parmi les mésanges.

Le mâle a la tête d'un gris-de-perle ; la gorge et le devant du cou, d'un blanc argenté ; la poitrine, d'un blanc moins pur, teinté de gris dans quelques individus, de couleur de rose dans les autres ; le reste du dessous du corps roussâtre ; les couvertures inférieures de la queue noires ; celles des ailes, d'un blanc-jaunâtre ; le dessus du corps, roux-clair ; le bord antérieur des ailes, blanc ; les petites couvertures supérieures, noirâtres ; les grandes bordées de roux ; les pennes moyennes de même bordées intérieurement d'un roux plus clair ; les grandes pennes bordées de blanc en dehors ; celles de la queue entièrement rousses, excepté la plus extérieure qui est noirâtre à sa base, et d'un cendré-roux vers son extrémité ; l'iris orangé ; le bec jaunâtre et les pieds bruns.

Dans la femelle, il n'y a aucune teinte

rouge sous le corps, ni plaques noires aux côtés de la tête ; celle-ci est brune ainsi que les couvertures inférieures de la queue, dont les pennes latérales sont noirâtres, terminées de blanc. La femelle est aussi un peu plus petite que le mâle.

Longueur totale de ce dernier, six pouces un quart; bec, moins de six lignes, le supérieur un peu crochu, mais sans aucune échancrure, dit M. Edwards lui-même, ce qui ne ressemble guère à une pie-grièche; tarse, huit lignes et demie; vol, six pouces et demi; queue, trente-six lignes, composée de douze pennes étagées, ensorte que les deux extérieures n'ont que la moitié de la longueur des deux intermédiaires ; dépasse les ailes de vingt-sept lignes.

LE REMIZ.

Ce qu'il y a de plus curieux dans l'histoire des remiz, c'est l'art recher-

ché qu'ils apportent à la construction de leur nid; ils y emploient ce duvet léger qui se trouve aux aigrettes des fleurs du saule, du peuplier, du tremble, du juncago, des chardons, des pissenlis, de l'herbe aux moucherons, de la masse d'eau, etc.; ils savent entrelacer avec leur bec cette matière filamenteuse, et en former un tissu épars et serré, presque semblable à du drap; ils fortifient le dehors avec des fibres et de petites racines qui pénètrent dans la texture, et font en quelque sorte la charpente du nid; ils garnissent le dedans du même duvet non ouvré, pour que leurs petits y soient mollement; ils le ferment par en-haut, afin qu'ils y soient chaudement, et ils le suspendent avec du chanvre, de l'ortie, etc. à la bifurcation d'une petite branche mobile, donnant sur une eau courante, pour qu'ils soient bercés plus doucement par la liante élasticité de la branche, pour qu'ils se trouvent dans l'abon-

dance, les insectes aquatiques étant leur principale nourriture; enfin, pour qu'ils soient en sûreté contre les rats, les lézards, les couleuvres et autres ennemis rampans, qui sont toujours les plus dangereux : et, ce qui semble prouver que ces intentions ne sont pas ici prêtées gratuitement à ces oiseaux, c'est qu'ils sont rusés de leur naturel, et si rusés, que, suivant MM. Monti et Titius, l'on n'en prend jamais dans les piéges, de même qu'on l'a remarqué des carouges, des cassiques du Nouveau-Monde, des gros-becs d'Abyssinie, et autres oiseaux qui suspendent aussi leurs nids au bout d'une branche. Celui du remiz ressemble tantôt à un sac, tantôt à une bourse fermée, tantôt à une cornemuse applatie, etc.; il a son entrée dans le flanc, presque toujours tournée du côté de l'eau, et située tantôt plus haut, tantôt plus bas : c'est une petite ouverture à-peu-près ronde, d'un pouce et demi de diamètre et au-des-

sous, dont le contour se relève extérieurement en un rebord plus ou moins saillant, et quelquefois elle est sans aucun rebord. La femelle n'y pond que quatre ou cinq œufs, ce qui déroge notablement à la fécondité ordinaire des mésanges, dont les remiz ont d'ailleurs le port, le bec, le cri et les principaux attributs. Ces œufs sont blancs comme la neige, la coque en est extrêmement mince; aussi sont-ils presque transparens. Les remiz font ordinairement deux pontes chaque année; la première en avril ou mai, et la seconde au mois d'août; il est plus que douteux qu'ils en fassent une troisième.

On voit des nids de remiz dans les marais des environs de Bologne, dans ceux de la Toscane, sur le lac Trazimène, et ils sont faits précisément comme ceux de la Lithuanie, de la Volhinie, de la Pologne et de l'Allemagne. Les gens simples ont pour eux une vénération superstitieuse; chaque cabane a un

de ces nids suspendu près de la porte ; les propriétaires le regardent comme un véritable paratonnerre, et le petit architecte qui le construit, comme un oiseau sacré. On seroit tenté de faire un reproche à la Nature de ce qu'elle n'est point assez avare de merveilles, puisque chaque merveille est une source de nouvelles erreurs.

Ces mésanges se trouvent aussi dans la Bohème, la Silésie, l'Ukraine, la Russie, la Sibérie, par-tout en un mot où croissent les plantes qui fournissent cette matière cotonneuse dont elles se servent pour construire leur nid ; mais elles sont rares en Sibérie, selon M. Gmelin, et elles ne doivent pas non plus être fort communes aux environs de Bologne, puisque, comme nous l'avons dit plus haut, Aldrovande ne les connoissoit pas : cependant, M. Daniel Titius, regarde l'Italie comme le vrai pays de leur origine, d'où elles ont passé par l'état de Venise, la Carinthie

et l'Autriche dans le royaume de Bohême, la Hongrie, la Pologne et les contrées encore plus septentrionales. Partout, ou presque par-tout, elles se tiennent dans les terreins aquatiques, et savent fort bien se cacher parmi les joncs et les feuillages des arbres qni croissent dans ces sortes de terreins. On assure qu'elles ne changent point de climat aux approches de l'hiver. Cela est facile à comprendre pour les pays tempérés, où les insectes paroissent toute l'année; mais, dans les pays plus au nord, je croirois que les remiz changent au moins de position pendant les grands froids, comme font les autres mésanges, et qu'ils se rapprochent alors des lieux habités. M. Kramer nous apprend en effet qu'on en voit beaucoup plus l'hiver qu'en toute autre saison aux environs de la ville de Pruck, située sur les confins de l'Autricbe et de la Hongrie, et qu'ils se tiennent toujours de préférence parmi les joncs et les roseaux.

On dit qu'ils ont un ramage, mais ce ramage n'est pas bien connu; et cependant on a élevé, pendant quelques années, de jeunes remiz pris dans le nid, leur donnant des œufs de fourmi pour toute nourriture : il faut donc qu'ils ne chantent pas dans la cage.

Le plumage de cet oiseau est fort vulgaire; il a le sommet de la tête blanchâtre, l'occiput et le dessus du cou cendrés; tout le dessus du corps gris, mais teinté de roussâtre dans la partie antérieure; la gorge et tout le dessous du corps blancs, teintés de gris-cendré sur l'avant, et de roussâtre sur l'arrière; un bandeau noir sur le front qui s'étend horizontalement de part et d'autre sur les yeux, et fort au-delà des yeux; les couvertures supérieures des ailes, brunes, bordées d'un roux qui va se dégradant vers leur extrémité; les pennes de la queue et des ailes brunes aussi, mais bordées de blanchâtre; le bec cendré; les pieds cendré-rougeâtre.

age, mais ce
1; et cepen-
uelques an-
dans le nid,
ourmi pour
nc qu'ils ne

au est fort
a tête blan-
us du cou
orps gris,
s la partie
le dessous
ris-cendré
l'arrière;
ui s'étend
'autre sur
yeux; les
les, bru-
va se dé-
es pennes
es aussi,
bec cen-
e.

Il paroît, d'après la description de M. Cajetan Monti, qu'en Italie ces oiseaux ont plus de roux dans leur plumage, et une légère teinte de vert sur les couvertures supérieures des ailes, etc. et, d'après celle de M. Gmelin, qu'en Sibérie ils ont le dos brun, la tête blanche et la poitrine teintée de roux; mais ce ne sont que des variétés de climat, ou peut-être de simples variétés de description; car il suffit de regarder de plus près, ou dans un autre jour, pour voir un peu différemment.

La femelle, suivant M. Kramer, n'a pas le bandeau noir comme le mâle; suivant M. Gmelin elle a ce bandeau, et en outre la tête plus grise que le mâle, et le dos moins brun; tous deux ont l'iris jaune et la pupille noire, et ils ne sont guère plus gros que le troglodyte, c'est-à-dire, qu'ils sont à-peu-près de la taille de notre mésange bleue.

Longueur totale, quatre pouces et demi; bec, cinq lignes: le supérieur un

peu recourbé; l'inférieur plus long dans les jeunes; tarse, six lignes et demie; ongles très-aigus, le postérieur le plus fort de tous; vol, sept pouces un tiers; queue, deux pouces, composée de douze pennes, un peu étagée, dépasse les ailes de trois lignes.

LA PENDULINE.

M. MONTI croyoit que le remiz étoit le seul parmi les oiseaux d'Europe qui suspendît son nid à une branche : mais, sans parler du loriot qui attache quelquefois le sien à des rameaux foibles et mobiles, et à qui M. Frisch a attribué celui de la mésange à longue queue, voici une espèce bien connue en Languedoc, quoique tout-à-fait ignorée des naturalistes, laquelle fait son nid avec autant d'art que le remiz de Pologne, qui semble même y employer une industrie plus raisonnée, et qui mérite d'autant plus notre attention, qu'avec

les mêmes talens elle n'a pas à beaucoup près la même célébrité : on peut la regarder comme étant analogue au remiz, mais non comme une simple variété dans cette espèce ; les traits de disparité que l'on peut observer dans la taille, dans les proportions des parties, dans les couleurs du plumage, dans la forme du nid, etc. étant plus que suffisans pour constituer une différence spécifique.

Je lui ai donné le nom de *penduline*, qui présente à l'esprit la singulière construction de son nid ; ce nid est très-grand, relativement à la taille de l'oiseau ; il est fermé par-dessus, presque de la grosseur et de la forme d'un œuf d'autruche : son grand axe a six pouces ; le petit axe trois et demi ; elle le suspend à la bifurcation d'une branche flexible de peuplier, que, pour plus grande solidité elle entoure de laine, sur une longueur de plus de sept à huit pouces : outre la laine elle emploie la bourre de peuplier, de saule, etc. comme le re-

miz. Ce nid a son entrée par le côté, près du dessus, et cette entrée est recouverte par une espèce d'avance ou d'auvent continu avec le nid, et qui déborde de plus de dix-huit lignes. Moyennant ces précautions, ses petits sont encore plus à l'abri des intempéries de la saison, mieux cachés, et par conséquent plus en sûreté que ceux du remiz de Pologne.

Cet oiseau a la gorge et tout le dessous du corps blanc-roussâtre, le dessus gris-roussâtre, plus foncé que le dessous; le dessus de la tête gris; les couvertures supérieures des ailes, noirâtres bordées de roux, ainsi que les pennes moyennes, mais le roux s'éclaircit vers leur extrémité; les grandes pennes noirâtres, bordées de blanchâtre; les pennes de la queue noirâtres, bordées de roux-clair; le bec noir; l'arète supérieure jaune-brun; les pieds de couleur plombée.

Longueur totale, un peu moins de

quatre pouces; bec de mésange, quatre lignes et plus; tarse, six lignes; ongle postérieur le plus fort de tous, peu arqué; queue, onze à douze lignes, seroit exactement carrée si les deux pennes extérieures n'étoient pas un peu plus courtes que les autres, dépasse les ailes d'environ six lignes.

LA MÉSANGE A LONGUE QUEUE.

On ne pouvoit mieux caractériser ce très-petit oiseau que par sa très-longue queue; elle est plus longue en effet que tout le reste de la personne, et fait elle seule beaucoup plus de la moitié de la longueur totale: et, comme d'ailleurs cette mésange a le corps effilé et le vol rapide, on la prendroit, lorsqu'elle vole, pour une flèche qui fend l'air; s'est sans doute à cause de ce trait remarquable de disparité, par lequel cet oiseau s'éloigne des mésanges, que Ray a cru le devoir séparer tout-à-fait de cette famille; mais, comme il s'en rap-

proche par beaucoup d'autres propriétés plus essentielles, je le laisserai, avec le plus grand nombre des naturalistes, dans la possession paisible de son ancien nom. Hé! quel autre nom pourroit convenir à un petit oiseau à bec court et cependant assez fort, qui fait sa principale résidence dans les bois, qui est d'un naturel très-remuant et très-vif, et n'est pas un moment en repos; qui voltige sans cesse de buisson en buisson, d'arbuste en arbuste, court sur les branches, se pend par les pieds, vit en société, accourt promptement au cri de ses semblables, se nourrit de chenilles, de moucherons et autres insectes, quelquefois de graines; pince les bourgeons des arbres qu'il découpe adroitement; pond un grand nombre d'œufs, enfin qui, suivant les observations les plus exactes, a les principaux caractères extérieurs des mésanges, et qui est bien plus décisif, leurs mœurs et leurs allures? il ne s'éloigne pas même abso-

lument de toutes les mésanges par sa longue queue étagée, puisque la moustache et le remiz, comme nous l'avons vu, en ont une de cette même forme, qui ne diffère que du plus au moins.

Quant à la manière de faire le nid, il tient le milieu entre les charbonnières et le remiz : il ne le cache point dans un trou d'arbre, où il seroit mal à son aise avec sa longue queue ; il ne le suspend pas non plus, ou du moins très-rarement, à un cordon délié, mais il l'attache solidement sur les branches des arbrisseaux, à trois ou quatre pieds de terre ; il lui donne une forme ovale et presque cylindrique, le ferme par-dessus, laisse une entrée d'un pouce de diamètre dans le côté, et se ménage quelquefois deux issues qui se répondent, afin d'éviter l'embarras de se retourner ; précaution d'autant plus utile, que les pennes de sa queue se détachent avec facilité, et tombent au plus léger froissement. Son nid diffère encore de

celui du remiz, en ce qu'il est plus grand, d'une forme plus approchante de la cylindrique; que le tissu n'en est pas aussi serré; que le contour de sa petite entrée ne forme pas communément au dehors un rebord saillant; que son enveloppe extérieure est composée de brins d'herbe, de mousse, de lichen, en un mot, de matériaux plus grossiers, et que le dedans est garni d'une grande quantité de plumes, et non de matière cotonneuse que fournissent les saules et les autres plantes dont il a été parlé à l'article du remiz.

Les mésanges à longue queue pondent de dix à quatorze œufs, même jusqu'à vingt, tous cachés presque entièrement dans les plumes qu'elles ont amassées au fond du nid : ces œufs sont de la grosseur d'une noisette; leur plus grand diamètre étant de six lignes : ils sont environnés d'une zone rougeâtre sur un fond gris, lequel devient plus clair vers le gros bout.

Les jeunes vont avec les père et mère pendant tout l'hiver, et c'est ce qui forme ces troupes de douze ou quinze qu'on voit voler ensemble dans cette saison, jetant une petite voix claire, seulement pour se rappeler : mais, au printemps, leur ramage prend une nouvelle modulation, de nouveaux accens, et il devient beaucoup plus agréable.

Aristote assure que ces oiseaux sont attachés aux montagnes ; Belon nous dit qu'il les avoit observés en toutes contrées, et Belon avoit voyagé ; il ajoute qu'ils quittent rarement les bois pour venir dans les jardins ; Willulghby nous apprend qu'en Angleterre ils fréquentent plus les jardins que les montagnes ; M. Hébert est du même avis que Willulghby, en restreignant toutefois son assertion à l'hiver seulement ; selon Gesner, ils ne paroissent qu'au temps des froids, et ils se tiennent dans les endroits marécageux et parmi les roseaux, d'où ils ont tiré leur nom de *mésanges*

de roseaux. M. Daubenton le jeune en a vu des volées au Jardin des Plantes sur la fin de décembre, et m'a appris qu'on en voyoit assez communément dans le bois de Boulogne ; enfin les uns disent qu'ils restent pendant l'hiver, les autres qu'ils voyagent ; d'autres enfin qu'ils arrivent plus tard que les autres mésanges, d'où ils ont été nommés *mésanges de neige*. Tous ces faits, tous ces avis contraires, peuvent être et sont, à mon sens, également vrais : il ne faut pour cela que supposer, ce qui est très-vraisemblable, que ces oiseaux varient leur conduite selon les circonstances des lieux et des temps ; qu'ils restent où ils sont bien ; qu'ils voyagent pour être mieux ; qu'ils se tiennent sur la montagne ou dans la plaine, dans les terreins secs ou humides, dans les forêts ou dans les vergers, par-tout, en un mot, où ils rencontrent leur subsistance et leurs commodités. Quoi qu'il en soit, ils se prennent rarement dans les tré-

buchets, et leur chair n'est point un bon manger.

Leurs plumes sont presque décomposées, et ressemblent à un duvet fort long : ils ont des espèces de sourcils noirs, les paupières supérieures d'un jaune-orangé : mais cette couleur ne paroît guère dans les sujets desséchés; le dessus de la tête, la gorge et tout le dessous du corps, blancs, ombré de noirâtre sur la poitrine, et quelquefois teinté de rouge sur le ventre, sur les flancs et sous la queue : le derrière du cou noir, d'où part une bande de même couleur qui parcourt toute la partie supérieure du corps entre deux larges bandes d'un rouge faux; la queue noire, bordée de blanc; la partie antérieure de l'aile noire et blanche; les grandes pennes noirâtres, les moyennes aussi, mais bordées de blanc, excepté les plus proches du corps, qui le sont du même roux que le dos; le fond des plumes cendré-foncé; l'iris gris; le

bec noir, mais gris à la pointe, et les pieds noirâtres.

La bande blanche du sommet de la tête s'élargit plus ou moins, et quelquefois gagne tellement sur les bandes noires latérales, que la tête paroît toute blanche : dans quelques individus, le dessous du corps est tout blanc ; tels étoient ceux qu'a vus Belon, et quelques-uns que j'ai observés moi-même. Dans les femelles, les bandes latérales de la tête ne sont que noirâtres ou même variées de blanc et de noir, et les couleurs du plumage ne sont ni bien décidées ni bien tranchées. Cet oiseau ne surpasse guère le roitelet en grosseur : il pèse environ cent quatorze grains ; comme il tient ses plumes presque toujours hérissées, il paroît un peu plus gros qu'il n'est réellement.

Longueur totale, cinq pouces deux tiers ; bec, trois lignes et demie, plus épais que celui de la mésange bleue ; le supérieur un peu crochu ; la langue un

peu plus large que celle de cette même mésange bleue, terminée par des filets; tarse, sept lignes et demie; ongle postérieur le plus fort de tous; vol, six pouces et demi; queue, trois pouces et demi, composée de douze pennes inégales, irrégulièrement étagées, et toujours augmentant de longueur depuis la plus extérieure qui a dix-huit lignes, jusqu'à la cinquième qui en a quarante-deux, plus ou moins; la paire intermédiaire n'en a que trente-neuf au plus, et est à peine égale à la quatrième; la queue dépasse les ailes d'environ deux pouces et demi.

Tube intestinal, quatre pouces; je n'ai apperçu qu'un léger vestige de cœcum : gésier musculeux, contenant des débris de matières végétales et d'insectes, un fragment de noyau, point de petites pierres.

LE PETIT DEUIL.

ON APPELLE ainsi une petite mésange que M. Sonnerat a rapportée du Cap de Bonne-Espérance, et dont il a fait paroître la description dans le Journal de Physique. Les couleurs de son plumage sont en effet celles qui constituent le petit deuil, du noir, du gris, du blanc : elle a la tête, le cou, le dessus et le dessous du corps d'un gris-cendré clair ; les pennes des ailes noires, bordées de blanc ; la queue noire dessus, blanche dessous ; l'iris, le bec et les pieds noirs.

Cette mésange se rapproche des précédentes, sur-tout de la mésange à longue queue, par la manière de faire son nid ; elle l'établit dans les buissons les plus épais, mais non à l'extrémité des branches, comme l'ont supposé quelques naturalistes : le mâle y travaille de concert avec sa femelle ; c'est

lui qui, frappant de ses ailes avec force sur les côtés du nid, en rapproche les bords, qui se lient ensemble, et s'arrondissent en forme de boule alongée : l'entrée est dans le flanc, les œufs sont au centre dans le lieu le plus sûr et le plus chaud ; tout cela se trouve dans le nid de la mésange à longue queue : mais ce qui ne s'y trouve pas, c'est un petit logement séparé où le mâle se tient tandis que la femelle couve.

LA MÉSANGE A CEINTURE BLANCHE.

Nous ne savons point l'histoire de cette mésange, que nous avons vue dans le cabinet de M. Mauduit. M. Muller n'en a point parlé ; il pourroit se faire qu'elle ne se trouvât pas en Danemarck, quoiqu'elle ait été envoyée de Sibérie : elle a sur la gorge et le devant du cou une plaque noire qui descend sur la poitrine, accompagnée de part et d'autre d'une bande blanche qui naît

des coins de la bouche, passe sous l'œil, descend en s'élargissant jusqu'aux ailes, et s'étend, de chaque côté, sur la poitrine où elle prend une teinte de cendré, et forme une large ceinture : tout le reste du dessous du corps est gris-roussâtre; le dessus aussi, mais plus foncé; la partie supérieure de la tête et du cou gris-brun; les couvertures supérieures des ailes, leurs pennes et celles de la queue, brun-cendré; les pennes des ailes et la penne extérieure de la queue bordées de gris-roux; le bec et les pieds noirâtres.

Longueur totale, ciuq pouces; bec, six lignes; tarse, sept; queue, vingt-deux, dépasse les ailes de quinze; elle est un peu étagée : en quoi cette espèce a plus de rapport avec la moustache, le remiz et la mésange à longue queue, qu'avec les autres espèces, qui toutes ont la queue un peu fourchue.

LA MÉSANGE HUPPÉE.

Elle a en effet une jolie huppe noire et blanche qui s'élève sur sa tête de huit ou dix lignes, et dont les plumes sont étagées avec une élégante régularité; non-seulement elle a reçu cette parure distinguée, elle est encore parfumée naturellement, elle exhale une odeur agréable qu'elle contracte sur les genévriers et autres arbres ou arbrisseaux résineux sur lesquels elle se tient presque toujours; et ces avantages, qui semblent appartenir exclusivement au luxe de la société, et dont il paroît si difficile de jouir sans témoins, elle sait en jouir individuellement et dans la solitude la plus sauvage, moins pleinement peut-être, mais à coup sûr plus tranquillement. Les forêts et les bruyères, sur-tout celles où il y a des genévriers et des sapins, sont le séjour qui lui plaît; elle y vit seule, et fuit la com-

pagnie des autres oiseaux, même de ceux de son espèce; celle de l'homme, comme on peut croire, n'a pas plus d'attrait pour elle, et il faut avouer qu'elle en est plus heureuse; sa retraite, sa défiance, la sauvent des piéges de l'oiseleur, on la prend rarement dans les trébuchets, et, lorsqu'on en prend quelqu'une, on ne gagne qu'un cadavre inutile : elle refuse constamment la nourriture; et, quelque art que l'on ait mis à adoucir son esclavage, à tromper son goût pour la liberté, on n'a pu encore la déterminer à vivre dans la prison. Tout cela explique pourquoi elle n'est pas bien connue; on sait seulement qu'elle se nourrit, dans sa chère solitude, des insectes qu'elle trouve sur les arbres ou qu'elle attrape en volant, et qu'elle a le principal caractère des mésanges, la grande fécondité.

De toutes les provinces de France, la Normandie est celle où elle est le plus

commune ; on ne la connoît, dit M. Salerne, ni dans l'Orléanois, ni aux environs de Paris : Belon n'en a point parlé, non plus qu'Olina, et il paroît qu'Aldrovande ne l'avoit jamais vue ; en sorte que la Suède d'une part, et de l'autre le nord de la France, semblent être les dernières limites de ses excursions.

Elle a la gorge noire, le front blanc ainsi que les joues, et ce blanc des joues est encadré dans un collier noir assez délié, qui part des deux côtés de la plaque noire de la gorge, et remonte en se courbant vers l'occiput ; une bande noire verticale derrière l'œil ; le dessous du corps blanchâtre ; les flancs d'un roux-clair ; le dessus du corps d'un gris-roux ; le fond des plumes noir ; les pennes de la queue grises, et celles des ailes brunes, toutes bordées de gris-roux, excepté les grandes des ailes qui le sont en partie de blanc-sale ; le bec noirâtre, et les pieds de couleur plombée.

Willulghby a vu une teinte de verdâtre sur le dos et sur le bord extérieur des pennes de la queue et des ailes ; Charleton a vu une teinte semblable sur les plumes qui composent la huppe ; apparemment que ces plumes ont des reflets, ou bien ce sera une petite variété d'âge ou de sexe, etc.

Cet oiseau pèse environ le tiers d'une once, et n'est guère plus gros que la mésange à longue queue.

Longueur totale, quatre pouces deux tiers; bec, cinq lignes et demie; langue terminée par quatre filets; tarse, huit lignes; ongle postérieur le plus fort de tous; vol, sept pouces et demi; aile composée de dix-huit pennes; queue, vingt-deux lignes et plus, un peu fourchue, composée de douze pennes, dépasse les ailes de dix lignes.

Oiseaux étrangers qui ont rapport aux Mésanges.

I.

LA MÉSANGE HUPPÉE *de la Caroline.*

LA huppe de cette mésange étrangère n'est point permanente, et n'est véritablement une huppe que lorsque l'oiseau, agité de quelque passion, relève les longues plumes qui la composent, et alors elle se termine en pointe; mais la situation la plus ordinaire de ces plumes est d'être couchées sur la tête.

Cet oiseau habite, niche et passe toute l'année à la Caroline, à la Virginie, et probablement il se trouve au Groënland, puisque M. Muller lui a donné place dans sa Zoologie Danoise. Il se tient dans les forêts, et vit d'insectes comme toutes les mésanges : il est plus gros que l'espèce précédente, et proportionné différemment; car il a le bec plus court et la queue plus longue; il

pèse environ quatre gros ; son plumage est assez uniforme : il a le front ceint d'une espèce de bandeau noir ; le reste du dessus de la tête et du corps, et même les pennes de la queue et des ailes, gris-foncé ; le dessous du corps blanc, mêlé d'une légère teinte rouge, qui devient plus sensible sur les couvertures inférieures des ailes ; le bec noir et les pieds de couleur plombée.

La femelle ressemble parfaitement au mâle.

Longueur totale, environ six pouces ; bec, cinq lignes et demie ; tarse, huit lignes et demie ; doigt du milieu, sept lignes ; ongle postérieur le plus fort de tous ; queue, deux pouces et demi, composée de douze pennes, dépasse les ailes d'environ seize lignes.

II.

LA MÉSANGE A COLLIER.

Il semble qu'on ait coiffé cette mésange d'un capuchon noir un peu en arrière sur une tête jaune, dont toute la partie antérieure est à découvert ; la gorge a aussi une plaque jaune, au-dessous de laquelle est un collier noir : tout le reste du dessous du corps est encore jaune, et tout le dessus olivâtre ; le bec noir, et les pieds bruns. L'oiseau est à-peu-près de la taille du chardonneret ; il se trouve à la Caroline.

Longueur totale, cinq pouces ; bec, six lignes ; tarse, neuf lignes ; queue, vingt-une lignes, un peu fourchue, dépasse les ailes de dix lignes.

III.

LA MÉSANGE A CROUPION JAUNE.

Elle grimpe sur les arbres comme les pies, dit Catesby, et, comme eux, fait sa nourriture ordinaire des insectes :

elle a le bec noirâtre, et les pieds bruns; la gorge et tout le dessous du corps gris; la tête et tout le dessus du corps jusqu'au bout de la queue, compris les ailes et leurs couvertures, d'un brun-verdâtre, à l'exception toutefois du croupion qui est jaune : ce croupion jaune est la seule beauté de l'oiseau, le seul trait remarquable qui interrompe l'insipide monotonie de son plumage, et c'est l'attribut le plus saillant qu'on pût faire entrer dans sa dénomination pour caractériser l'espèce. La femelle ressemble au mâle; tous deux sont un peu moins gros que le chardonneret, et ont été observés dans la Virginie par Catesby.

Longueur totale, environ cinq pouces; bec, cinq lignes; tarse, huit lignes; queue, vingt-une lignes, un peu fourchue, composée de douze pennes, dont les intermédiaires sont un peu plus courtes que les latérales, dépasse les ailes d'environ dix lignes.

IV.

LA MÉSANGE GRISE A GORGE JAUNE.

Non-seulement la gorge, mais tout le devant du cou est d'un beau-jaune, et l'on voit encore de chaque côté de la tête, ou plutôt de la base du bec supérieur, une petite échappée de cette couleur; le reste du dessous du corps est blanc avec quelques mouchetures noires sur les flancs; tout le dessus est d'un joli gris; un bandeau noir couvre le front, s'étend sur les yeux et descend des deux côtés sur le cou, accompagnant la plaque jaune dont j'ai parlé; les ailes sont d'un gris-brun et marquées de deux taches blanches; la queue noire et blanche; le bec noir, et les pieds bruns.

La femelle n'a ni ce beau jaune qui relève le plumage du mâle, ni ces taches noires qui font sortir les autres couleurs.

Cet oiseau est commun à la Caro-

line ; il ne pèse que deux gros et demi, et cependant M. Brisson le croit aussi gros que notre charbonnière, qui en pèse sept ou huit.

Longueur totale, cinq pouces un tiers, bec, six lignes ; tarse, huit lignes et demie ; ongles très-longs, le postérieur le plus fort de tous ; queue, vingt-six lignes, un peu fourchue, composée de douze pennes, dépasse les ailes de quatorze lignes.

V.

LA GROSSE MÉSANGE BLEUE.

La figure de cet oiseau a été communiquée par le marquis Fachinetto à Aldrovande, qui ne l'a vue qu'en peinture ; elle faisoit partie des dessins coloriés d'oiseaux que certains voyageurs japonois offrirent au pape Benoît XIV, et qui n'en furent pas moins suspects à Willulghby : cet habile naturaliste les regardoit comme des peintures de fan-

taisie, représentant des oiseaux imaginaires ou du moins très-défigurés; mais par exactitude nous allons rapporter la description d'Aldrovande.

Le bleu-clair régnoit sur toute la partie supérieure de cet oiseau, le blanc sur l'inférieure; un bleu très-foncé sur les pennes de la queue et des ailes; il avoit l'iris de couleur jaune; une tache noire derrière les yeux; la queue aussi longue que le corps, et les pieds noirs et petits. Ces petits pieds ne sont pas des pieds de mésange; d'ailleurs toute cette descriptioa respire une certaine uniformité qui ne ressemble guère à la nature, et qui justfie les soupçons de Willulghby.

VI.

LA MÉSANGE AMOUREUSE.

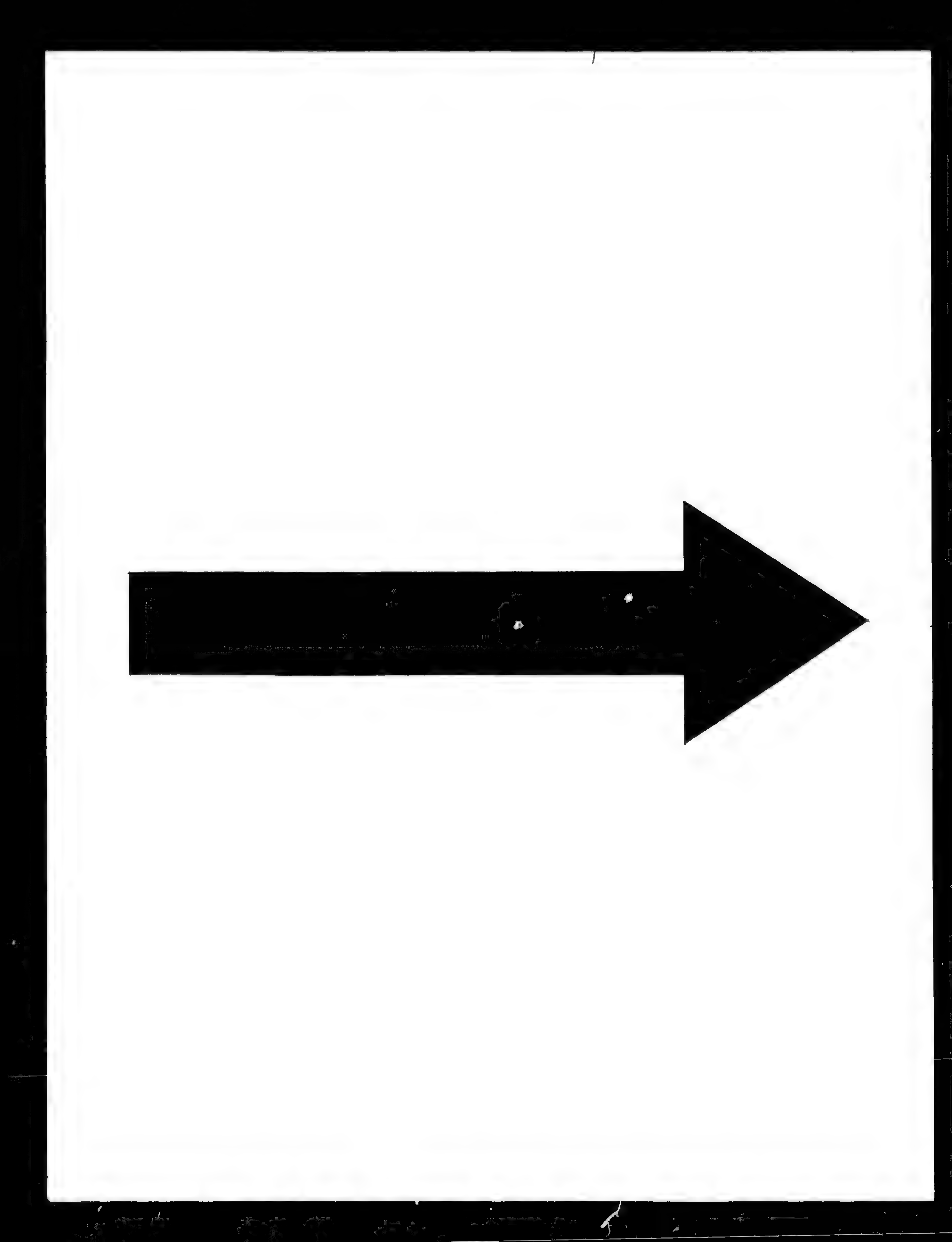
La Chine a aussi ses mésanges: en voici une dont nous devons la connoissance à M. l'abbé Gallois qui l'avoit apportée à l'extrémité de l'Asie, et qui la

fit voir à M. Commerson en 1769. C'est sur la foi de celui-ci que je place cet oiseau à la suite des mésanges, dont il s'éloigne visiblement par la longueur et la forme de son bec.

Le surnom d'amoureuse donné à cette espèce indique assez la qualité dominante de son tempérament : en effet, le mâle et la femelle ne cessent de se caresser, au moins, dans la cage, c'est leur unique occupation ; ils s'y livrent, dit-on, jusqu'à l'épuisement, et de cette manière non-seulement ils charment les ennuis de la prison, mais ils les abrègent ; car on sent bien qu'avec un pareil régime ils ne doivent pas vivre fort long-temps, par cette règle générale que l'intensité de l'existence en diminue la durée. Si tel est leur but, s'ils ne cherchent en effet qu'à faire finir promptement leur captivité, il faut avouer que, dans leur désespoir, ils savent choisir des moyens assez doux. M. Commerson ne nous dit pas si ces

oiseaux remplissent avec la même ardeur toutes les autres fonctions relatives à la perpétuité de l'espèce, telles que la construction du nid, l'incubation, l'éducation; enfin s'ils pondent comme nos mésanges un grand nombre d'œufs. D'après la marche ordinaire de la nature, qui est toujours conséquente, l'affirmative est assez probable, avec toutes les modifications néanmoins que doit y apporter la différence de climat et les bizarreries de l'instinct particulier, qui n'est pas toujours aussi conséquent que la nature.

Leur plumage est en entier d'un noir d'ardoise, qui règne également sur le dessus et le dessous du corps, et dont l'uniformité n'est interrompue que par une bande mi-partie de jaune et de roux, posée longitudinalement sur l'aile, et formée par la bordure extérieure de quelques-unes des pennes moyennes; cette bande a trois dentelures à son origine, vers le milieu de l'aile; qui est



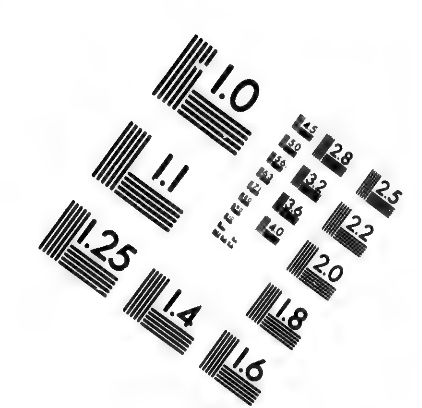
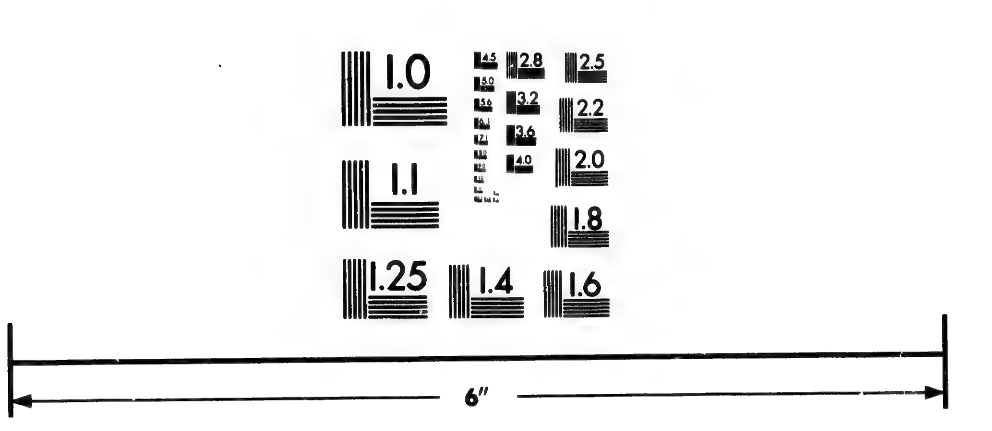


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



composée de quinze ou seize pennes assez peu différentes en longueur.

La mésange amoureuse pèse trois gros; elle est de la forme des autres mésanges, et d'une taille moyenne; mais elle a la queue courte, et, par cette raison, sa longueur totale est d'autant moindre, et de cinq pouces un quart seulement; bec, huit lignes, noir à la base, d'un orangé vif à l'extrémité opposée; la pièce supérieure excédant un peu l'inférieure, et ayant ses bords légèrement échancrés vers la pointe; langue comme tronquée par le bout, ainsi que dans les autres mésanges; tarse, huit lignes; doigt du milieu le plus long de tous, adhérent par sa première phalange au doigt extérieur; les ongles formant un demi-cercle par leur courbure, le postérieur le plus fort de tous; vol, sept pouces et demi; queue, près de deux pouces, un peu fourchue, composée de douze pennes, dépasse les ailes d'un pouce est plus.

La mésange noire, *ou* céla de M. Linnæus, a des rapports frappans avec cette espèce, puisqu'elle n'en diffère, quant aux couleurs, que par son bec blanc, et par une tache jaune qu'elle a sur les couvertures supérieures de la queue. M. Linnæus dit qu'elle se trouve aux Indes; mais il faut que ce soit aux Indes occidentales, car M. le Page Duprats l'a vue à la Guiane. Malgré cette grande différence de climats, on ne peut guère s'empêcher de la regarder comme une simple variété dans l'espèce de la mésange amoureuse de la Chine; pour s'expliquer plus positivement, il faudroit connoître la taille, les dimensions, et sur-tout les habitudes naturelles de cet oiseau.

Espèces connues dans ce genre.

La Mésange huppée de Caroline, *parus Bicolor.*

La Mésange huppée, *parus Cristatus.*

La Charbonnière, *parus Major.*

La grosse Mésange bleue, *parus Cyanus.*

La Mésange cendrée grimpante d'Amérique, *parus Americanus.*

La Mésange bleue, *parus Cœruleus.*

La Mésange à tête noire du Canada, *parus Atricapillus.*

La petite Charbonnière, *parus Ater.*

La Mésange de marais, *parus Palustris.*

La Mésange à croupion jaune, *parus Virginianus.*

La Mésange à longue queue, *parus Caudatus.*

Le petit Deuil, *parus Capensis.*

La Mésange barbue ou moustache, *parus Biarmicus.*

La Mésange alpine, *parus Alpinus.*

La Mésange à ceinture blanche, *parus Sibiricus.*

Le Remiz, *parus Pendulinus.*

La Penduline, *parus Narbonensis.*

La Mésange céla, *p[illegible]s Cela.*

La Mésange amou[illegible], *parus Amatorius.*

La Mésange écarlate, *parus Coccineus.*

RELLE

rus Cyanus.
te d'Amérique,

œruleus.
Canada, *parus*

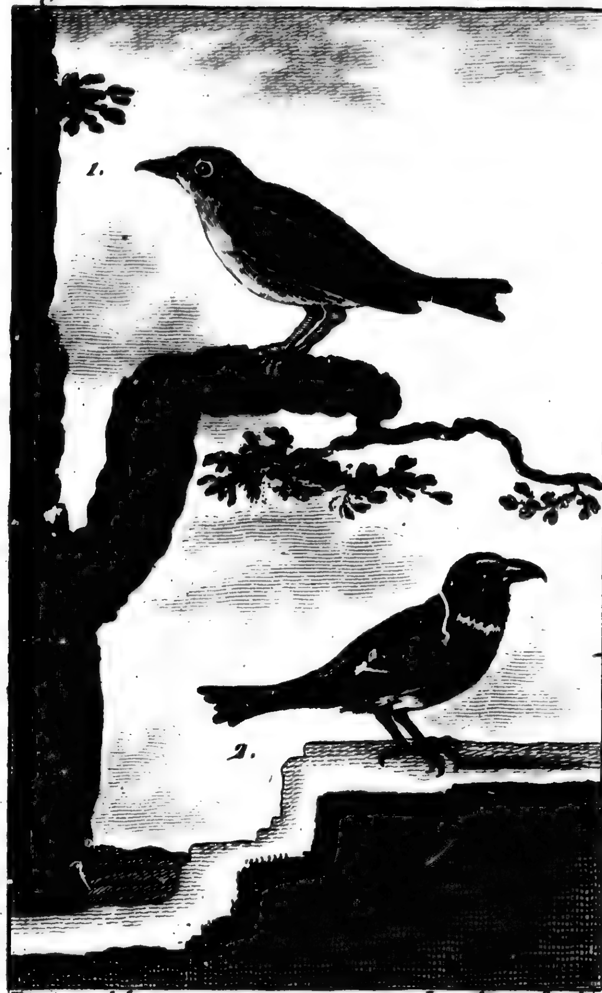
rus Ater.
us Palustris.
ne, *parus Vir-*

ne, *parus Cau-*

nsis.
oustache, *parus*

Alpinus.
che, *parus Si-*

us.
nensis.
a.
rus Amatorius.
Coccineus.



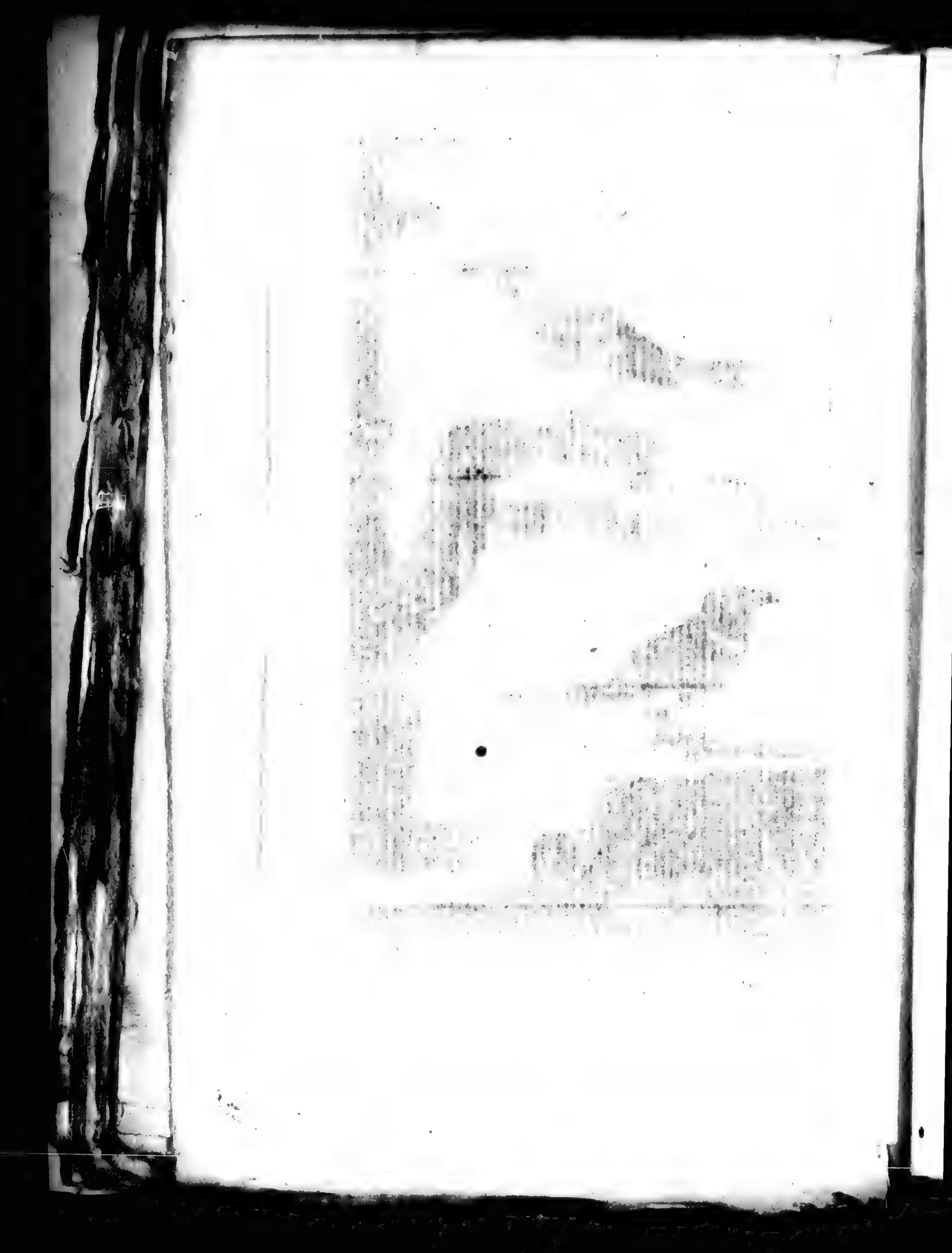
Deseve del. Jourdan Sculp.

1. LE ROSSIGNOL. 2. LE ROSSIGNOL DE MURAILLE.

m . XV.

n Sculp.

MURAILLE.



LXXXIIe GENRE.

LA MOTACILLE *MOTACILLA*.

Caractère générique : bec subulé, langue incisée, ongle du doigt postérieur médiocre.

LE ROSSIGNOL.

Il n'est point d'homme bien organisé à qui ce nom ne rappelle quelqu'une de ces belles nuits de printemps où le ciel étant serein, l'air calme, toute la nature en silence, et, pour ainsi dire, attentive, il a écouté avec ravissement le ramage de ce chantre des forêts. On pourroit citer quelques autres oiseaux chanteurs, dont la voix le dispute, à certains égards, à celle du rossignol; les

alouettes, le serin, le pinson, les fauvettes, la linotte, le chardonneret, le merle commun, le merle solitaire, le moqueur d'Amérique, se font écouter avec plaisir, lorsque le rossignol se tait: les uns ont d'aussi beaux sons, les autres ont le timbre aussi pur et plus doux, d'autres ont des tours de gosier aussi flatteurs; mais il n'en est pas un seul que le rossignol n'efface par la réunion complète de ces talens divers, et par la prodigieuse variété de son ramage; en sorte que la chanson de chacun de ces oiseaux, prise dans toute son étendue, n'est qu'un couplet de celle du rossignol: le rossignol charme toujours, et ne se répète jamais, du moins jamais servilement; s'il redit quelque passage, ce passage est animé d'un accent nouveau, embelli par de nouveaux agrémens; il réussit dans tous les genres, il rend toutes les expressions; il saisit tous les caractères, et de plus il sait en augmenter l'effet par les contrastes. Ce

coryphée du printemps se prépare-t-il à chanter l'hymne de la Nature, il commence par un prélude timide, par des tons foibles, presque indécis, comme s'il vouloit essayer son instrument et intéresser ceux qui l'écoutent; mais ensuite, prenant de l'assurance, il s'anime par degrés, il s'échauffe, et bientôt il déploie dans leur plénitude toutes les ressources de son incomparable organe : coups de gosier éclatans, batteries vives et légères, fusée de chant, où la netteté est égale à la volubilité; murmure intérieur et sourd qui n'est point appréciable à l'oreille, mais très-propre à augmenter l'éclat des tons appréciables; roulades précipitées, brillantes et rapides, articulées avec force et même avec une dureté de bon goût; accens plaintifs cadencés avec mollesse, sons filés sans art, mais enflés avec ame, sons enchanteurs et pénétrans, vrais soupirs d'amour et de volupté qui semblent sortir du cœur, et font palpiter tous les

cœurs, qui causent à tout ce qui est sensible une émotion si douce, une langueur si touchante : c'est dans ces tons passionnés que l'on reconnoît le langage du sentiment qu'un époux heureux adresse à une compagne chérie, et qu'elle seule peut lui inspirer, tandis que dans d'autres phrases plus étonnantes peut-être, mais moins expressives, on reconnoît le simple projet de l'amuser et de lui plaire, ou bien de disputer devant elle le prix du chant à des rivaux jaloux de sa gloire et de son bonheur.

Ces différentes phrases sont entremêlées de silences, de ces silences qui, dans tout genre de mélodies, concourent si puissamment aux grands effets; on jouit des beaux sons que l'on vient d'entendre, et qui retentissent encore dans l'oreille ; on en jouit mieux parce que la jouissance est plus intime, plus recueillie, et n'est point troublée par des sensations nouvelles ; bientôt on

attend, on desire une autre reprise : on espère que ce sera celle qui plaît; si l'on est trompé, la beauté du morceau que l'on entend ne permet pas de regretter celui qui n'est que différé, et l'on conserve l'intérêt de l'espérance pour les reprises qui suivront. Au reste, une des raisons pourquoi le chant du rossignol est plus remarqué et produit plus d'effet, c'est, comme dit très-bien M. Barrington, parce que chantant la nuit, qui est le temps le plus favorable, et chantant seul, sa voix a tout son éclat, et n'est offusquée par aucune autre voix : il efface tous les autres oiseaux, suivant le même M. Barrington, par ses sons moelleux et flûtés, et par la durée non interrompue de son ramage qu'il soutient quelquefois pendant vingt secondes. Le même observateur a compté dans ce ramage seize reprises différentes, bien déterminées par leurs premières et dernières notes, et dont l'oiseau sait varier avec goût les notes in-

termédiaires : enfin il s'est assuré que la sphère que remplit la voix d'un rossignol, n'a pas moins d'un mille de diamètre, sur-tout lorsque l'air est calme ; ce qui égale au moins la portée de la voix humaine.

Il est étonnant qu'un si petit oiseau, qui ne pèse pas une demi-once, ait tant de force dans les organes de la voix : aussi M. Hunter a-t-il observé que les muscles du larynx, ou si l'on veut du gosier, étoient plus forts à proportion dans cette espèce que dans toute autre ; et même plus forts dans le mâle qui chante, que dans la femelle qui ne chante point.

Aristote et Pline, d'après lui, disent que le chant du rossignol dure dans toute sa force quinze jours et quinze nuits sans interruption, dans le temps où les arbres se couvrent de verdure, ce qui doit ne s'entendre que des rossignols sauvages, et n'être pas pris à la rigueur ; car ces oiseaux ne sont pas

muets avant ni après l'époque fixée par Aristote : à la vérité, ils ne chantent pas alors avec autant d'ardeur ni aussi constamment ; ils commencent d'ordinaire au mois d'avril, et ne finissent tout-à-fait qu'au mois de juin, vers le solstice ; mais la véritable époque où leur chant diminue beaucoup, c'est celle où leurs petits viennent à éclore, parce qu'ils s'occupent alors du soin de les nourrir, et que, dans l'ordre des instincts, la nature a donné la prépondérance à ceux qui tendent à la conservation des espèces. Les rossignols captifs continuent de chanter pendant neuf ou dix mois, et leur chant est non-seulement plus long-temps soutenu, mais encore plus parfait et mieux formé : de là M. Barrington tire cette conséquence, que dans cette espèce, ainsi que dans bien d'autres, le mâle ne chante pas pour amuser sa femelle, ni pour charmer ses ennuis durant l'incubation : conséquence juste et de toute vérité. En

effet, la femelle qui couve remplit cette fonction par un instinct, ou plutôt par une passion plus forte en elle que la passion même de l'amour; elle y trouve des jouissances intérieures dont nous ne pouvons bien juger, mais qu'elle paroît sentir vivement, et qui ne permettent pas de supposer que dans ces momens elle ait besoin de consolation. Or, puisque ce n'est ni par devoir ni par vertu que la femelle couve, ce n'est point non plus par procédé que le mâle chante; il ne chante pas en effet durant la seconde incubation: c'est l'amour, et sur-tout le premier période de l'amour, qui inspire aux oiseaux leur ramage: c'est au printemps qu'ils éprouvent et le besoin d'aimer et celui de chanter; ce sont les mâles qui ont le plus de desirs, et ce sont eux qui chantent le plus: ils chantent la plus grande partie de l'année, lorsqu'on sait faire régner autour d'eux un printemps perpétuel qui renouvelle incessamment leur ardeur,

sans leur offrir aucune occasion de l'éteindre; c'est ce qui arrive aux rossignols que l'on tient en cage, et même, comme nous venons de le dire, à ceux que l'on prend adultes; on en a vu qui se sont mis à chanter de toutes leurs forces peu d'heures après avoir été pris. Il s'en faut bien cependant qu'ils soient insensibles à la perte de leur liberté, sur-tout dans les commencemens; il se laisseroient mourir de faim les sept ou huit premiers jours, si on ne leur donnoit la béquée; et ils se casseroient la tête contre le plafond de leur cage, si on ne leur attachoit les ailes; mais à la longue la passion de chanter l'emporte, parce qu'elle est entretenue par une passion plus profonde. Le chant des autres oiseaux, le son des instrumens, les accens d'une voix douce et sonore, les excitent aussi beaucoup; ils accourent, ils s'approchent, attirés par les beaux sons, mais les duo semblent les attirer encore plus puissamment, ce qui prou-

veroit qu'ils ne sont pas insensibles aux effets de l'harmonie : ce ne sont point des auditeurs muets ; ils se mettent à l'unisson, et font tous leurs efforts pour éclipser leurs rivaux, pour couvrir toutes les autres voix et même tous les autres bruits ; on prétend qu'on en a vu tomber morts aux pieds de la personne qui chantoit ; on en a vu un autre qui s'agitoit, gonfloit sa gorge et faisoit entendre un gazouillement de colère, toutes les fois qu'un serin qui étoit près de lui se disposoit à chanter, et il étoit venu à bout par ses menaces de lui imposer silence, tant il est vrai que la supériorité n'est pas toujours exempte de jalousie ! Seroit-ce par une suite de cette passion de primer, que ces oiseaux sont si attentifs à prendre leurs avantages, et qu'ils se plaisent à chanter dans un lieu résonnant ou bien à portée d'un écho ?

Tous les rossignols ne chantent pas également bien ; il y en a dont le ra-

mage est si médiocre, que les amateurs ne veulent point les regarder ; on a même cru s'appercevoir que les rossignols d'un pays ne chantoient pas comme ceux d'un autre; les curieux en Angleterre préfèrent, dit-on, ceux de la province de Surry à ceux de Middlessex, comme ils préfèrent les pinsons de la province d'Essex, et les chardonnerets de celle de Kent. Cette diversité de ramage dans les oiseaux d'une même espèce a été comparée, avec raison, aux différences qui se trouvent dans les dialectes d'une même langue : il est difficile d'en assigner les vraies causes, parce que la plupart sont accidentelles. Un rossignol aura entendu par hasard d'autres oiseaux chanteurs ; les efforts que l'émulation lui aura fait faire auront perfectionné son chant, et il l'aura transmis ainsi perfectionné à ses descendans ; car chaque père est le maître à chanter de ses petits ; et l'on sent combien, dans la suite des générations, ce

même chant peut être encore perfectionné ou modifié diversement par d'autres hasards semblables.

Passé le mois de juin, le rossignol ne chante plus, et il ne lui reste qu'un cri rauque, une sorte de croassement, où l'on ne reconnoît point du tout la mélodieuse philomèle; et il n'est pas surprenant qu'autrefois en Italie on lui donnât un autre nom dans cette circonstance; c'est en effet un autre oiseau, un oiseau absolument différent, du moins quant à la voix, et même un peu quant aux couleurs du plumage.

Dans l'espèce du rossignol, comme dans toutes les autres, il se trouve quelquefois des femelles qui participent à la constitution du mâle, à ses habitudes, et spécialement à celle de chanter. J'ai vu une de ces femelles chantantes qui étoit privée; son ramage ressembloit à celui du mâle; cependant il n'étoit ni aussi fort ni aussi varié : elle le conserva jusqu'au printemps; mais alors,

subordonnant l'exercice de ce talent qui lui étoit étranger, aux véritables fonctions de son sexe, elle se tut pour faire son nid et sa ponte, quoiqu'elle n'eût point de mâle. Il semble que dans les pays chauds, tels que la Grèce, il est assez ordinaire de voir de ces femelles chantantes, et dans cette espèce et dans beaucoup d'autres; du moins c'est ce qui résulte d'un passage d'Aristote.

Un musicien, dit M. Frisch, devroit étudier le chant du rossignol, c'est ce qu'essaya jadis le jésuite Kirker, et ce qu'a tenté nouvellement M. Barrington: mais de l'aveu de ce dernier, c'a été sans aucun succès; ces airs notés, étant exécutés par le plus habile joueur du flûte, ne ressembloient point du tout au chant du rossignol. M. Barrington soupçonne que la difficulté vient de ce qu'on ne peut apprécier au juste la durée relative, ou si l'on veut, la valeur de chaque note: cependant quoiqu'il ne soit point aisé de déterminer la mesure que

suit le rossignol lorsqu'il chante, de saisir ce rithme si varié dans ses mouvemens, si nuancé dans ses transitions, si libre dans sa marche, si indépendant de toutes nos règles de convention, et par cela même si convenable au chantre de la Nature; ce rithme en un mot fait pour être finement senti par un organe délicat, et non pour être marqué à grand bruit par un bâton d'orchestre; il me paroît encore plus difficile d'imiter avec un instrument mort les sons du rossignol, ses accens si pleins d'ame et de vie, ses tours de gosier, son expression, ses soupirs; il faut pour cela un instrument vivant, et d'une perfection rare, je veux dire une voix sonore, harmonieuse et légère, un timbre pur, moelleux, éclatant, un gosier de la plus grande flexibilité, et tout cela guidé par une oreille juste, soutenu par un acte sûr, et vivifié par une sensibilité exquise : voilà les instrumens avec lesquels on peut rendre le chant du rossi-

gnol. J'ai vu deux personnes qui n'en auroient pas noté un seul passage, et qui cependant l'imitoient dans toute son étendue, et de manière à faire illusion; c'étoient deux hommes, ils siffloient plutôt qu'ils ne chantoient, mais l'un siffloit si naturellement, qu'on ne pouvoit distinguer à la conformation de ses lèvres si c'étoit lui ou son voisin qu'on entendoit; l'autre siffloit avec plus d'effort, il étoit même obligé de prendre une attitude contrainte; mais, quant à l'effet, son imitation n'étoit pas moins parfaite: enfin on voyoit, il y a fort peu d'années, à Londres, un homme qui, par son chant, savoit attirer les rossignols, au point qu'ils venoient se percher sur lui, et se laissoient prendre à la main.

Comme il n'est pas donné à tout le monde de s'approprier le chant du rossignol par une imitation fidelle, et que tout le monde est curieux d'en jouir, plusieurs ont tâché de se l'approprier d'une manière plus simple, je veux dire

en se rendant maîtres du rossignol lui-même, et le réduisant à l'état de domesticité; mais c'est un domestique d'une humeur difficile, et dont on ne tire le service desiré qu'en ménageant son caractère. L'amour et la gaîté ne se commandent pas, encore moins les chants qu'ils inspirent: si l'on veut faire chanter le rossignol captif, il faut le bien traiter dans sa prison, il faut en peindre les murs de la couleur de ses bosquets, l'environner, l'ombrager de feuillages, étendre de la mousse sous ses pieds, le garantir du froid et des visites importunes, lui donner une nourriture abondante, et qui lui plaise; en un mot, il faut lui faire illusion sur sa captivité, et tâcher de la rendre aussi douce que la liberté, s'il étoit possible. A ces conditions le rossignol chantera dans la cage; si c'est un vieux, pris dans le commencement du printemps, il chantera au bout de huit jours et même plus tôt, et il recommencera à chanter tous les

ans au mois de mai et sur la fin de décembre; si ce sont des jeunes de la première ponte, élevés à la brochette, ils commenceront à gazouiller dès qu'ils commenceront à manger seuls ; leur voix se haussera, se formera par degrés ; elle sera dans toute sa force sur la fin de décembre, et ils l'exerceront tous les jours de l'année, excepté au temps de la mue : ils chanteront beaucoup mieux que les rossignols sauvages ; ils embelliront leur chant naturel de tous les passages qui leur plairont dans le chant des autres oiseaux qu'on leur fera entendre, et de tous ceux que leur inspirera l'envie de les surpasser : ils apprendront à chanter des airs si on a la patience et le mauvais goût de les siffler avec la *rossignolette ;* ils apprendront même à chanter alternativement avec un chœur, et à répéter leur couplet à propos ; enfin ils apprendront à parler quelle langue on voudra. Les fils de l'empereur Claude en avoient qui

parloient grec et latin; mais ce qu'ajoute Pline est plus merveilleux, c'est que tous les jours ces oiseaux préparoient de nouvelles phrases, et même des phrases assez longues, dont ils régaloient leurs maîtres : l'adroite flatterie a pu faire croire cela à de jeunes princes, mais un philosophe tel que Pline ne doit se permettre, ni de le croire, ni ne chercher à le faire croire, parce que rien n'est plus contagieux que l'erreur appuyée d'un grand nom : aussi plusieurs écrivains se prévalent de l'autorité de Pline, ont renchéri sur le merveilleux de son récit. Gesner, entr'autres, rapporte la lettre d'un homme digne de foi (comme on va le voir) où il est question de deux rossignols, appartenans à un maître d'hôtellerie de Ratisbonne, lesquels passoient les nuits à converser en allemand, sur les intérêts politiques de l'Europe, sur ce qui s'étoit passé, sur ce qui devoit arriver bientôt, et qui arriva en effet ; à la vé-

rité, pour rendre la chose plus croyable, l'auteur de la lettre avoue que ces rossignols ne faisoient que répéter ce qu'ils avoient entendu dire à quelques militaires, ou à quelques députés de la diète, qui fréquentoient la même hôtellerie; mais avec cet adoucissement même, c'est encore une histoire absurde, et qui ne mérite pas d'être réfutée sérieusement.

J'ai dit que les vieux prisonniers avoient deux saisons pour chanter, le mois de mai et celui de décembre; mais ici l'art peut encore faire une seconde violence à la nature, et changer à son gré l'ordre de ces saisons, en tenant les oiseaux dans une chambre rendue obscure par degrés, tant que l'on veut qu'ils gardent le silence, et leur redonnant le jour, aussi par degrés, quelque temps avant celui où l'on veut les entendre chanter; le retour ménagé de la lumière, joint à toutes les autres précautions indiquées ci-dessus,

aura sur eux les effets du printemps. Ainsi, l'art est parvenu à leur faire chanter et dire ce qu'on veut et quand on veut; et si l'on a un assez grand nombre de ces vieux captifs, et qu'on ait la petite industrie de retarder et d'avancer le temps de la mue, on pourra, en les tirant successivement de la chambre obscure, jouir de leur chant toute l'année sans aucune interruption. Parmi les jeunes qu'on élève, il s'en trouve qui chantent la nuit; mais la plupart commencent à se faire entendre le matin sur les huit à neuf heures dans le temps des courts jours, et toujours plus matin à mesure que les jours croissent.

On ne se douteroit pas qu'un chant aussi varié que celui du rossignol est renfermé dans les bornes étroites d'une seule octave; c'est cependant ce qui résulte de l'observation attentive d'un homme de goût, qui joint la justesse de l'oreille aux lumières de l'esprit: à

la vérité, il a remarqué quelques sons aigus qui alloient à la double octave, et passoient comme des éclairs; mais cela n'arrive que très-rarement, et lorsque l'oiseau, par un effort du gosier, fait octavier sa voix, comme un flûteur fait octavier sa flûte en forçant le vent.

Cet oiseau est capable, à la longue, de s'attacher à la personne qui a soin de lui: lorsqu'une fois la connoissance est faite, il distingue son pas avant de la voir, il la salue d'avance par un cri de joie, et s'il est en mue, on le voit se fatiguer en efforts inutiles pour chanter, et suppléer, par la gaîté de ses mouvemens, par l'ame qu'il met dans ses regards, à l'expression que son gosier lui refuse: lorsqu'il perd sa bienfaitrice, il meurt quelquefois de regret; s'il survit, il lui faut long-temps pour s'accoutumer à une autre; il s'attache fortement, parce qu'il s'attache difficilement, comme font tous les caractères timides et sauvages; il est aussi très-

solitaire : les rossignols voyagent seuls, arrivent seuls aux mois d'avril et de mai, s'en retournent seuls au mois de septembre ; et, lorsqu'au printemps le mâle et la femelle s'apparient pour nicher, cette union particulière semble fortifier encore leur aversion pour la société générale ; car ils ne souffrent alors aucun de leurs pareils dans le terrein qu'ils se sont approprié : on croit que c'est afin d'avoir une chasse assez étendue pour subsister eux et leur famille; et ce qui le prouve, c'est que la distance des nids est beaucoup moindre dans un pays où la nourriture abonde : cela prouve aussi que la jalousie n'entre pour rien dans leurs motifs, comme quelques-uns l'ont dit : car on sait que la jalousie ne trouve jamais les distances assez grandes, et que l'abondance des vivres ne diminue ni ses ombrages ni ses précautions.

Chaque couple commence à faire son nid vers la fin d'avril et au commen-

cement de mai : ils le construisent de feuilles, de joncs, de brins d'herbe grossière en dehors, de petites fibres, de racine, de crin, et d'une espèce de bourre en dedans; ils le placent à une bonne exposition, un peu tournée au levant, et dans le voisinage des eaux; ils le posent ou sur les branches les plus basses des arbustes, tels que les groseillers, épines blanches, pruniers sauvages, charmilles, etc. ou sur une touffe d'herbe, et même à terre au pied de ces arbustes; c'est ce qui fait que leurs œufs ou leurs petits, et quelquefois la mère, sont la proie des chiens de chasse, des renards, des fouines, des belettes, des couleuvres, etc.

Dans notre climat, la femelle pond ordinairement cinq œufs d'un brun verdâtre uniforme, excepté que le brun domine au gros bout, et le verdâtre au petit bout : la femelle couve seule, elle ne quitte son poste que pour chercher

à manger; et elle ne le quitte que sur le soir, et lorsqu'elle est pressée par le faim : pendant son absence, le mâle semble avoir l'œil sur le nid. Au bout de dix-huit ou vingt jours d'incubation, les petits commencent à éclore : le nombre des mâles est communément plus que double de celui des femelles; aussi, lorsqu'au mois d'avril on prend un mâle apparié, il est bientôt remplacé auprès de la veuve par un autre, et celui-ci par un troisième; en sorte qu'après l'enlèvement successif de trois ou quatre mâles, la couvée n'en va pas moins bien. La mère dégorge la nourriture à ses petits, comme font les femelles des serins; elle est aidée par le père dans cette intéressante fonction : c'est alors que celui-ci cesse de chanter, pour s'occuper sérieusement du soin de la famille : on dit même que, durant l'incubation, ils chantent rarement près du nid, de peur de le faire découvrir; mais, lorsqu'on approche de ce nid, la

tendresse paternelle se trahit par des cris que lui arrache le danger de la couvée, et qui ne font que l'augmenter. En moins de quinze jours les petits sont couverts de plumes, et c'est alors qu'il faut sevrer ceux qu'on veut élever : lorsqu'ils volent seuls, les père et mère recommencent une autre ponte, et après cette seconde une troisième ; mais, pour que cette dernière réussisse, il faut que les froids ne surviennent pas de bonne heure : dans les pays chauds, ils font jusqu'à quatre pontes, et partout les dernières sont les moins nombreuses.

L'homme, qui ne croit posséder que lorsqu'il peut user et abuser de ce qu'il possède, a trouvé le moyen de faire nicher les rossignols dans la prison : le plus grand obstacle étoit l'amour de la liberté, qui est très-vif dans ces oiseaux ; mais on a su contre-balancer ce sentiment naturel par des sentimens aussi naturels et plus forts, le besoin

d'aimer et de se reproduire, l'amour de la géniture, etc. On prend un mâle et une femelle appariés, et on les lâche dans une grande volière, ou plutôt dans un coin de jardin planté d'ifs, de charmilles et autres arbrisseaux, et dont on aura fait une volière, en l'environnant de filets : c'est la manière la plus douce et la plus sûre d'obtenir de leur race. On peut encore y réussir, mais plus difficilement, en plaçant ce mâle et cette femelle dans un cabinet peu éclairé, chacun dans une cage séparée, leur donnant tous les jours à manger aux mêmes heures, laissant quelquefois les cages ouvertes, afin qu'ils fassent connoissance avec le cabinet, la leur ouvrant tout-à-fait au mois d'avril pour ne la plus fermer, et leur fournissant alors les matériaux qu'ils ont coutume d'employer à leurs nids, tels que les feuilles de chêne, mousse, chiendent épluché, bourre de cerf, des crins, de la terre, de l'eau; mais on aura soin

de retirer l'eau quand la femelle couvera. On a aussi cherché le moyen d'établir des rossignols dans un endroit où il n'y en a point encore eu : pour cela, on tâche de prendre le père, la mère et toute la couvée avec le nid, on transporte ce nid dans un site qu'on aura choisi le plus semblable à celui d'où on l'aura enlevé ; on tient les deux cages qui renferment le père et la mère à portée des petits, jusqu'à ce qu'ils ayent entendu leur cri d'appel ; alors on leur ouvre la cage sans se montrer : le mouvement de la nature les porte droit au lieu où ils ont entendu crier leurs petits ; ils leur donnent tout de suite la becquée ; ils continueront de les nourrir tant qu'il sera nécessaire, et l'on prétend que l'année suivante ils reviendront au même endroit ; ils y reviendront sans doute s'ils y trouvent une nourriture convenable et les commodités pour nicher, car sans cela tous les autres soins seroient à pure perte, et

avec cela ils seront à-peu-près superflus.

Si l'on veut élever soi-même de jeunes rossignols, il faut préférer ceux de la première ponte, et leur donner tel instituteur que l'on jugera à propos; mais les meilleurs, à mon avis, ce sont d'autres rossignols, sur-tout ceux qui chantent le mieux.

Au mois d'août les vieux et les jeunes quittent les bois pour se rapprocher des buissons, des haies vives, des terres nouvellement labourées, où ils trouvent plus de vers et d'insectes; peut-être aussi ce mouvement général a-t-il quelque rapport à leur prochain départ; il n'en reste point en France pendant l'hiver, non plus qu'en Angleterre, en Allemagne, en Italie, en Grèce, etc.; et, comme on assure qu'il n'y en a point en Afrique, on peut juger qu'ils se retirent en Asie. Cela est d'autant plus vraisemblable, que l'on en trouve en Perse, à la Chine, et même

au Japon, où ils sont fort recherchés, puisque ceux qui ont la voix belle s'y vendent, dit-on, vingt cobangs (1). Ils sont généralement répandus dans toute l'Europe, jusqu'en Suède et en Sibérie, où ils chantent très-agréablement; mais, en Europe comme en Asie, il y a des contrées qui ne leur conviennent point, et où ils ne s'arrêtent jamais; par exemple, le Bugey jusqu'à la hauteur de Nantua, une partie de la Hollande, l'Ecosse, l'Irlande, la partie nord du pays de Galles, et même de toute l'Angleterre, excepté la province d'Yorck; le pays des Dauliens aux environs de Delphes, le royaume de Siam, etc. Partout ils sont connus pour des oiseaux

(1) Kœmpfer, *Hist. du Japon*, tome 1, pag. 13. Le cobang vaut quarante taels, le tael cinquante-sept sous de France, et les vingt cobangs près de cent louis. Les rossignols étoient bien plus chers à Rome, comme nous le verrons à l'article du rossignol blanc.

voyageurs, et cette habitude innée est si forte en eux, que ceux que l'on tient en cage s'agitent beaucoup au printemps et en automne, sur-tout la nuit, aux époques ordinaires marquées pour leurs migrations : il faut donc que cet instinct qui les porte à voyager soit indépendant de celui qui les porte à éviter le grand froid, et à chercher un pays où ils puissent trouver une nourriture convenable; car, dans la cage, ils n'éprouvent ni froid ni disette, et cependant ils s'agitent.

Cet oiseau appartient à l'ancien continent, et, quoique les missionnaires et les voyageurs parlent du rossignol du Canada, de celui de la Louisiane, de celui des Antilles, etc. on sait que ce dernier est une espèce de moqueur; que celui de la Louisiane est le même que celui des Antilles, puisque, selon le Page Dupratz, il se trouve à la Martinique et à la Guadeloupe; et l'on voit par ce que dit le P. Charlevoix de ce-

lui du Canada, ou que ce n'est point un rossignol, ou que c'est un rossignol dégénéré. Il est possible en effet que cet oiseau, qui fréquente les parties septentrionales de l'Europe et de l'Asie, ait franchi les mers étroites qui, à cette hauteur, séparent les deux continens, ou qu'il ait été porté dans le nouveau par un coup de vent ou par quelque navire, et que, trouvant le climat peu favorable, soit à cause des grands froids, soit à cause de l'humidité, ou du défaut de nourriture, il chante moins bien au nord de l'Amérique qu'en Asie et en Europe, de même qu'il chante moins bien en Ecosse qu'en Italie; car c'est une règle générale que tout oiseau ne chante que peu ou point du tout lorsqu'il souffre du froid, de la faim, etc.; et l'on sait d'ailleurs que le climat de l'Amérique, et sur-tout du Canada, n'est rien moins que favorable au chant des oiseaux; c'est ce qu'aura éprouvé notre rossignol transplanté au Canada;

car il est plus que probable qu'il s'y trouve aujourd'hui, l'indication trop peu circonstanciée du P. Charlevoix ayant été confirmée depuis par le témoignage positif d'un médecin résidant à Québec, et de quelques voyageurs.

Comme les rossignols, du moins les mâles, passent toutes les nuits du printemps à chanter, les anciens s'étoient persuadés qu'ils ne dormoient point dans cette saison, et de cette conséquence peu juste est née cette erreur que leur chair étoit une nourriture antisoporeuse, qu'il suffisoit d'en mettre le cœur et les yeux sous l'oreiller d'une personne pour lui donner une insomnie; enfin, ces erreurs gagnant du terrein et passant dans les arts, le rossignol est devenu l'emblême de la vigilance. Mais les modernes, qui ont observé de plus près ces oiseaux, se sont apperçus que, dans la saison du chant, ils dormoient pendant le jour, et que ce sommeil du jour, sur-tout en hiver, annonçoit

qu'ils étoient prêts à reprendre leur ramage. Non-seulement ils dorment, mais ils rêvent, et d'un rêve de rossignol, car on les entend gazouiller à demi-voix et chanter tout bas. Au reste, on a débité beaucoup d'autres fables sur cet oiseau, comme on fait sur tout ce qui a de la célébrité; on a dit qu'une vipère, ou, selon d'autres, un crapaud, le fixant lorsqu'il chante, le fascine par le seul ascendant de son regard, au point qu'il perd insensiblement la voix, et finit par tomber dans la gueule béante du reptile. On a dit que les père et mère ne soignoient parmi leurs petits que ceux qui montroient du talent, et qu'ils tuoient les autres, ou les laissoient périr d'inanition (il faut supposer qu'ils savent excepter les femelles). On a dit qu'ils chantoient beaucoup mieux lorsqu'on les écoutoit que lorsqu'ils chantoient pour leur plaisir. Toutes ces erreurs dérivent d'une source commune, de l'habitude où sont les hommes de prêter

aux animaux leurs foiblesses, leurs passions et leurs vices.

Les rossignols qu'on tient en cage ont coutume de se baigner après qu'ils ont chanté : M. Hébert a remarqué que c'étoit la première chose qu'ils faisoient le soir, au moment où l'on allumoit la chandelle ; il a aussi observé un autre effet de la lumière sur ces oiseaux, dont il est bon d'avertir : un mâle, qui chantoit très-bien, s'étant échappé de sa cage, s'élança dans le feu, où il périt avant qu'on pût lui donner aucun secours.

Ces oiseaux ont une espèce de balancement du corps, qu'ils élèvent et abaissent tour-à-tour, et presque parallèlement au plan de position ; les mâles que j'ai vus avoient ce balancement singulier, mais une femelle que j'ai gardée deux ans ne l'avoit pas : dans tous, la queue a un mouvement propre de haut en bas fort marqué, et qui sans doute a donné occasion à M. Linnæus de les

ranger parmi les hoche-queues ou *motacilles*.

Les rossignols se cachent au plus épais des buissons : ils se nourrissent d'insectes aquatiques et autres, de petits vers, d'œufs ou plutôt de nymphes de fourmis ; ils mangent aussi des figues, des baies, etc. Mais, comme il seroit difficile de fournir habituellement ces sortes de nourritures à ceux que l'on tient en cage, on a imaginé différentes pâtées dont ils s'accommodent fort bien. Je donne ici celle dont se sert un amateur de ma connoissance (1),

---

(1) M. le Moine donne des pâtées différentes, selon les différens âges ; celle du premier âge est composée de cœur de mouton, mie de pain, chenevis et persil, parfaitement pilés et mêlés ; il en faut toujours de la nouvelle. La seconde consiste en parties égales d'omelette hachée et de mie de pain, avec une pincée de persil haché. La troisième est plus composée et demande plus de façon : prenez deux livres de bœuf maigre, une demi-livre de pois-chiches ;

parce qu'elle est éprouvée, et que j'ai vu un rossignol qui, avec cette seule nourriture, a vécu jusqu'à sa dix-septième année : ce vieillard avoit commencé à grisonner dès l'âge de sept ans; à quinze, il avoit des pennes entièrement blanches aux ailes et à la queue; ses jambes ou plutôt ses tarses, avoient beaucoup grossi, par l'accroissement extraordinaire qu'avoient pris les lames dont ces parties sont recouvertes dans les oiseaux; enfin il avoit des espèces de nodus aux doigts comme les goutteux, et on étoit obligé de temps en temps de lui rogner la pointe du bec

---

autant de millet jaune ou écorché, de semence de pavot blanc et d'amandes douces, une livre de miel blanc, deux onces de fleur de farine, douze jaunes d'œufs frais, deux ou trois onces de beurre frais et un gros et demi de safran en poudre; le tout séché, chauffé long-temps en remuant toujours, et réduit en une poussière très-fine, passée au tamis de soie. Cette poudre se conserve et sert pendant un an.

supérieur; mais il n'avoit que cela des incommodités de la vieillesse; il étoit toujours gai, toujours chantant, comme dans son plus bel âge, toujours caressant la main qui le nourrissoit. Il faut remarquer que ce rossignol n'avoit jamais été apparié : l'amour semble abréger les jours, mais il les remplit, il remplit de plus le vœu de la nature; sans lui, les sentimens si doux de la paternité seroient inconnus; enfin il étend l'existence dans l'avenir, et procure, au moyen des générations qui se succèdent, une sorte d'immortalité; grands et précieux dédommagemens de quelques jours de tristesse et d'infirmités qu'il retranche peut-être à la vieillesse!

On a reconnu que les drogues échauffantes et les parfums excitoient les rossignols à chanter; que les vers de farine et ceux du fumier leur convenoient lorsqu'ils étoient trop gras, et les figues lorsqu'ils étoient trop maigres; enfin

que les araignées étoient pour eux un purgatif : on conseille de leur faire prendre tous les ans ce purgatif au mois d'avril : une demi-douzaine d'araignées sont la dose ; on recommande aussi de ne leur rien donner de salé.

Lorsqu'ils ont avalé quelque chose d'indigeste, ils le rejettent sous la forme de pilules ou de petites pelotes, comme font les oiseaux de proie ; et ce sont en effet des oiseaux de proie très-petits, mais très-féroces, puisqu'ils ne vivent que d'êtres vivans. Il est vrai que Belon admire *la providence qu'ils ont de n'avaler aucun petit ver qu'ils ne l'aient premièrement fait mourir ;* mais c'est apparemment pour éviter la sensation désagréable que leur causeroit une proie vivante, et qui pourroit continuer de vivre dans leur estomac à leurs dépens.

Tous les piéges sont bons pour les rossignols ; ils sont peu défians, quoiqu'assez timides : si on les lâche dans un endroit où il y a d'autres oiseaux en

cage, ils vont droit à eux, et c'est un moyen, entre beaucoup d'autres, pour les attirer : le chant de leurs camarades, le son des instrumens de musique, celui d'une belle voix, comme on l'a vu plus haut, et même des cris désagréables, tels que ceux d'un chat attaché au pied d'un arbre, et que l'on tourmente exprès, tout cela les fait venir également; ils sont curieux et même badauds; ils admirent tout et sont dupes de tout; on les prend à la pipée, aux gluaux, avec le trébuchet des mésanges dans des reginglettes tendues sur de la terre nouvellement remuée, où l'on a répandu des nymphes de fourmis, des vers de farine, ou bien ce qui y ressemble, comme de petits morceaux de blancs d'œufs durcis, etc. Il faut avoir l'attention de faire ces reginglettes et autres piéges de même genre avec du taffetas et non avec du filet où leurs plumes s'embarrasseroient, et où ils en pourroient perdre quelques-unes, ce qui

retarderoit leur chant : il faut au contraire, pour l'avancer au temps de la mue, leur arracher les pennes de la queue, afin que les nouvelles soient plus tôt revenues; car tant que la nature travaille à reproduire ces plumes, elle leur interdit le chant.

Ces oiseaux sont fort bons à manger lorsqu'ils sont gras, et le disputent aux ortolans; on les engraisse en Gascogne pour la table; cela rappelle la fantaisie d'Héliogabale qui mangeoit des langues de rossignols, de paons, etc. et le plat fameux du comédien Ésope, composé d'une centaine d'oiseaux tous recommandables par leur talent de chanter ou par celui de parler.

Comme il est fort essentiel de ne pas perdre son temps à élever des femelles, on a indiqué beaucoup de marques distinctives pour reconnoître les mâles; ils ont, dit-on, l'œil plus grand, la tête plus ronde, le bec plus long, plus large à sa base, sur-tout étant vu par-dessous;

le plumage plus haut en couleur, le ventre moins blanc, la queue plus touffue et plus large lorsqu'ils la déploient; ils commencent plus tôt à gazouiller, et leur gazouillement est plus soutenu : ils ont l'anus plus gonflé dans la saison de l'amour, et ils se tiennent long-temps en la même place, portés sur un seul pied, au lieu que la femelle court çà et là dans la cage; d'autres ajoutent que le mâle a à chaque aile deux ou trois pennes dont le côté extérieur et apparent est noir, et que ses jambes, lorsqu'on regarde la lumière au travers, paroissent rougeâtres, tandis que celles de la femelle paroissent blanchâtres : au reste, cette femelle a dans la queue le même mouvement que le mâle, et lorsqu'elle est en joie elle sautille comme lui, au lieu de marcher. Ajoutez à cela les différences intérieures qui sont plus décisives : les mâles que j'ai disséqués au printemps avoient deux testicules fort gros, de forme ovoïde; le plus gros

des deux (car ils n'étoient pas égaux) avoit trois lignes et demie de long sur deux de large; l'ovaire des femelles que j'ai observées dans le même temps contenoit des œufs de différentes grosseurs, depuis un quart de ligne jusqu'à une ligne de diamètre.

Il s'en faut bien que le plumage de cet oiseau réponde à son ramage; il a tout le dessus du corps d'un brun plus ou moins roux; la gorge, la poitrine et le ventre d'un gris-blanc; le devant du cou d'un gris plus foncé; les couvertures inférieures de la queue et des ailes d'un blanc-roussâtre, plus roussâtre dans les mâles; les pennes des ailes d'un gris-brun tirant au roux; la queue d'un brun plus roux; le bec brun, les pieds aussi, mais avec une teinte de couleur de chair; le fond des plumes cendré-foncé.

On prétend que les rossignols qui sont nés dans les contrées méridionales ont le plumage plus obscur, et que

ceux des contrées septentrionales ont plus de blanc : les jeunes mâles sont aussi, dit-on, plus blanchâtres que les jeunes femelles, et en général la couleur des jeunes est plus variée avant la mue, c'est-à-dire, avant la fin de juillet, et elle est si semblable à celle des jeunes rouges-queues, qu'on les distingueroit à peine s'ils n'avoient pas un cri différent ; aussi ces deux espèces sont-elles amies.

Longueur totale, six pouces un quart ; bec, huit lignes, jaune en dedans, ayant une grande ouverture, les bords de la pièce supérieure échancrés près de la pointe ; tarse, un pouce ; doigt extérieur uni à celui du milieu par sa base ; ongles déliés, le postérieur le plus fort de tous ; vol, neuf pouces ; queue, trente lignes, composée de douze pennes, dépasse les ailes de seize lignes.

Tube intestinal, du ventricule à l'anus, sept pouces quatre lignes ; œso-

phage, près de deux pouces, se dilatant en une espèce de poche glanduleuse avant son insertion dans le gésier; celui-ci musculeux, il occupoit la partie gauche du bas-ventre, n'étoit point recouvert par les intestins, mais seulement par un lobe du foie; deux très-petits *cæcum;* une vésicule du fiel : le bout de la langue garni de filets et comme tronqué, ce qui n'étoit pas ignoré des anciens, et peut avoir donné lieu à la fable de Philomèle, qui eut la langue coupée.

Variétés du ROSSIGNOL.

I. Le grand rossignol. Il est certain qu'il y a variété de grandeur dans cette espèce, mais il y a beaucoup d'incertitudes et de contrariétés dans les opinions des naturalistes sur les endroits où se trouvent les grands rossignols; c'est dans les plaines et au bord des eaux, selon Schwenckfeld qui assigne

aux petits les coteaux agréables : c'est dans les forêts, selon Aldrovande; selon d'autres, au contraire, ceux qui habitent les forêts sèches et n'ont que la pluie et les gouttes de rosée pour se desaltérer, sont les plus petits, ce qui est très-vraisemblable. En Anjou, il est une race de rossignols beaucoup plus gros que les autres, laquelle se tient et niche dans les charmilles; les petits se plaisent sur les bords des ruisseaux et des étangs. M. Frisch parle aussi d'une race un peu plus grande que la commune, laquelle chante plus la nuit, et même d'une manière peu différente; enfin l'auteur du Traité du rossignol, admet trois races de rossignols; il place les plus grands, les plus robustes, les mieux chantans, dans les buissons à portée des eaux; les moyens dans les plaines, et les plus petits de tous sur les montagnes. Il résulte de tout cela qu'il existe une race, ou, si l'on veut, des races de grands rossignols, mais qui



ne sont point attachées à une demeure bien fixe. Le grand rossignol est le plus commun en Silésie ; il a le plumage cendré avec un mélange de roux, et il passe pour chanter mieux que le petit.

II. Le rossignol blanc. Cette variété étoit fort rare à Rome : Pline rapporte qu'on en fit présent à Agrippine, femme de l'empereur Claude, et que l'individu qui lui fut offert coûta six mille sesterces, que Budé évalue à quinze mille écus de notre monnoie, sur le pied où elle étoit de son temps, et qui s'évalueroit aujourd'hui à un somme numéraire presque double : cependant Aldrovande prétend qu'il y a erreur dans les chiffres, et que la somme doit être encore plus grande. Cet auteur a vu un rossignol blanc, mais il n'entre dans aucun détail. M. le marquis d'Argens en a actuellement un de cette couleur qui est de la plus grande taille, quoique jeune, et dont le chant est déjà formé, mais moins fort que celui des vieux :

« Il a, dit M. le marquis d'Argens, la tête et le cou du plus beau blanc, les ailes et la queue de même; sur le milieu du dos, ses plumes sont d'un brun fort clair et mêlées de petites plumes blanches...... celles qui sont sous le ventre sont d'un gris-blanc. Ce nouveau venu paroît causer une jalousie étonnante à un vieux rossignol que j'ai depuis quelque temps. »

Oiseau étranger qui a rapport au Rossignol.

LE FOUDI-JALA.

Ce rossignol, qui se trouve à Madagascar, est de la même taille du nôtre, et lui ressemble à beaucoup d'égards; seulement il a les jambes et les ailes plus courtes, et il en diffère aussi par les couleurs du plumage; il a la tête rousse avec une tache brune de chaque côté; la gorge blanche; la poitrine d'un roux-clair; le ventre d'un brun teinté

de roux et d'olive ; tout le dessus du corps, compris ce qui paroît des pennes de la queue et des ailes, d'un brun-olivâtre ; le bec et les pieds d'un brun-foncé. M. Brisson, à qui l'on doit la connoissance de cette espèce, ne dit point si elle chante, à moins qu'il n'ait cru l'avoir dit assez en lui donnant le nom de rossignol.

Longueur totale, six pouces cinq lignes ; bec, neuf lignes ; tarse, neuf lignes et demie ; vol, huit pouces et demi ; queue, deux pouces et demi, composée de douze pennes, un peu étagée, dépasse les ailes d'environ vingt lignes.

LA FAUVETTE.

Première espèce.

Le triste hiver, saison de mort, est le temps du sommeil, ou plutôt de la torpeur de la nature, les insectes sans vie, les reptiles sans mouvement, les végétaux sans verdure et sans accrois-

URELLE

t le dessus du
aroît des peu-
es, d'un brun-
eds d'un brun-
'on doit la con-
e, ne dit point
qu'il n'ait cru
onnant le nom

x pouces cinq
es; tarse, neuf
huit pouces et
ouces et demi,
es, un peu éta-
d'environ vingt

ETTE.

èce.

n de mort, est
ou plutôt de la
es insectes sans
nouvement, les
et sans accrois-



Deseve del. *Jourdan Sculp.*

1. LA FAUVETTE. 2. LA FAUVETTE DES ALPES.

sement, tous les habitans de l'air détruits ou relégués, ceux des eaux renfermés dans des prisons de glace, et la plupart des animaux terrestres confinés dans les cavernes, les antres et les terriers, tout nous présente les images de la langueur et de la dépopulation; mais le retour des oiseaux au printemps est le premier signal et la douce annonce du réveil de la nature vivante; et les feuillages renaissans et les bocages revêtus de leur nouvelle parure, sembleraient moins frais et moins touchans, sans les nouveaux hôtes qui viennent les animer et y chanter l'amour.

De ces hôtes des bois les fauvettes sont les plus nombreuses, comme les plus aimables; vives, agiles, légères et sans cesse remuées, tous leurs mouvemens ont l'air du sentiment; tous leurs accens, le ton de la joie, et tous leurs jeux, l'intérêt de l'amour. Ces jolis oiseaux arrivent au moment où les arbres

développent leurs feuilles et commencent à laisser épanouir leurs fleurs; ils se dispersent dans toute l'étendue de nos campagnes; les uns viennent habiter nos jardins, d'autres préfèrent les avenues et les bosquets, plusieurs espèces s'enfoncent dans les grands bois, et quelques-unes se cachent au milieu des roseaux. Ainsi, les fauvettes remplissent tous les lieux de la terre, et les animent par les mouvemens et les accens de leur tendre gaîté.

A ce mérite des graces naturelles nous voudrions réunir celui de la beauté : mais, en leur donnant tant de qualités aimables, la nature semble avoir oublié de parer leur plumage. Il est obscur et terne; excepté deux ou trois espèces qui sont légèrement tachetées, toutes les autres n'ont que des teintes, plus ou moins sombres, de blanchâtre, de gris et de roussâtre.

La première espèce, ou la fauvette proprement dite, est de la grandeur

du rossignol. Tout le manteau, qui, dans le rossignol, est roux-brun, est gris-brun dans cette fauvette, qui, de plus, est légèrement teinte de gris-roussâtre à la frange des couvertures des ailes, et le long des barbes de leurs petites pennes; les grandes sont d'un cendré-noirâtre, ainsi que les pennes de la queue, dont les deux les plus extérieures sont blanches du côté extérieur; et des deux côtés à la pointe, sur l'œil, depuis le bec, s'étend une petite ligne blanche en forme de sourcil, et l'on voit une tache noirâtre sous l'œil et un peu en arrière; cette tache confine au blanc de la gorge, qui se teint de roussâtre sur les côtés, et plus fortement sous le ventre.

Cette fauvette est la plus grande de toutes, excepté celle des Alpes, dont nous parlerons dans la suite. Sa longueur totale est de six pouces; son vol de huit pouces dix lignes; son bec, de la pointe aux angles, a huit lignes et

demie ; sa queue, deux pouces six lignes ; son pied, dix lignes.

Elle habite, avec d'autres espèces de fauvettes plus petites, dans les jardins, les bocages et les champs semés de légumes, comme fèves ou pois ; toutes se posent sur la ramée qui soutient ces légumes ; elles s'y jouent, y placent leur nid, sortent et rentrent sans cesse, jusqu'à ce que le temps de la récolte, voisin de celui de leur départ, vienne les chasser de cet asyle, ou plutôt de ce domicile d'amour.

C'est un petit spectacle de les voir s'égayer, s'agacer et se poursuivre ; leurs attaques sont légères, et ses combats innocens se terminent toujours par quelques chansons. La fauvette fut l'emblême des amours volages, comme la tourterelle de l'amour fidèle : cependant la fauvette, vive et gaie, n'en est ni moins aimante, ni moins fidèlement attachée ; et la tourterelle triste et plain-

tive, n'en est que plus scandaleusement libertine. Le mâle de la fauvette prodigue à sa femelle mille petits soins pendant qu'elle couve ; il partage sa sollicitude pour les petits qui viennent d'éclore, et ne la quitte pas même après l'éducation de la famille ; son amour semble durer encore après ses desirs satisfaits.

Le nid est composé d'herbes sèches, de brins de chanvre et d'un peu de crin en dedans ; il contient ordinairement cinq œufs que la mère abandonne lorsqu'on les a touchés, tant cette approche d'un ennemi lui paroît d'un mauvais augure pour sa future famille. Il n'est pas possible non plus de lui faire adopter des œufs d'un autre oiseau : elle les reconnoît, sait s'en défaire et les rejeter. « J'ai fait couver à plusieurs petits oiseaux des œufs étrangers, dit M. le vicomte de Querhoënt, des œufs de mésanges aux roitelets, des œufs de linotte à un rouge-gorge ; je n'ai ja-

mais pu réussir à les faire couver par des fauvettes; elles ont toujours rompu les œufs, et lorsque j'y ai substitué d'autres petits, elles les ont tués aussitôt. » Par quel charme donc, s'il en faut croire la multitude des oiseleurs et même des observateurs, se peut-il faire que la fauvette couve l'œuf que le coucou dépose dans son nid, après avoir dévoré les siens, qu'elle se charge avec affection de cet ennemi qui vient de lui naître, et qu'elle traite comme sien ce hideux petit étranger ? Au reste, c'est dans le nid de la fauvette babillarde que le coucou, dit-on, dépose le plus souvent son œuf; et, dans cette espèce, le naturel pourroit être différent. Celle-ci est d'un caractère craintif: elle fuit devant des oiseaux tout aussi foibles qu'elle, et fuit encore plus vite et avec plus de raison devant la pie-grièche sa redoutable ennemie; mais l'instant du péril passé, tout est oublié, et le moment d'après, notre fauvette reprend

sa gaité, ses mouvemens et son chant : c'est des rameaux les plus touffus qu'elle le fait entendre ; elle s'y tient ordinairement couverte, ne se montre que par instans au bord des buissons, et rentre vite à l'intérieur, sur-tout pendant la chaleur du jour. Le matin, on la voit recueillir la rosée, et, après ces courtes pluies qui tombent dans les jours d'été, courir sur les feuilles mouillées et se baigner dans les gouttes qu'elle secoue du feuillage.

Au reste, presque toutes les fauvettes partent en même temps, au milieu de l'automne, et à peine en voit-on encore quelques-unes en octobre : leur départ se fait avant que les premiers froids viennent détruire les insectes et flétrir les petits fruits dont elles vivent ; car non-seulement on les voit chasser aux mouches, aux moucherons, et chercher les vermisseaux, mais encore manger des baies de lierre, de mézéreon et de ronces ; elles engraissent même beau-



coup dans la saison de la maturité des graines de sureau, de l'hièble et du troëne.

Dans cet oiseau le bec est très-légèrement échancré vers la pointe; la langue est effrangée par le bout, et paroît fourchue; le dedans du bec, noir vers le bout, et jaune dans le fond; le gésier est musculeux, et précédé d'une dilatation de l'œsophage; les intestins sont longs de sept pouces et demi: communément on ne trouve point de vésicule du fiel, mais deux petits *cœcum;* le doigt extérieur est uni à celui du milieu par la première phalange, et l'ongle postérieur est le plus fort de tous. Les testicules, dans un mâle pris le 18 juin, avoient cinq lignes au grand diamètre, quatre dans le petit. Dans une femelle ouverte le 4 du même mois, l'*oviductus*, très-dilaté, renfermoit un œuf, et la grappe offroit les rudimens de plusieurs autres d'inégale grosseur.

Dans nos provinces méridionales et

en Italie, on nomme assez distinctement becfigues la plupart des espèces de fauvettes : méprise à laquelle les nomenclateurs, avec leur nom générique (*ficedula*), n'ont pas peu contribué. Aldrovande n'a donné les espèces de ce genre que d'une manière incomplète et confuse ; il semble ne l'avoir pas assez connu. Frisch remarque que le genre des fauvettes est en effet un des moins éclaircis et des moins déterminés dans toute l'Ornithologie. Nous avons tâché d'y porter quelques lumières, en suivant l'ordre de la nature. Toutes nos descriptions, excepté celle d'une seule espèce, ont été faites sur l'objet même ; et c'est tant sur nos propres observations que sur des faits donnés par d'excellens observateurs, que nous avons représenté les différences, les ressemblances et toutes les habitudes naturelles de ces petits oiseaux.

LA PASSERINETTE,

OU PETITE FAUVETTE.

Seconde espèce.

NOUS adoptons pour cet oiseau le nom de passerinette qu'il porte en Provence. C'est une petite fauvette qui diffère de la grande non-seulement par la taille, mais aussi par la couleur du plumage, et par son refrain monotone *tip, tip,* qu'elle fait entendre à tous momens, en sautillant dans les buissons, après de courtes reprises d'une même phrase de chant. Un gris-blanc fort doux couvre tout le devant et le dessous du corps, en se chargeant sur les côtés d'une teinte brune très-claire ; du gris-cendré égal et monotone occupe tout le dessus, en se chargeant un peu, et tirant au noirâtre dans les grandes pennes des ailes et de la queue ; un petit trait blanchâtre en forme de sourcil lui passe sur l'œil ; sa longueur est

de cinq pouces trois lignes; son vol d'environ huit pouces.

La passerinette fait son nid près de terre sur les arbustes; nous avons vu un de ces nids sur un groseiller dans un jardin, il étoit fait en demi-coupe, composé d'herbes sèches, assez grossières en dehors, plus fines en dedans et mieux tissues; il contenoit quatre œufs, fond blanc-sale, avec des taches vertes et verdâtres répandues en plus grand nombre vers le gros bout. Cet oiseau a l'iris des yeux d'un brun-marron, et l'on voit une très-petite échancrure près de la pointe du demi-bec supérieur; l'ongle postérieur est le plus fort de tous; les pieds sont de couleur plombée; le tube intestinal, du gésier à l'anus, a sept pouces, et deux pouces du gésier au pharynx; le gésier est musculeux et précédé d'une dilatation de l'œsophage; on n'a point trouvé de vésicule du fiel ni de cœcum dans l'individu observé, qui étoit femelle;

la grappe de l'ovaire portoit des œufs d'inégale grosseur.

LA FAUVETTE A TÊTE NOIRE.

Troisième espèce.

ARISTOTE, en parcourant les divers changemens que la révolution des saisons apporte à la nature des oiseaux, comme plus immédiatement soumis à l'empire de l'air, dit que le bec-figue se change dans l'automne en fauvette à *tête noire ;* cette prétendue métamorphose, qui a fort exercé les naturalistes, a été regardée des uns comme merveilleuse, et rejetée des autres comme incroyable ; cependant elle n'est ni l'un ni l'autre, et nous paroît très-simple : les petits de la fauvette dont nous parlons ici sont, pendant tout l'été, très-semblables par le plumage au bec-figue : ce n'est qu'à la première mue qu'ils prennent leurs couleurs, et c'est alors que ces prétendus bec-figues se chan-

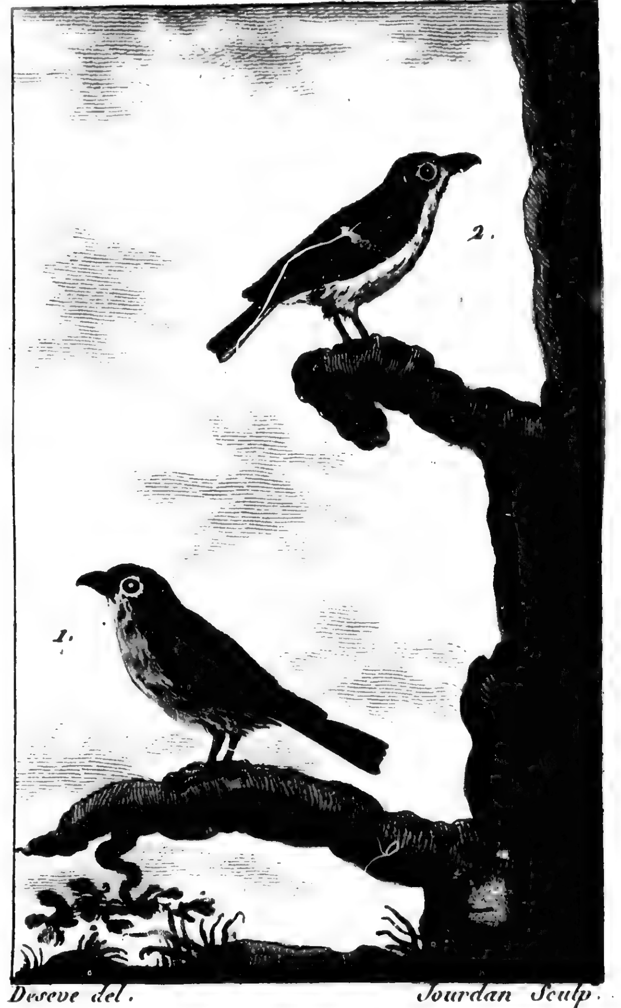
RELLE

toit des œufs

TE NOIRE.

e.

ant les divers
ation des sai-
des oiseaux,
ent soumis à
le bec-figue
en fauvette à
e métamor-
naturalistes,
omme mer-
utres comme
e n'est ni l'un
très-simple :
ont nous par-
t l'été, très-
au bec-figue :
mue qu'ils
et c'est alors
ues se chan-



Deseve del. *Jourdan Sculp.*

1. LA FAUVETTE À TÊTE NOIRE.

2. LE BEC-FIGUE.

gent en fauvettes à tête noire ; cette même interprétation est celle du passage où Pline parle de ce changement.

Aldrovande, Jonston et Frisch, après avoir décrit la fauvette à tête noire, paroissent faire une seconde espèce de la fauvette à tête brune; cependant celle-ci n'est que la femelle de l'autre, et il n'y a d'autres différences entre le mâle et la femelle que dans cette couleur de la tête, noire dans le premier, et brune dans la seconde : en effet, une calotte noire couvre, dans le mâle, le derrière de la tête et le sommet, jusque sur les yeux ; au-dessous et à l'entour du cou est un gris-ardoisé, plus clair à la gorge, et qui s'éteint sur la poitrine dans du blanc, ombré de noirâtre vers les flancs; le dos est d'un gris-brun, plus clair aux barbes extérieures des pennes, plus foncé sur les inférieures, et lavé d'une foible teinte olivâtre. L'oiseau a de longueur cinq pouces cinq lignes; huit pouces et demi de vol.

La fauvette à tête noire est de toutes les fauvettes celle qui a le chant le plus agréable et le plus continu ; il tient un peu de celui du rossignol, et l'on en jouit bien plus long-temps ; car, plusieurs semaines après que ce chantre du printemps s'est tu, l'on entend les bois résonner par-tout du chant de ces fauvettes ; leur voix est facile, pure et légère, et leur chant s'exprime par une suite de modulations peu étendues, mais agréables, flexibles et nuancées ; ce chant semble tenir de la fraîcheur des lieux où il se fait entendre ; il en peint la tranquillité, il en exprime même le bonheur ; car les cœurs sensibles n'entendent pas, sans une douce émotion, les accens inspirés par la nature aux êtres qu'elle rend heureux.

Le mâle a pour sa femelle les plus tendres soins : non-seulement il lui apporte sur le nid des mouches, des vers et des fourmis, mais il la soulage de l'incommodité de sa situation ; il couve

alternativement avec elle : le nid est placé près de terre dans un taillis soigneusement caché, et contient quatre ou cinq œufs, fond verdâtre, avec des taches d'un brun léger. Les petits grandissent en peu de jours; et, pour peu qu'ils aient de plumes, ils sautent du nid dès qu'on les approche, et l'abandonnent. Cette fauvette ne fait communément qu'une ponte dans nos provinces; Olina dit qu'elle en fait deux en Italie, et il en doit être ainsi de plusieurs espèces d'oiseaux dans un climat plus chaud, et où la saison des amours est plus longue.

A son arrivée au printemps, lorsque les insectes manquent par quelque retour du froid, la fauvette à tête noire trouve une ressource dans les baies de quelques arbustes, comme du lauréole et du lierre : en automne, elle mange aussi les petits fruits de la bourdaine et ceux du cormier des chasseurs. Dans cette saison elle va souvent boire, et

on la prend aux fontaines sur la fin d'août ; elle est alors très-grasse, et d'un goût délicat.

On l'élève aussi en cage ; et, de tous les oiseaux qu'on peut mettre en volière, dit Olina, cette fauvette est un des plus aimables. L'affection qu'elle marque pour son maître est touchante ; elle a pour l'accueillir un accent particulier, une voix plus affectueuse ; à son approche, elle s'élance vers lui contre les mailles de sa cage, comme pour s'efforcer de rompre cet obstacle et de le joindre, et, par un continuel battement d'ailes accompagné de petits cris, elle semble exprimer l'empressement et la reconnoissance.

Les petits élevés en cage, s'ils sont à portée d'entendre le rossignol, perfectionnent leur chant, et le disputent à leur maître. Dans la saison du départ, qui est à la fin de septembre, tous ces prisonniers s'agitent dans la cage, surtout pendant la nuit et au clair de la

lune, comme s'ils savoient qu'ils ont un voyage à faire; et ce desir de changer de lieu est si profond et si vif, qu'ils périssent alors en grand nombre du regret de ne pouvoir se satisfaire.

Cet oiseau se trouve communément en Italie, en France, en Allemagne, et jusqu'en Suède; cependant on prétend qu'il est assez rare en Angleterre.

Aldrovande nous parle d'une variété dans cette espèce, qu'il appelle *fauvette varide*, sans nous dire si cette variété n'est qu'individuelle, ou si c'est une race particulière. M. Brisson, qui la donne sous le nom de *fauvette noire et blanche*, n'en dit pas davantage; et il paroît que la *fauvette à dos noir* de Frisch n'est encore que cette même variété de la fauvette à tête noire.

La *petite colombaude* des Provençaux est une autre variété de cette même fauvette; elle est seulement un peu plus grande, et a tout le dessous du corps d'une couleur plus foncée et presque

noirâtre; la gorge blanche et les côtés gris : elle est leste et très-agile; elle aime les ombrages et les bois les plus touffus, et se délecte à la rosée, qu'elle reçoit avidement.

LA GRISETTE ou FAUVETTE GRISE,

en Provence PASSERINE.

Quatrième espèce.

ALDROVANDE parle de cette fauvette grise sous le nom de *stoparola*, que lui donnent les oiseleurs boulonois, apparemment, dit ce naturaliste, parce qu'elle fréquente les buissons et les halliers, où elle fait son nid.

Nous avons vu l'un de ces nids sur un prunelier à trois pieds de terre; il est en forme de coupe, et composé de mousse des prés entrelacée de quelques brins d'herbes sèches; quelquefois il est entièrement tissu de ces brins d'herbes plus fines en dedans, plus grossières en dehors; ce nid contenoit cinq

œufs fond gris-verdâtre, semés de taches roussâtres et brunes plus fréquentes au gros bout.

Aldrovande remarque que l'œil de la grisette est petit, mais qu'il est vif et gai. Le dos et le sommet de la tête sont gris-cendré; les tempes, dessus et derrière l'œil, marquées d'une tache plus noirâtre; la gorge est blanche jusque sous l'œil; la poitrine et l'estomac sont blanchâtres, lavés d'une teinte de roussâtre-clair, comme vineuse. Cette fauvette est un peu plus grosse que le bec-figue: sa longueur totale est de cinq pouces sept lignes; elle a huit pouces de vol. On l'appelle *passerine* en Provence, et, sous cet autre ciel, elle a d'autres habitudes et d'autres mœurs; elle aime à se reposer sur le figuier et l'olivier, se nourrit de leurs fruits, et sa chair devient très-délicate; son petit cri semble répéter les deux dernières syllabes de son nom de passerine.

M. Guys nous a envoyé de Provence

une petite espèce de fauvette, sous le nom de *bouscarle*. L'espèce avec laquelle la bouscarle nous paroît avoir plus de rapport, tant par la forme du bec que par la grandeur, est la grisette; cependant la bouscarle en diffère par le ton de couleur, qui est plutôt fauve et brun que gris.

LA FAUVETTE BABILLARDE.

Cinquième espèce.

Cette fauvette est celle que l'on entend le plus souvent et presque incessamment au printemps; on la voit aussi s'élever fréquemment d'un petit vol, droit au-dessus des haies, pirouetter en l'air, et retomber en chantant une petite reprise de ramage fort vif, fort gai, toujours le même, et qu'elle répète à tout moment, ce qui lui a fait donner le nom de *babillarde;* outre ce refrain, qu'elle chante le plus souvent en l'air, elle a une autre sorte d'accent

ou de sifflement fort grave *bjie, bjie*, qu'elle fait entendre de l'épaisseur des buissons, et qu'on n'imagineroit pas sortir d'un oiseau si petit : ses mouvemens sont aussi vifs, aussi fréquens que son babil est continu ; c'est la plus remuante et la plus leste des fauvettes. On la voit sans cesse s'agiter, voler, sortir, rentrer, parcourir les buissons, sans jamais pouvoir la saisir dans un instant de repos. Elle niche dans les haies, le long des grands chemins, dans les endroits fourrés, près de terre, et sur les touffes même des herbes engagées dans le pied des buissons ; ses œufs sont verdâtres, pointillés de brun.

Suivant Belon, les Grecs modernes appellent cette fauvette *potamida*, oiseau du bord des rivières ou des ruisseaux ; c'est sous ce nom qu'il l'a reconnue en Crète ; comme si, dans un climat plus chaud, elle affectoit davantage de rechercher la proximité des eaux, que dans nos contrées tempérées, où elle

trouve plus aisément de la fraîcheur; les insectes que l'humidité échauffée fait éclore font sa principale nourriture. Son nom, dans Aristote, désigne un oiseau qui cherche sans cesse les vermisseaux; cependant on voit rarement cette fauvette à terre, et ces vermisseaux, qui font sa pâture, sont les chenilles qu'elle trouve sur les arbustes et les buissons.

Belon, qui l'appelle d'abord *fauvette brune*, lui donne ensuite le surnom de *plombée*, qui représente beaucoup mieux la vraie teinte de son plumage. Elle a le sommet de la tête cendré; tout le manteau cendré-brun; le devant du corps blanc, lavé de roussâtre; les pennes de l'aile brunes, leur bord intérieur blanchâtre; l'extérieur des grandes pennes est cendré, et celui des moyennes est gris-roussâtre; les douze plumes de la queue sont brunes, bordées de gris, excepté les deux plus extérieures qui sont blanches en dehors comme dans la fauvette commune; le bec et les pieds

sont d'un gris-plombé ; elle a cinq pouces de longueur et six pouces et demi de vol ; sa grosseur est celle de la grisette, et en tout elle lui ressemble beaucoup.

C'est à cette espèce qu'on doit rapporter, non-seulement le *bec-figue de chanvre* d'Olina, qu'il dit être si fréquent dans les chenevières de la Lombardie ; mais encore la *canevarola* d'Aldrovande, et la fauvette *titling* de Turner. Au reste, cette fauvette se prive aisément ; comme elle habite autour de nous dans nos prés, nos bosquets, nos jardins, elle est déjà familière à demi : si l'on veut l'élever en cage, ce que l'on fait quelquefois pour la gaîté de son chant, il faut, dit Olina, attendre à l'enlever du nid qu'elle ait poussé ses plumes, lui donner une baignoire dans sa cage, car elle meurt dans le temps de la mue si elle n'a pas la facilité de se baigner ; avec cette précaution et les soins nécessaires, on pourra la garder huit à dix ans en cage.

LA ROUSSETTE,
OU LA FAUVETTE DES BOIS.

Sixième espèce.

Si Belon ne distinguoit pas aussi expressément qu'il le fait la *roussette* ou *fauvette des bois*, de son *mouchet*, que nous verrons être la fauvette d'hiver, nous aurions regardé ces deux oiseaux comme le même, et nous n'en eussions fait qu'une espèce; nous ne savons pas encore si elles sont différentes, car les ressemblances paroissent si grandes et les différences si petites, que nous réunirions ces deux oiseaux, si Belon, qui les a peut-être mieux observés que nous, ne les avoit pas séparés d'espèce et de nom.

Comme toutes les fauvettes, celle-ci est toujours gaie, alerte, vive, et fait souvent entendre un petit cri; elle a de plus un chant qui, quoique monotone, n'est point désagréable; elle le perfec-

tionne lorsqu'elle est à portée d'entendre des modulations plus variées et plus brillantes. Ses migrations semblent se borner à nos provinces méridionales ; elle y paroît l'hiver, et chante dans cette saison : au printemps, elle revient dans nos bois, préfère les taillis et y construit son nid de mousse verte et de laine ; elle pond quatre ou cinq œufs d'un bleu-céleste.

Ses petits sont aisés à élever et à nourrir, et l'on en prend volontiers la peine pour le plaisir que donnent leur familiarité, leur petit ramage et leur gaîté. Ces oiseaux ne laissent pas d'être courageux. Ceux que j'élevois, dit M. de Querhoënt, se faisoient redouter de beaucoup d'oiseaux aussi gros qu'eux ; au mois d'avril, je donnois la liberté à tous mes petits prisonniers ; les roussettes furent les dernières à en profiter. Comme elles alloient souvent faire de petites promenades, les sauvages de la même espèce les poursuivoient, mais

elles se réfugioient sur la tablette de ma fenêtre, où elles tenoient bon : elles hérissoient leurs plumes, chaque parti fredonnoit une petite chanson et becquetoit la planche à la manière des coqs, et le combat s'engageoit aussitôt avec vivacité.

Cette fauvette est la seule que nous n'ayons pu décrire d'après nature ; la description qu'on nous donne du plumage, nous confirme dans la pensée que cette espèce est au moins très-voisine de celle de la fauvette d'hiver, si ce n'est pas précisément la même : celle-ci a la tête, le dessus du cou, la poitrine, le dos et le croupion, variés de brun et de roux, chaque plume étant dans son milieu de la première couleur, et bordée de la seconde; les plumes scapulaires, les couvertures du dessus des ailes et de la queue, variées de même et des mêmes couleurs ; la gorge, la partie inférieure du cou, le ventre et les côtes roussâtres; les pennes des ailes

brunes, bordées de roux; celles de la queue tout-à-fait brunes. Elle est de la grandeur de la fauvette, première espèce. La robe des fauvettes est généralement terne et obscure; celle de la roussette ou fauvette des bois est une des plus variées, et Belon peint avec expression l'agrément de son plumage. Il remarque en même temps que cet oiseau n'est guère connu que des oiseleurs et des paysans voisins des bois, et qu'on le prend dans les chaleurs, lorsqu'il va boire aux mares.

LA FAUVETTE DE ROSEAUX.

Septième espèce.

La fauvette de roseaux chante dans les nuits chaudes du printemps comme le rossignol, ce qui lui a fait donner, par quelques-uns, le nom de rossignol des saules ou des osiers. Elle fait son nid dans les roseaux, dans les buissons, au milieu des marécages, et dans les

taillis au bord des eaux : nous avons vu un de ces nids sur les branches basses d'une charmille près de terre ; il est composé de paille et de brins d'herbe sèche, d'un peu de crin en dedans : il est construit avec plus d'art que celui des autres fauvettes ; on y trouve ordinairement cinq œufs, blanc-sale, marbrés de brun, plus foncé et plus étendu vers le gros bout.

Les petits, quoique fort jeunes et sans plumes, quittent le nid quand on y touche ; et même quand on l'approche de trop près ; cette habitude qui est propre aux petits de toute la famille des fauvettes, et même à cette espèce qui niche au milieu des eaux, semble être un caractère distinctif du naturel de ces oiseaux.

On voit, pendant tout l'été, cette fauvette s'élancer du milieu des roseaux pour saisir au vol les *demoiselles* et autres insectes qui voltigent sur les eaux ; elle ne cesse en même temps de faire

entendre son ramage; et, pour dominer seule dans un petit canton, elle en chasse les autres oiseaux, et demeure maîtresse dans son domicile, qu'elle ne quitte qu'au mois de septembre pour partir avec sa famille.

Elle est de la grandeur de la fauvette à tête noire, ayant cinq pouces quatre lignes de longueur, et huit pouces huit lignes de vol; son bec est long de sept lignes et demie; les pieds de neuf; sa queue de deux pouces; l'aile pliée s'étend un peu au-delà du milieu de la queue : elle a tout le dessus du corps d'un gris-roussâtre clair, tirant un peu à l'olivâtre près du croupion; les pennes des ailes plus brunes que celles de la queue : les couvertures inférieures des ailes sont d'un jaune-clair; la gorge et tout le devant du corps jaunâtres, sur un fond blanchâtre, altéré sur les côtés et vers la queue de teintes brunes.

LA PETITE FAUVETTE ROUSSE.

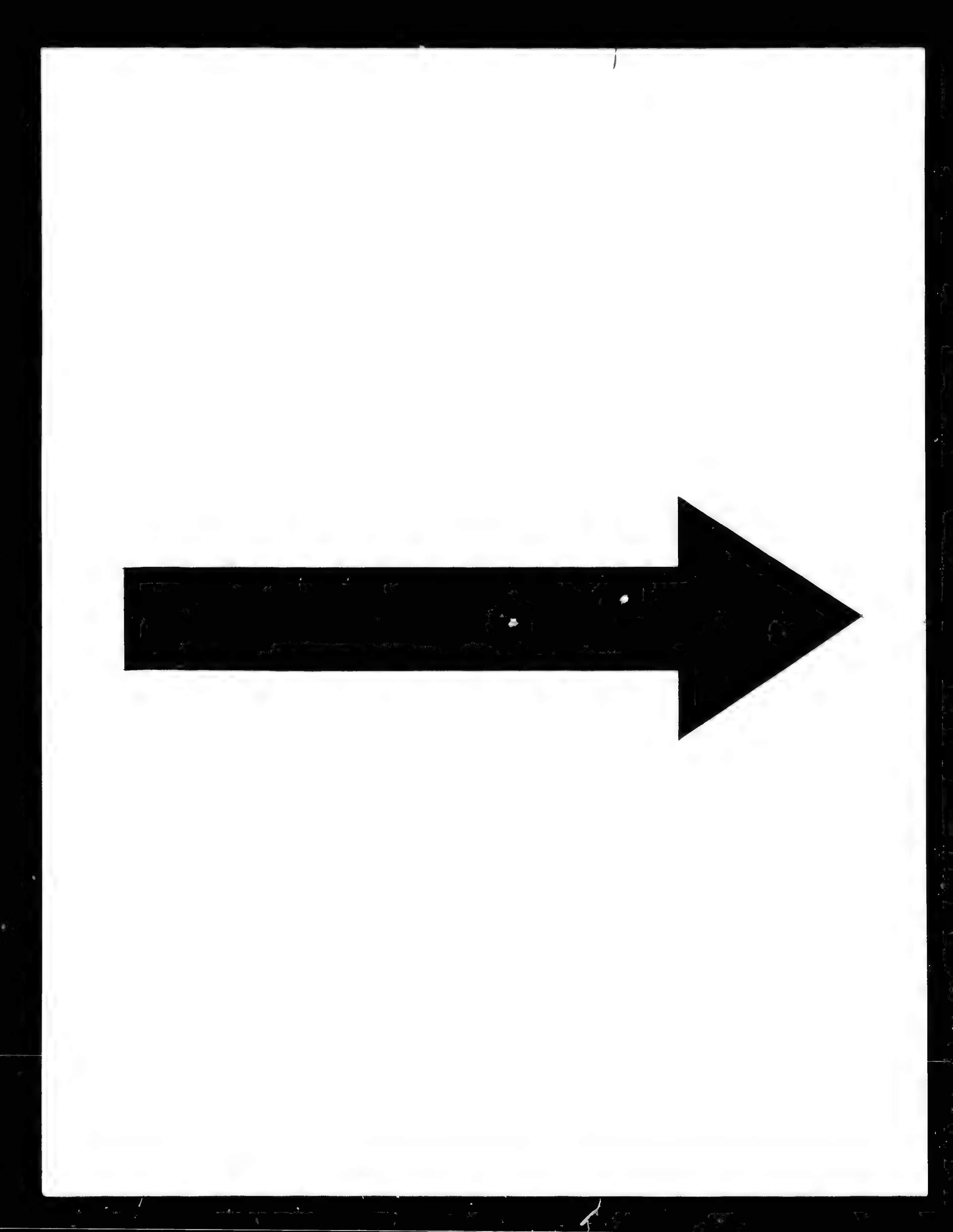
Huitième espèce.

BELON dit avoir pris beaucoup de peine à trouver à la petite fauvette rousse, *une appellation antique*, et il finit par se tromper en lui appliquant celle de *troglodyte ;* il semble même s'en appercevoir quand il rapporte sa *fauvette rousse* au *troglodyte* indiqué par *Ætius* et *Paul Æginète ;* car il observe que leur texte s'applique bien mieux au roitelet brun qu'à la fauvette rousse ; et ce roitelet est en effet le véritable troglodyte, auquel nous rendrons à son article ce nom qui lui appartient de tout temps.

La fauvette rousse n'est donc point le troglodyte ; cette dénomination ne peut convenir qu'à un oiseau qui fréquente les cavernes, les trous des rochers et des murs ; habitude qui n'est celle d'aucune fauvette, et que néan-

moins Belon leur suppose, entraîné par son idée et par la prévention d'une fausse étymologie du nom de *fauvette à foveis*.

Celle-ci fait communément cinq petits; mais ils devienn[illegible] [illegible]vent la proie des oiseaux ennemis, s[illegible] [illegible]t des pie-grièches. Les œufs de [illegible] [illegible]vette sont fond blanc-verdâtre, e[illegible] [illegible]ent deux sortes de taches; les unes peu apparentes et presque effacées, répandues également sur la surface; les autres plus foncées et tranchant sur le fond, plus fréquentes au gros bout. « C'est une chose infaillible, dit Belon, qu'elle fait son nid dedans quelqu'herbe ou buisson par les jardins, comme sur une ciguë ou autre semblable, ou bien derrière quelque muraille de jardin ez villes ou villages. » Le dedans est garni de crin de cheval, mais le nid dont parle Belon avoit le fond percé à claire-voie : sur quoi il attribue une intention à l'oiseau, tandis que ce n'étoit appa-



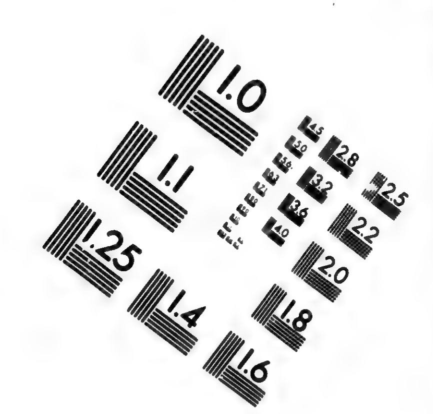
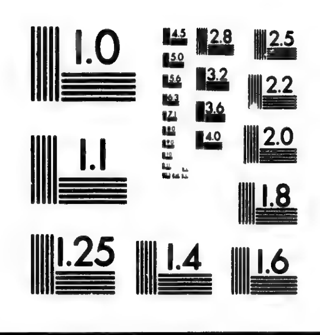
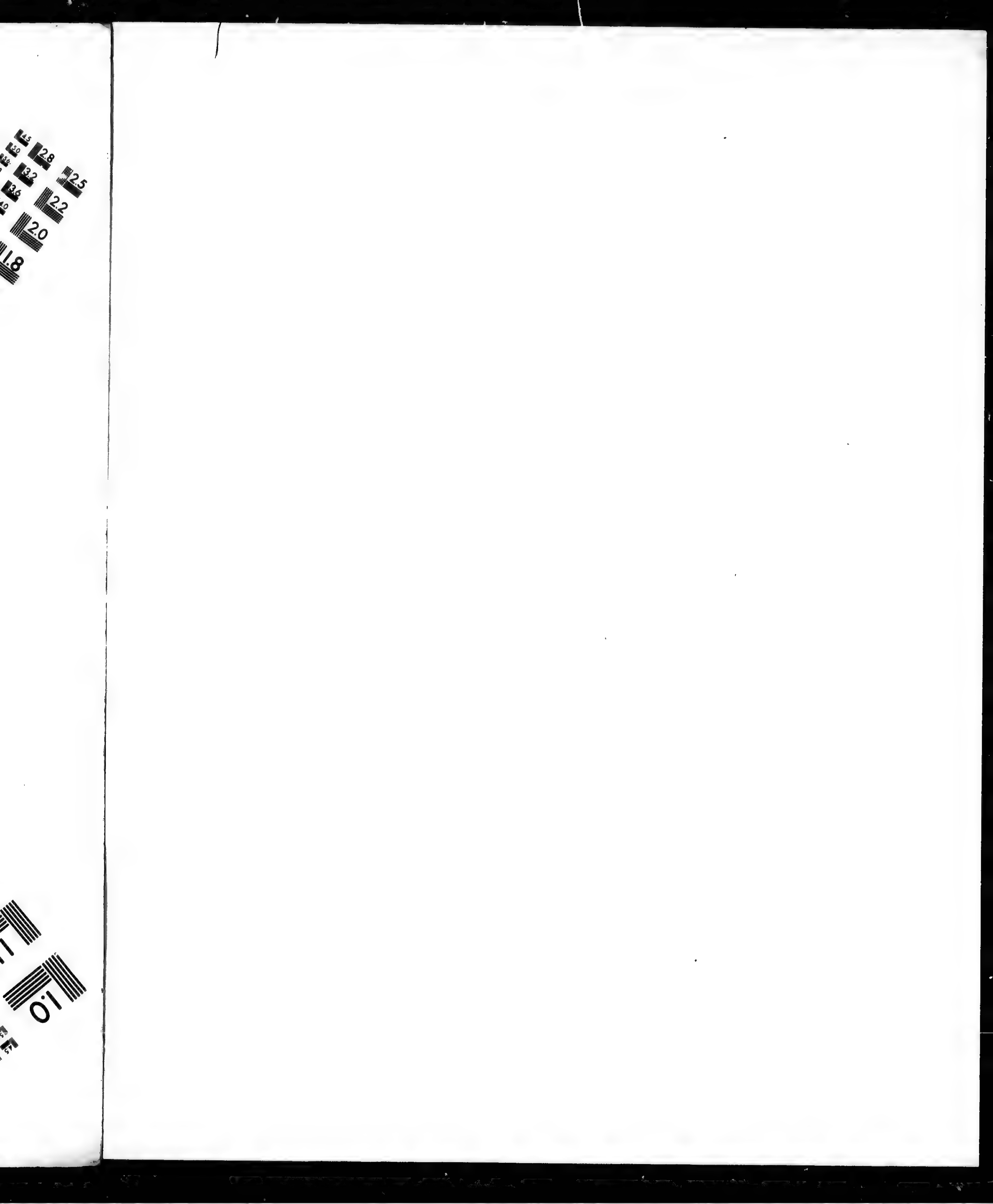


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"



remment que par accident que ce nid étoit percé : une semblable disposition ne se rencontrant dans aucun des nids, étant même essentiellement contraire au but de la nidification, qui est de recueillir et de concentrer la chaleur.

Le même naturaliste rencontre mieux, lorqu'il dit que cette petite fauvette est toute d'une seule couleur, qui est celle de la queue du rossignol ; cette comparaison est juste et nous dispense de faire une description plus longue du plumage de cet oiseau : nous remarquerons seulement qu'il y a un peu de roux tracé dans les grandes couvertures de l'aile, et plus foiblement sur les petites barbes de ses pennes, avec une teinte très-lavée et très-claire de roussâtre sur le gris du dos et de la tête, et sur le blanchâtre des flancs. Ce n'est, comme l'on voit, qu'assez improprement que cette fauvette a été nommée *fauvette rousse*, par le peu de traits de cette couleur dont se peignent assez foible-

ment quelques parties de son plumage.

Elle n'a que quatre pouces huit lignes de longueur totale ; six pouces dix lignes de vol ; c'est une des plus petites, elle est encore moindre que la grisette ; mais Belon semble exagérer sa petitesse quand il dit *qu'elle n'est pas plus grosse que le bout du doigt.*

LA FAUVETTE TACHETÉE.

Neuvième espèce.

Le plumage des fauvettes est ordinairement uniforme et monotone ; celle-ci se distingue par quelques taches noires sur la poitrine, mais du reste son plumage ressemble à celui des autres ; elle est de la petite fauvette, seconde espèce ; elle a cinq pouces quatre lignes de longueur, et les ailes pliées couvrent la moitié de la queue : tout le manteau, du sommet de la tête à l'origine de la queue, est varié de brun-roussâtre, de jaunâtre et de cendré ; les pennnes de

l'aile sont noirâtres, bordées extérieurement de blanc; celles de la queue de même; la poitrine est jaunâtre et marquée de taches noires; la gorge, le devant du cou, le ventre et les côtés sont blancs.

Cette fauvette est plus commune en Italie, et apparemment aussi dans nos provinces méridionales, que dans les septentrionales, où on la connoît peu. Suivant Aldrovande, on en voit bon nombre aux environs de Bologne; et le nom qu'il lui donne semble lui supposer l'habitude de suivre les troupeaux dans les prairies et les pâturages.

Elle niche en effet dans les prés, et poste son nid à un pied de terre, sur quelques plantes f[illegible]s, comme de fenouille, de mirrhis, etc. Elle ne sort pas de son nid lorsqu'on en approche, et se laisse prendre dessus plutôt que de l'abandonner, oubliant le soin de sa vie pour celui de sa progéniture : tant est grande la force de cet intinct qui,

d'animaux foibles, fugitifs, fait des animaux courageux, intrépides! tant il est vrai que, dans tous les êtres qui suivent la sage loi de la nature, l'amour paternel est le principe de tout ce qu'on peut appeler vertus!

LE TRAINE-BUISSON, OU MOUCHET, OU LA FAUVETTE D'HIVER.

Dixième espèce.

TOUTES les fauvettes partent au milieu de l'automne; c'est alors au contraire qu'arrive celle-ci; elle passe avec nous toute la mauvaise saison, et c'est à juste titre qu'on l'a nommée *fauvette d'hiver;* on l'appelle aussi *traîne-buisson, passe-buse, rossignol d'hiver,* dans nos différentes provinces de France; en Italie, *paisse-sauvage (passara salvatica)*, et en Angleterre, *moineau de haie (hedge sparro.)* Ces deux derniers noms désignent la ressemblance de son plumage varié de noir, de gris et de brun-rouge avec celui du moineau, ou

plutôt du friquet, ressemblance que Belon trouvoit entière.

En effet, les couleurs de la fauvette d'hiver sont d'un ton beaucoup plus foncé que celles de toutes les autres fauvettes; sur un fond noirâtre, toutes ses pennes et ses plumes sont bordées d'un brun-roux; les joues, la gorge, le devant du cou et la poitrine, sont d'un cendré-bleuâtre; sur la tempe est une tache roussâtre; le ventre est blanc: sa grosseur est celle du rouge-gorge; elle a huit pouces de vol. Le mâle diffère de la femelle en ce qu'il a plus de roux sur la tête et le cou, et celle-ci plus de cendré.

Ces oiseaux voyagent de compagnie; on les voit arriver ensemble vers la fin d'octobre et au commencement de novembre; ils s'abattent sur les haies, et vont de buisson en buisson, toujours assez près de terre, et c'est de cette habitude qu'est venu son nom de *traîne-buisson*. C'est un oiseau peu défiant et

qui se laisse prendre aisément au piége. Il n'est point sauvage; il n'a pas la vivacité des autres fauvettes, et son naturel semble participer du froid et de l'engourdissement de la saison.

Sa voix ordinaire est tremblante; c'est une espèce de frémissement doux, *titit-tititit*, qu'il répète assez fréquemment; il a de plus un petit ramage, qui, quoique plaintif et peu varié, fait plaisir à entendre dans une saison où tout se tait : c'est ordinairement vers le soir qu'il est plus fréquent et plus soutenu. Au fort de cette saison rigoureuse, le traîne-buisson s'approche des granges et des aires où l'on bat le blé, pour démêler dans les pailles quelques menus grains. C'est apparemment l'origine du nom *gratte-paille* qu'on lui donne en Brie. M. Hébert dit avoir trouvé dans son jabot des grains de blé tout entiers; mais son bec menu n'est point fait pour prendre cette nourriture, et la nécessité seule le force de s'en accommoder;

dès que le froid se relâche, il continue d'aller dans les haies cherchant, sur les branches, les chrysalides et les cadavres des pucerons.

Il disparoît au printemps des lieux où on l'a vu l'hiver, soit qu'il s'enfonce alors dans les grands bois, et retourne aux montagnes, comme dans celles de Lorraine, où nous sommes informés qu'il niche, soit qu'il se porte en effet dans d'autres régions, et apparemment dans celles du nord d'où il semble venir en automne, et où il est très-fréquent en été. En Angleterre, on le trouve alors presque dans chaque buisson, dit Albin; on le voit en Suède, et même il sembleroit, à un des noms que lui donne M. Linnæus, qu'il ne s'en éloigne pas l'hiver, et que son plumage, soumis à l'effet des rigueurs du climat, y blanchit dans cette saison. Il niche également en Allemagne; mais il est très-rare, dans nos provinces, de trouver le nid de cet oiseau. Il le pose près

de terre ou sur la terre même, et le compose de mousse en dehors, de laine et de crin à l'intérieur; sa ponte est de quatre ou cinq œufs, d'un joli bleu clair uniforme et sans taches. Lorsqu'un chat ou quelqu'autre animal dangereux approche du nid, la mère pour lui donner le change, par un instinct semblable à celui de la perdrix devant le chien, se jette au-devant et voltige terre à terre jusqu'à ce qu'elle l'ait suffisamment éloigné. Albin dit qu'elle a, en Angleterre, des petits dès le commencement de mai, qu'on les élève aisément, qu'ils ne sont point farouches, et deviennent même très-familiers, et qu'enfin ils se font estimer pour leur ramage, quoique moins gai que celui des autres fauvettes.

Leur départ de France au printemps, leur fréquence dans les pays plus septentrionaux dans cette saison, est un fait intéressant dans l'histoire de la migration des oiseaux: et c'est la seconde

espèce à bec effilé, après l'alouette pipi, dont il a été parlé à l'article des alouettes, pour qui la température de nos étés semble être trop chaude, et qui ne redoutent pas les rigueurs de nos hivers, que fuient néanmoins tous les autres oiseaux de leur genre; et cette habitude est peut-être suffisante pour les en séparer, ou du moins pour les en éloigner à une petite distance.

LA FAUVETTE DES ALPES.

On trouve sur les Alpes et sur les hautes montagnes du Dauphiné et de l'Auvergne, cet oiseau, qui est au moins de la taille du proyer, et qui par conséquent surpasse de beaucoup toutes les fauvettes en grandeur; mais il se rapproche de leur genre par tant de caractères, que nous ne devons pas l'en séparer. Il a la gorge fond blanc, tacheté de deux teintes différentes de brun; la poitrine est d'un gris-cendré; tout le

reste du dessous du corps est varié de gris, plus ou moins blanchâtre, et de roux; les couvertures inférieures de la queue sont marquées de noirâtre et de blanc; le dessus de la tête et du cou gris-cendré; le dos est de la même couleur, mais varié de brun; les couvertures supérieures des ailes sont noirâtres, tachetées de blanc à la pointe; les pennes de l'aile sont brunes, bordées extérieurement, les grandes de blanchâtre, les moyennes de roussâtre; les couvertures supérieures de la queue sont d'un brun bordé de gris-verdâtre, et vers le bout de roussâtre: toutes les pennes de la queue sont terminées en dessus par une tache roussâtre sur le côté intérieur; le bec a huit lignes de longueur, il est noirâtre dessus, jaune dessous à la base, et n'a point d'échancrure; les pieds sont jaunâtres; le tarse est long d'un pouce; l'ongle postérieur est beaucoup plus épais que les autres; la queue est longue de deux pouces et

demi, elle est un peu fourchue et dépasse les ailes de près d'un pouce. La longueur entière de l'oiseau est de sept pouces : la langue est fourchue ; l'œsophage a un peu plus de trois pouces, il se dilate en une espèce de poche glanduleuse, avant son insertion dant le gésier qui est très-gros, ayant un pouce de long sur huit lignes de large : il est musculeux, doublé d'une membrane sans adhérence ; on y a trouvé des débris d'insectes, diverses petites graines et de très-petites pierres. Le lobe gauche du foie qui recouvre le gésier, est plus petit qu'il n'est ordinairement dans les oiseaux : il n'y a point de vésicule du fiel, mais deux cœcum d'une ligne et demie chacun ; le tube intestinal a dix à onze pouces de longueur.

Quoique cet oiseau habite les montagnes des Alpes, voisines de France et d'Italie, même celles de l'Auvergne et du Dauphiné, aucun auteur n'en a parlé. M. le marquis de Piolenc a en-

voyé plusieurs individus à M. Gueneau de Montbeillard, qui ont été tués dans son comté de Montbel, le 18 janvier 1778. Ces oiseaux ne s'éloignent des hautes montagnes que quand ils y sont forcés par l'abondance des neiges : aussi ne les connoît-on guère dans les plaines; ils se tiennent communément à terre, où ils courent vîte en filant comme la caille et la perdrix, et non en sautillant comme les autres fauvettes; ils se posent aussi sur les pierres, mais rarement sur les arbres; ils vont par petites troupes, et ils ont, pour se rappeler entr'eux, un cri semblable à celui de la lavandière : tant que le froid n'est pas bien fort, on les trouve dans les champs, et lorsqu'il devient plus rigoureux, ils se rassemblent dans les prairies humides où il y a de la mousse, et on les voit alors courir sur la glace : leurs dernières ressources, ce sont les fontaines chaudes et les ruisseaux d'eau vive; on les y rencontre souvent en cherchant des

bécassines; ils ne sont pas bien farouches, et cependant ils sont difficiles à tuer, sur-tout au vol.

LE PITCHOU.

On nomme en Provence *pitchou*, un très-petit oiseau qui nous paroît plus voisin des fauvettes que d'aucun autre genre; il a cinq pouces un tiers de longueur totale, dans laquelle la queue est pour près de moitié : on pourroit croire que le nom de pitchou lui vient de ce qu'il se cache sous les choux. En effet, il y cherche les petits papillons qui y naissent, et le soir il se tapit et se loge entre les feuilles du chou pour s'y mettre à l'abri de la chauve-souris son ennemie, qui rôde autour de ce froid domicile. Mais plusieurs personnes m'ont assuré que le nom *pitchou* n'a nul rapport aux choux, et signifie simplement en provençal *petit* et *menu*; ce qui est conforme à l'étymologie ita-

lienne, et convient parfaitement à cet oiseau presque aussi petit que le roitelet.

Le bec du pitchou est long relativement à sa petite taille: il a sept lignes, il est noirâtre à sa pointe, blanchâtre à sa base; le demi-bec supérieur est échancré vers son extrémité; l'aile est fort courte et ne couvre que l'origine de la queue; le tarse a huit lignes; les ongles sont très minces, et le postérieur est le plus gros de tous: tout le dessus du corps, du front au bout de la queue, est cendré-foncé; les pennes de la queue et les grandes des ailes sont bordées de cendré-clair en dehors, et noirâtres à l'intérieur; la gorge et tout le dessous du corps, ondés de roux varié de blanc; les pieds sont jaunâtres. Nous devons, à M. Guys de Marseille la connoissance de cet oiseau.

Oiseaux étrangers qui ont rapport aux Fauvettes.

1. La fauvette tachetée du Cap de Bonne-Espérance. Cette fauvette décrite par M. Brisson est des plus grandes, puisqu'il la fait égale en grosseur au pinçon d'Ardenne, et lui donne sept pouces trois lignes de longueur. Le sommet de la tête est d'un roux varié de taches noirâtres, tracées dans le milieu des plumes; celles du haut du cou, du dos et des épaules, sont nuées, excepté que leur bord est gris-sale; vers le croupion, aux couvertures des ailes et du dessus de la queue, elles sont bordées de roux; tout le dessous et le devant du corps est blanc-roussâtre, varié de quelques taches noirâtres sur les flancs; de chaque côté de la gorge est une petite bande noire; les plumes de l'aile sont brunes, avec le bord extérieur roux; les quatre du milieu de la queue de même, les autres rousses,

toutes sont étroites et pointues; le bec est de couleur de corne, et a huit lignes de longueur; les pieds, longs de dix, sont gris-bruns.

II. La petite fauvetve tachetée du Cap de Bonne-Espérance. Cette fauvette est une espèce nouvelle; représentée dans nos planches enluminées, et apportées du Cap de Bonne-Espérance par M. Sonnerat; elle est plus petite que la fauvette babillarde, et a la queue plus longue que le corps; tout le manteau est brun; et la poitrine est tachetée de noirâtre sur un fond blanc-jaunâtre.

III. La fauvette tachetée de la Louisiane. Elle est de la grandeur de l'alouette des prés, et lui ressemble par la manière dont tout le dessous de son corps est tacheté de noirâtre sur un fond blanc-jaunâtre: ces taches se trouvent jusqu'à l'entour des yeux et aux côtés du cou; une trace de blanc part de l'angle du bec pour aboutir à l'œil; tout

le manteau, depuis le sommet de la tête au bout de la queue, est mêlé de cendré et de brun-foncé.

Nous n'eussions pas hésité de rapporter à cette espèce, comme variété d'âge ou de sexe, une autre fauvette qui nous a été envoyée également de la Louisiane, dont le plumage, d'un gris plus clair, ne porte que quelques ombres de taches nettement peintes sur le plumage de l'autre; le dessus du corps est blanchâtre; un soupçon de teinte jaunâtre paroît aux flancs et au croupion; d'ailleurs ces deux oiseaux sont de la même grandeur; les pennes et les grandes couvertures de l'aile du dernier sont frangées de blanchâtre. Mais une différence essentielle entr'eux se trouve dans le bec; le premier l'a aussi grand que la fauvette de roseaux; le second à peine égal à celui de la petite fauvette. Cette diversité dans la partie principale paroissant spécifique, nous ferons de cette fauvette une se-

conde espèce sous le nom de FAUVETTE OMBRÉE de la LOUISIANE.

IV. LA FAUVETTE A POITRINE JAUNE DE LA LOUISIANE. Cette fauvette est une des plus jolies, et la plus brillante en couleur de toute la famille des fauvettes : un demi-masque noir lui couvre le front et les tempes jusqu'au-delà de l'œil ; ce masque est surmonté d'un bord blanc ; tout le manteau est olivâtre ; tout le dessous du corps jaune, avec une teinte orangée sur les flancs ; elle est de la grandeur de la grisette, et nous a été apportée de la Louisiane par M. Lebeau.

Une quatrième espèce est la FAUVETTE VERDATRE de la même contrée : elle est de la grandeur de la fauvette tachetée dont nous venons de parler ; son bec est aussi long et plus fort ; sa gorge est blanche ; le dessous de son corps gris-blanc ; un trait blanc lui passe sur l'œil et au-delà ; le sommet de la tête est noirâtre ; le dessus du cou cendré-foncé ;

les côtés avec le dos sont verdâtres sur un fond brun-clair ; le verdâtre plus pur borde les pennes de la queue et l'extérieur de celles de l'aile dont le fond est noirâtre ; elle paroît, à cause de sa calotte noirâtre, former le pendant de notre fauvette à tête noire, qu'elle égale en grandeur.

V. LA FAUVETTE DE CAYENNE A QUEUE ROUSSE. Sa longueur totale est de cinq pouces un quart; elle a la gorge blanche, entourée de roussâtre pointillé de brun ; la poitrine d'un brun-clair ; le reste du dessous du corps est blanc avec une teinte de roussâtre aux couvertures inférieures de la queue ; tout le manteau, du sommet de la tête à l'origine de la queue, est brun, avec un teinte de roux sur le dos; les couvertures des ailes sont rousses ; leurs pennes sont bordées extérieurement de roux, et la queue entière est de cette couleur.

VI. LA FAUVETTE DE CAYENNE A GORGE BRUNE ET VENTRE JAUNE. La

gorge, le dessus de la tête et du corps de cette fauvette sont d'un brun-verdâtre; les pennes et les couvertures de l'aile, sur le même fond, sont bordées de roussâtre; celles de la queue de verdâtre; la poitrine et le ventre sont d'un jaune ombré de fauve. Cette fauvette, qui est une des plus petites, n'est guère plus grande que le pouliot; elle a le bec élargi et applati à sa base, et par ce caractère elle paroît se rapprocher des gobe-mouches, dont le genre est effectivement très-voisin de celui des fauvettes; la Nature ne les ayant séparés que par quelques traits légers de conformation, et les ayant rapprochés par un grand caractère, celui d'une commune manière de vivre.

VII. La fauvette bleuatre de Saint-Domingue. Cette jolie petite fauvette, qui n'a de longueur que quatre pouces et demi, a tout le dessus de la tête et du corps en entier cendré-bleu; les pennes de la queue sont bor-

dées de la même couleur sur un fond brun ; on voit une tache blanche sur l'aile, dont les pennes sont brunes; la gorge est noire; le reste du dessous du corps blanc.

Nous ne savons rien des mœurs de ces différens oiseaux, et nous en avons du regret : la Nature inspire à tous les êtres quelle anime un instinct, des facultés, des habitudes relatives aux divers climats, et variées comme eux : ces objets sont par-tout dignes d'être observés, et presque par-tout manquent d'observateurs. Il en est peu d'aussi intelligent, d'aussi laborieux, que celui (1) auquel nous devons, dans un détail intéressant, l'histoire d'une autre petite fauvette de Saint-Domingue, nommée *cou-jaune* dans cette île.

(1) M. le chevalier Lefèvre Deshaies.

LE COU-JAUNE.

Les habitans de Saint-Domingue ont donné le nom de *cou-jaune* à un petit oiseau, qui joint une jolie robe à une taille dégagée et à un ramage agréable; il se tient sur les arbres qui sont en fleurs; c'est de là qu'il fait résonner son chant; sa voix est déliée et foible, mais elle est variée et délicate; chaque phrase est composée de cadences brillantes et soutenues. Ce que ce petit oiseau a de charmant, c'est qu'il fait entendre son joli ramage, non-seulement pendant le printemps, qui est la saison des amours, mais aussi dans presque tous les mois de l'année. On seroit tenté de croire que ses desirs amoureux seroient de toutes les saisons; et l'on ne seroit pas étonné qu'il chantât avec tant de constance un pareil don de la nature. Dès que le temps se met au beau, sur-tout après ces pluies rapides et de courte durée qu'on nomme aux îles *grains*, et qui

y sont fréquentes, le mâle déploie son gosier et en fait briller les sons pendant des heures entières; la femelle chante aussi, mais sa voix n'est pas aussi modulée, ni les accens aussi cadencés, ni d'aussi longue tenue que ceux du mâle.

La nature, qui peignit des plus riches couleurs la plupart des oiseaux du Nouveau-Monde, leur refusa presque à tous l'agrément du chant, et ne leur donna, sur ces terres désertes, que des cris sauvages. Le cou-jaune est du petit nombre de ceux dont le naturel vif et gai s'exprime par un chant gracieux, et dont en même temps le plumage est paré d'assez belles couleurs; elles sont bien nuancées et relevées par le beau jaune qui s'étend sur la gorge, le cou et la poitrine: le gris-noir domine sur la tête; cette couleur s'éclaircit en descendant vers le cou, et se change en gris-foncé sur les plumes du dos: une ligne blanche, qui couronne l'œil, se joint

à une petite moucheture jaune placée entre l'œil et le bec; le ventre est blanc, et les flancs sont grivelés de blanc et de gris-noir; les couvertures des ailes sont mouchetées de noir et de blanc par bandes horizontales; on voit aussi de grandes taches blanches sur les pennes; dont le nombre est de seize à chaque aile, avec un petit bord gris-blanc à l'extrémité des grandes barbes; la queue est composée de douze pennes, dont les quatre extérieures ont de grandes taches blanches; une peau écailleuse et fine, d'un gris-verdâtre, couvre les pieds; l'oiseau a quatre pouces neuf lignes de longueur; huit pouces de vol, et pèse un gros et demi.

Sous cette jolie parure on reconnoît, dans le cou-jaune, la figure et les proportions d'une fauvette; il en a aussi les habitudes naturelles. Les bords des ruisseaux, les lieux frais et retirés près des sources et des ravines humides, sont ceux qu'il habite de préférence,

soit que la température de ces lieux lui convienne davantage, soit que plus éloignés du bruit, ils soient plus propres à sa vie chantante : on le voit voltiger de branche en branche, d'arbre en arbre, et tout en traversant les airs il fait entendre son ramage; il chasse aux papillons, aux mouches, aux chenilles, et cependant il entame, dans la saison, les fruits du goyavier, du sucrin, etc. apparemment pour chercher dans l'intérieur de ces fruits les vers qui s'y engendrent, lorsqu'ils attteignent un certain degré de maturité. Il ne paroît pas qu'il voyage ni qu'il sorte de l'île de St.-Domingue; son vol, quoique rapide, n'est pas assez élevé, assez soutenu pour passer les mers, et on peut avec raison le regarder comme indigène dans cette contrée.

Cet oiseau, déjà très-intéressant par la beauté et la sensibilité que sa voix exprime, ne l'est pas moins par son intelligence et la sagacité avec laquelle

on lui voit construire et disposer son nid ; il ne le place pas sur les arbres, à la bifurcation des branches, comme il est ordinaire aux autres oiseaux ; il le suspend à des lianes pendantes de l'entrelas qu'elles forment d'arbre en arbre, sur-tout à celles qui tombent des branches avancées sur les rivières ou les ravines profondes ; il attache, ou pour mieux dire, enlace avec la liane le nid, composé de brins d'herbe sèche, de fibrilles de feuilles, de petites racines fort minces tissues avec le plus grand art ; c'est proprement un petit matelas roulé en boule, assez épais et assez bien tissu par-tout, pour n'être point percé par la pluie ; et ce matelas roulé est attaché au bout du cordon flottant de la liane, et bercé au gré des vents, sans en recevoir d'atteinte.

Mais ce seroit peu pour la prévoyance de cet oiseau de s'être mis à l'abri de l'injure des élémens dans les lieux où il a tant d'autres ennemis ; aussi sem-

ble-t-il employer une industrie réfléchie pour garantir sa famille de leurs attaques; son nid, au lieu d'être ouvert par le haut ou dans le flanc, a son ouverture placée au plus bas : l'oiseau y entre en montant; et il n'y a précisément que ce qu'il lui faut de passage pour parvenir à l'intérieur où est la nichée, qui est séparée de cette espèce de corridor par une cloison qu'il faut surmonter pour descendre dans le domicile de la famille; il est rond et tapissé mollement d'une sorte de lichen qui croît sur les arbres, ou bien de la soie de l'herbe nommée par les Espagnols, *mort à cabaye*.

Par cette disposition industrieuse, le rat, l'oiseau de proie ni la couleuvre, ne peuvent avoir accès dans le nid, et la couvée éclot en sûreté. Aussi le père et la mère réussissent-ils assez communément à élever leurs petits jusqu'à ce qu'ils soient en état de prendre l'essor. Néanmoins c'est à ce moment qu'ils

en voient périr plusieurs; les chats-marrons, les fresayes, les rats, leur déclarent une guerre cruelle, et détruisent un grand nombre de ces petits oiseaux, dont l'espèce reste toujours peu nombreuse; et il en est de même de toutes celles qui sont douces et foibles dans ces régions où les espèces mal-faisantes dominent encore par le nombre.

La femelle du cou-jaune ne pond que trois ou quatre œufs; elle répète ses pontes plus d'une fois par an, mais on ne le sait pas au juste: on voit des petits au mois de juin, et l'on dit qu'il y en a dès le mois de mars; il en paroît aussi à la fin d'août, et jusqu'en septembre; ils ne tardent pas à quitter leur mère, mais sans s'éloigner jamais beaucoup du lieu de leur naissance.

LE ROSSIGNOL DE MURAILLE.

Le chant de cet oiseau n'a pas l'étendue ni la variété de celui du rossignol;

mais il a quelque chose de sa modulation, il est tendre et mêlé d'un accent de tristesse, du moins c'est ainsi qu'il nous affecte : car il n'est sans doute, pour le chantre lui-même, qu'une expression de joie et de plaisir, puisqu'il est l'expression de l'amour, et que ce sentiment intime est également délicieux pour tous les êtres. Cette ressemblance, ou plutôt ce rapport de chant, est le seul qu'il y ait entre le rossignol et cet oiseau ; car ce n'est point un rossignol, quoiqu'il en porte le nom ; il n'en a ni les mœurs, ni la taille, ni le plumage ; cependant nous sommes forcés par l'usage de lui laisser la dénomination de *rossignol de muraille*, qui a été généralement adoptée par les oiseleurs et les naturalistes.

Cet oiseau arrive avec les autres au printemps, et se pose sur les tours et les combles des édifices inhabités ; c'est de là qu'il fait entendre son ramage ; il sait trouver la solitude jusqu'au milieu

des villes, dans lesquelles il s'établit sur le pignon d'un grand mur, sur un clocher, sur une cheminée, cherchant partout les lieux les plus élevés et les plus inaccessibles; on le trouve aussi dans l'épaisseur des forêts les plus sombres : il vole légèrement; et, lorsqu'il s'est perché, il fait entendre un petit cri, secouant incessamment la queue par un trémoussement assez singulier, non de bas en haut, mais horizontalement, et de droite à gauche. Il aime les pays de montagne, et ne paroît guère dans les plaines; il est beaucoup moins gros que le rossignol, et même un peu moins que le rouge-gorge; sa taille est plus menue, plus alongée; un plastron noir lui couvre la gorge, le devant et les côtés du cou; ce même noir environne les yeux, et remonte jusque sous le bec; un bandeau blanc masque son front; le haut, le derrière de la tête, le dessus du cou et le dos, sont d'un gris-lustré, mais foncé; dans quelques individus,

apparemment plus vieux, tout ce gris est presque noir; les pennes de l'aile cendré-noirâtre ont leurs barbes extérieures plus claires, et frangées de gris-blanchâtre: au-dessous du plastron noir un beau roux de feu garnit la poitrine au large, se porte, en s'éteignant un peu, sur les flancs, et reparoît dans sa vivacité sur tout le faisceau des plumes de la queue, excepté les deux du milieu qui sont brunes; le ventre est blanc, les pieds sont noirs, la langue est fourchue au bout comme celle du rossignol.

La femelle est assez différente du mâle pour excuser la méprise de quelques naturalistes, qui en ont fait une seconde espèce; elle n'a ni le fond blanc ni la gorge noire; ces deux parties sont d'un gris mêlé de roussâtre, et le reste du plumage est d'une teinte plus foible.

Ces oiseaux nichent dans des trous de murailles, à la ville et à la campagne, ou dans des creux d'arbres et des fentes de rocher; leur ponte est de cinq

ou six œufs bleus; les petits éclosent au mois de mai; le mâle, pendant tout le temps de la couvée, fait entendre sa voix de la pointe d'une roche ou du haut de quelque édifice isolé voisin du domicile de sa famille; c'est sur-tout le matin, et dès l'aurore, qu'il prélude à ses chants.

On prétend que ces oiseaux craintifs et soupçonneux abandonnent leur nid s'ils s'apperçoivent qu'on les observe pendant qu'ils y travaillent, et l'on assure qu'ils quittent leurs œufs si on les touche; ce qui ne l'est point du tout, c'est ce qu'ajoute Albin, que, dans ce même cas, ils délaissent leurs petits ou les jettent hors du nid.

Le rossignol de muraille, quoiqu'habitant près de nous ou parmi nous, n'en demeure pas moins sauvage; il vient dans le séjour de l'homme sans paroître le remarquer ni le connoître; il n'a rien de la familiarité du rouge-gorge, ni de la gaité de la fauvette, ni de la vivacité

du rossignol ; son instinct est solitaire, son naturel sauvage, et son caractère triste ; si on le prend adulte, il refuse de manger, et se laisse mourir, ou, s'il survit à la perte de sa liberté, son silence obstiné marque sa tristesse et ses regrets : cependant, en le prenant au nid et l'élevant en cage, on peut jouir de son chant ; il le fait entendre à toute heure, et même pendant la nuit ; il le perfectionne, soit par les leçons qu'on lui donne, soit en imitant celui des oiseaux qu'il est à portée d'écouter.

On le nourrit de mie de pain et de la même pâtée que le rossignol ; il est encore plus délicat. Dans son état de liberté il vit de mouches, d'araignées, de chrysalides, de fourmis et de petites baies ou fruits tendres. En Italie, il va becqueter les figues ; Olina dit qu'on le voit encore dans ce pays en novembre, tandis que, dès le mois d'octobre, il a déjà disparu de nos contrées. Il part quand le rouge-gorge commence à ve-

nir près des habitations; c'est peut-être ce qui a fait croire à Aristote et Pline que c'étoit le même oiseau qui paroissoit rouge-gorge en hiver, et rossignol de muraille en été. Dans leur départ, non plus qu'à leur retour, les rossignols de muraille ne démentent point leur instinct solitaire; ils ne paroissent jamais en troupes, et passent seul à seul.

On en connoît quelques variétés, dont les unes ne sont vraisemblablement que des variétés d'âge, et les autres de climat.

LE ROUGE-QUEUE.

Aristote parle de trois petits oiseaux, lesquels, suivant l'énergie des noms qu'il leur donne, doivent avoir pour trait le plus marqué dans leur plumage du rouge fauve ou roux de feu. Ces trois oiseaux sont *phœnicuros*, que Gaza traduit *ruticilla; erithacos*, qu'il rend par *rubecula;* enfin *pyrrhulas*,

qu'il nomme *rubicilla.* Nous croyons pouvoir assurer que le premier est le rossignol de muraille, et le second le rouge-gorge : en effet, ce que dit Aristote, que le premier vient pendant l'été près des habitations, et en disparoît à l'automne quand le second s'en approche, ne peut, entre tous les oiseaux qui ont du rouge ou du roux dans le plumage, convenir qu'au rouge-gorge et au rossignol de muraille ; mais il est plus difficile de reconnoître le *pyrrhulas* ou *rubicilla.*

Ces noms ont été appliqués au bouvreuil par tous les nomenclateurs : on peut le voir à l'article de cet oiseau, où l'on rapporte leurs opinions sans les discuter, parce que cette discussion ne pouvoit commodément se placer qu'ici ; mais il nous paroît plus que probable que le *pyrrhulas* d'Aristote, le *rubicilla* de Théodore Gaza, loin d'être le bouvreuil, est d'un genre tout différent. Aristote fait en cet endroit un dénom-

brement des petits oiseaux à bec fin qui ne vivent que d'insectes, ou qui du moins en vivent principalement : tels sont, dit-il, le *cygalis* (le bec-figue); le *melancoryphos* (la fauvette à tête noire); le *pyrrhulas*, l'*erithacos*, l'*hypolaïs* (la fauvette babillarde), etc. Or, je demande si l'on peut ranger le bouvreuil au nombre de ces oiseaux à bec effilé, et qui ne vivent en tout ou en grande partie que d'insectes? Cet oiseau est, au contraire, un des plus décidément granivores : il s'abstient de toucher aux insectes dans la saison où la plupart des autres en font leur pâture, et paroît aussi éloigné de cet appétit par son instinct, qu'il l'est par la forme de son bec, différente de celle de tous les oiseaux en qui l'on remarque ce genre de vie. On ne peut supposer qu'Aristote ait ignoré cette différence dans la manière de se nourrir, puisque c'est sur cette différence même qu'il se fonde en cet endroit; par conséquent

ce n'est pas le bouvreuil qu'il a voulu désigner par le nom de *pyrrhulas*.

Quel est donc l'oiseau placé entre le rouge-gorge et la fauvette, autre néanmoins que le rossignol de muraille, auquel puissent convenir à-la fois ces caractères, d'être à bec effilé, de vivre principalement d'insectes, et d'avoir quelque partie remarquable du plumage d'un roux de feu ou rouge fauve? Je ne vois que celui qu'on a nommé *rouge-queue*, qui habite les bois avec le rouge-gorge, qui vit d'insectes comme lui pendant tout l'été, et part en même temps à l'automne. Wuotton s'est apperçu que le pyrrhulas doit être une espèce de rouge-queue. Jonston paroît faire la même remarque; mais le premier se trompe, en disant que cet oiseau est le même que le rossignol de muraille, puisqu'Aristote le distingue très-nettement dans la même phrase.

Le rouge-queue est en effet très-différent du rossignol de muraille: Al-

drovande et Gesner l'ont bien connu en l'en séparant. Le rouge-queue est plus grand ; il ne s'approche pas des maisons, et ne niche pas dans les murs, mais dans les bois et buissons, comme les bec-figues et les fauvettes : il a la queue d'un roux de feu clair et vif ; le reste de son plumage est composé de gris sur tout le manteau, plus foncé, et frangé de roussâtre dans les pennes de l'aile, et de gris-blanc, mêlé confusément de roussâtre, sur tout le devant du corps ; le croupion est roux comme la queue : il y en a qui ont un beau collier noir, et dans tout le plumage des couleurs plus vives et plus variées. M. Brisson en a fait une seconde espèce ; mais nous croyons que ceux-ci sont les mâles ; quelques oiseleurs très-expérimentés nous l'ont assuré. M. Brisson dit que le rouge-queue à collier se *trouve en Allemagne*, comme s'il étoit particulier à cette contrée ; tandis que, par-tout où l'on rencontre le rouge-

queue gris, on voit également des rouge-queues à collier : de plus, il ne le dit que sur une méprise; car la figure qu'il cite de Frisch, comme celle du rouge-queue à collier, n'est, dans cet auteur, que celle de la femelle de l'oiseau que nous appelons gorge-bleue.

Nous regarderons donc le rouge-queue à collier comme le mâle, et le rouge-queue gris comme la femelle; ils ont tous deux la queue rouge de même; mais, outre le collier, le mâle a le plumage plus foncé, gris-brun sur le dos, et gris tacheté de brun sur la poitrine et les flancs.

Ces oiseaux préfèrent les pays de montagne, et ne paroissent guère en plaine qu'au passage d'automne; ils arrivent au mois de mai en Bourgogne et en Lorraine, et se hâtent d'entrer dans les bois, où ils passent toute la belle saison; ils nichent dans de petits buissons, près de terre, et font leur nid de

mousse en dehors, de laine et de plumes en dedans ; ce nid est de forme sphérique, avec une ouverture au côté du levant, le plus à l'abri des mauvais vents : on y trouve cinq à six œufs blancs, variés de gris.

Les rouge-queues sortent du bois le matin, y rentrent pendant la chaleur du jour, et paroissent de nouveau sur le soir dans les champs voisins ; ils y cherchent les vermisseaux et les mouches ; ils rentrent dans les bois la nuit. Par ces allures et par plusieurs traits de ressemblance, ils nous paroissent appartenir au genre du rossignol de muraille. Le rouge-queue n'a néanmoins ni chant ni ramage : il ne fait entendre qu'un petit son flûté, *suit*, en alongeant et filant très-doux la première syllabe : il est en général assez silencieux et fort tranquille ; s'il y a une branche isolée qui sorte d'un buisson ou qui traverse un sentier, c'est là qu'il se pose en donnant à sa queue une

petite secousse comme le rossignol de muraille.

Il vient à la pipée, mais sans y accourir avec la vivacité et l'intérêt des autres oiseaux; il ne semble que suivre la foule : on le prend aussi aux fontaines sur la fin de l'été; il est alors très-gras et d'un goût délicat; son vol est court, et ne s'étend que de buisson en buisson. Ces oiseaux partent au mois d'octobre; on les voit alors se suivre le long des haies pendant quelques jours, après lesquels il n'en reste aucun dans nos provinces de France.

LE ROUGE-QUEUE DE LA GUIANE.

Nous avons reçu de Cayenne un rouge-queue, qui a les pennes de l'aile du même roux que celles de la queue; le dos gris et le ventre blanc. On ne nous a rien appris de ses habitudes naturelles; mais on peut les croire à-peu-près semblables à celles du rouge-queue

d'Europe, dont celui de Cayenne paroit être une espèce voisine.

LE BEC-FIGUE.

Cet oiseau qui, comme l'ortolan, fait les délices de nos tables, n'est pas aussi beau qu'il est bon; tout son plumage est de couleur obscure; le gris, le brun et le blanchâtre en font toutes les nuances, auxquelles le noirâtre des pennes de la queue et de l'aile se joint sans les relever; une tache blanche, qui coupe l'aile transversalement, est le trait le plus apparent de ses couleurs; et c'est celui que la plupart des naturalistes ont saisi pour le caractériser; le dos est d'un gris-brun qui commence sur le haut de la tête et s'étend sur le croupion; la gorge est blanchâtre; la poitrine légèrement teinte de brun, et le ventre blanc, ainsi que les barbes extérieures des deux premières pennes de la queue; le bec, long de six lignes, est

effilé. L'oiseau a sept pouces de vol, et sa longueur totale est de cinq; la femelle a toutes les couleurs plus tristes et plus pâles que le mâle.

Ces oiseaux, dont le véritable climat est celui du midi, semblent ne venir dans le nôtre que pour attendre la maturité des fruits succulens dont ils portent le nom; ils arrivent plus tard au printemps, et ils partent avant les premiers froids d'automne. Ils parcourent néanmoins une grande étendue dans les terres septentrionales en été; car on les a trouvés en Angleterre, en Allemagne, en Pologne, et jusqu'en Suède; ils reviennent dans l'automne en Italie et en Grèce, et probablement vont passer l'hiver dans des contrées encore plus chaudes. Ils semblent changer de mœurs en changeant de climat, car ils arrivent en troupes aux contrées méridionales, et sont au contraire toujours dispersés pendant leur séjour dans nos climats tempérés; ils y habitent les bois,

se nourrissent d'insectes, et vivent dans la solitude ou plutôt dans la douce société de leur femelle; leurs nids sont si bien cachés, qu'on a beaucoup de peine à les découvrir; le mâle, dans cette saison, se tient au sommet de quelque grand arbre, d'où il fait entendre un petit gazouillement peu agréable et assez semblable à celui du motteux. Les bec-figues arrivent en Lorraine en avril, et en partentau mois d'août, même quelquefois plus tôt. On leur donne dans cette province les noms de *mûriers* et de *petits pinsons des bois*, ce qui n'a pas peu contribué à les faire méconnoître; en même temps on a appliqué le nom de bec-figue à la petite alouette des prés, dont l'espèce est très-différente de celle du bec-figue; et ce ne sont pas les seules méprises qu'on ait faites sur ce nom. De ce que le bouvreuil paroît friand des figues en Italie, Belon dit qu'il est appelé par les Italiens *becca-figi*, lui-même le prend

pour le vrai bec-figue dont parle Martial; mais le bouvreuil est aussi différent du bec-figue par le goût de sa chair qui n'a rien que d'amer, que par le bec, les couleurs, et le reste de la figure. Dans nos provinces méridionales et en Italie, on appelle confusément bec-figue toutes les différentes espèces de fauvette, et presque tous les petits oiseaux à bec menu et effilé; cependant le vrai bec-figue y est bien connu, et on le distingue par-tout à la délicatesse de son goût.

Martial, qui demande pourquoi ce petit oiseau qui becquète également les raisins et les figues, a pris de ce dernier fruit son nom plutôt que du premier, eût adopté celui qu'on lui donne en Bourgogne, où nous l'appelons *vinette,* parce qu'il fréquente les vignes et se nourrit de raisins; cependant avec les figues et les raisins on lui voit encore manger des insectes, et la graine de mercuriale. On peut exprimer son petit

cri par *bzi, bzi;* il vole par élans, marche et ne saute point, court par terre dans les vignes, se relève sur les ceps et sur les haies des enclos. Quoique ces oiseaux ne se mettent en route que vers le mois d'août, et ne paroissent en troupes qu'alors dans la plupart de nos provinces, cependant on en a vu au milieu de l'été en Brie, où quelques-uns font apparemment leurs nids : dans leur passage, ils vont par petits pelotons de cinq ou six; on les prend au lacet ou au filet, au miroir en Bourgogne et le long du Rhône, où ils passent sur la fin d'août et en septembre.

C'est en Provence qu'ils portent à juste titre le nom de bec-figue; on les voit sans cesse sur les figuiers, becquetant les fruits les plus mûrs; ils ne les quittent que pour chercher l'ombre à l'abri des buissons et de la charmille touffue; on les prend en grand nombre dans le mois de septembre en Provence et dans plusieurs îles de la Méditerra-

née, sur-tout à Malte, où ils sont alors en prodigieuse quantité, et où l'on a remarqué qu'ils sont en beaucoup plus grand nombre à leur passage d'automne qu'à leur retour au printemps : il en est de même en Chypre, où l'on en faisait autrefois commerce : on les envoyoit à Venise dans des pots remplis de vinaigre et d'herbes odoriférantes. Lorsque l'île de Chypre appartenoit aux Vénitiens, ils en tiroient tous les ans mille ou douze cents pots remplis de ce petit gibier, et l'on connoissoit généralement en Italie le bec-figue sous le mon d'oiseau de Chypre *(Cyprias, ucelli di Cypro)*, nom qui lui fut donné jusqu'en Angleterre, au rapport de Willulghby.

Il y a long-temps que cet oiseau, excellent à manger, est fameux ; Apicius nomme plus d'une fois le bec-figue avec la petite grive, comme deux oiseaux également exquis. Eustathe et Athénée parlent de la chasse des bec-figues, et

Hesichius donne le nom du filet avec lequel on prenoit ces oiseaux dans la Grèce : à la vérite, rien n'est plus délicat, plus fin, plus succulent que le bec-figue mangé dans la saison ; c'est un petit peloton d'une graisse légère et savoureuse, fondante, aisée à digérer ; c'est un extrait du suc des excellens fruits dont il vit.

Au reste, nous ne connoissons qu'une seule espèce de bec-figue, quoique l'on ait donné ce nom à plusieurs autres. Mais si l'on vouloit nommer bec-figue tout oiseau que l'on voit dans la saison becqueter les figues, les fauvettes et presque tous les oiseaux à bec fin, plusieurs même d'entre ceux à bec fort, seroient de ce nombre ; c'est le sens du proverbe italien, *nel' mese d'agosto, ogni ucello è beccafico ;* mais ce dire populaire, très-juste pour exprimer la délicatesse de suc que donne la chair de la figue à tous ces petits oiseaux qui s'en nourrissent, ne doit pas servir à

classer ensemble, sur une simple manière de vivre passagère et locale, des espèces très-distinctes et très-déterminées d'ailleurs; ce seroit introduire la plus grande confusion, dans laquelle néanmoins sont tombés quelques naturalistes. Le bec-figue *de chanvre* d'Olina, (*beccafico canapino*) n'est point un bec-figue, mais la fauvette babillarde. La grande fauvette elle-même, suivant Ray, s'appelle en Italie *beccafigo*. Belon applique également à la fauvette roussette le nom de *beccafigha ;* et nous venons de voir qu'il se trompe encore plus en appelant bec-figue son *bouvreuil* ou *pivoine,* auquel, en conséquence de cette erreur, il applique les noms de *cycalis* et de *ficedula* qui appartiennent au bec-figue. En Provence, on confond sous le nom de bec-figue plusieurs oiseaux différens. M. Guys nous en a envoyé deux entr'autres, que nous ne plaçons à la suite du bec-figue que pour observer de plus près qu'ils lui sont étrangers.

LE FIST DE PROVENCE.

Le fist, ainsi nommé d'après son cri, nous a été envoyé de Provence comme une espèce de bec-figue. Son cri est *fist, fist*; il ne s'envole pas lorsqu'il entend du bruit, mais il court se tapir à l'abri d'une pierre jusqu'à ce que le bruit cesse, ce qui suppose qu'il se tient ordinairement à terre, habitude contraire à celle du bec-figue.

LA PIVOTE ORTOLANE.

La *pivote ortolane*, autre oiseau de Provence, est fidèle compagnon des ortolans, et se trouve toujours à leur suite; cet oiseau ressemble beaucoup à l'alouette des prés, excepté qu'il n'a pas l'ongle long, et qu'il est plus grand. Il est donc encore bien différent du bec-figue.

LE ROUGE-GORGE.

Ce petit oiseau passe tout l'été dans nos bois, et ne vient à l'entour des habitations qu'à son départ en automne et à son retour au printemps; mais, dans ce dernier passage, il ne fait que paroître, et se hâte d'entrer dans les forêts pour y retrouver, sous le feuillage qui vient de naître, sa solitude et ses amours. Il place son nid près de terre sur les racines des jeunes arbres, ou sur des herbes assez fortes pour le soutenir; il le construit de mousse entre-mêlée de crin et de feuilles de chêne, avec un lit de plumes au-dedans; souvent, dit Willulghby, aprés l'avoir construit, il le comble de feuilles accumulées, ne laissant sous cet amas qu'une entrée étroite, oblique, qu'il bouche encore d'une feuille en sortant; on trouve ordinairement dans le nid du rouge-gorge cinq et jusqu'à sept œufs de couleur brune; pendant tout le temps des nichées,

ELLE

RGE.

ut l'été dans
our des ha-
autoinne et
mais, dans
fait que pa-
ns les forêts
euillage qui
t ses amours.
erre sur les
ou sur des
soutenir; il
e-mêlée de
ne, avec un
ouvent, dit
r construit,
ccumulées,
'une entrée
che encore
trouve or-
rouge-gorge
de couleur
lesnichées,



Desève del. Ve Tardieu Sculp.

1 LE ROUGE-GORGE. 2. LE TRAINE BUISSON ou FAUVETTE D'HIVER.

le mâle fait retentir les bois d'un chant léger et tendre ; c'est un ramage suave et délié, animé par quelques modulations plus éclatantes, et coupé par des accens gracieux et touchans, qui semblent être les expressions des desirs de l'amour ; la douce société de sa femelle non-seulement les remplit en entier, mais semble même lui rendre importune toute autre compagnie ; il poursuit avec vivacité tous les oiseaux de son espèce, et les éloigne du petit canton qu'il s'est choisi ; jamais le même buisson ne logea deux paires de ces oiseaux aussi fidèles qu'amoureux.

Le rouge-gorge cherche l'ombrage épais et les endrois humides ; il se nourrit dans le printemps de vermisseaux et d'insectes qu'il chasse avec adresse et légéreté ; on le voit voltiger comme un papillon autour d'une feuille sur laquelle il apperçoit une mouche ; à terre, il s'élance par petits sauts et fond sur sa proie en battant des ailes. Dans l'au-

tomne il mange aussi des fruits de ronces, des raisins à son passage dans les vignes, et des alises dans les bois, ce qui le fait donner aux piéges tendus pour les grives qu'on amorce de ces petits fruits sauvages; il va souvent aux fontaines, soit pour s'y baigner, soit pour boire, et plus souvent dans l'automne, parce qu'il est alors plus gras qu'en aucune autre saison, et qu'il a plus besoin de rafraîchissement.

Il n'est pas d'oiseau plus matinal que celui-ci. Le rouge-gorge est le premier éveillé dans les bois, et se fait entendre dès l'aube du jour; il est aussi le dernier qu'on y entende et qu'on y voie voltiger le soir; souvent il se prend dans les tendues, qu'à peine reste-t-il encore assez de jour pour le ramasser; il est peu défiant, facile à émouvoir; et son inquiétude ou sa curiosité fait qu'il donne aisément dans tous les piéges; c'est toujours le premier oiseau qu'on prend à la pipée; la voix seule des pi-

peurs ou le bruit qu'ils font en taillant les branches, l'attire, et il vient derrière eux se prendre à la sauterelle ou au gluau presqu'aussitôt qu'on l'a posé; il répond également à l'appeau de la chouette et au son d'une feuille de lierre percée; il suffit même d'imiter, en suçant le doigt, son petit cri *uip, uip*, ou de faire crier quelque oiseau, pour mettre en mouvement tous les rouge-gorges des environs : ils viennent, en faisant entendre de loin leur cri *tirit, tiritit, tirititit,* d'un timbre sonore, qui n'est point leur chant modulé, mais celui qu'ils font le matin et le soir, et dans toute occasion où ils sont émus par quelque objet nouveau; ils voltigent avec agitation dans toute la pipée jusqu'à ce qu'ils soient arrêtés par les gluaux sur quelques-unes des avenues ou perchées, qu'on a taillées basses exprès pour les mettre à portée de leur vol ordinaire, qui ne s'élève guère au-dessus de quatre ou cinq pieds de terre; mais s'il en est



un qui s'échappe du gluau, il fait entendre un troisième petit cri d'alarme, *ti-i, ti-i*, auquel tous ceux qui s'approchoient fuient; on les prend aussi à la rive du bois sur des perches garnies de lacets ou de gluaux, mais les rejets ou sauterelles fournissent une chasse plus sûre et plus abondante, il n'est pas même besoin d'amorcer ces petits piéges, il suffit de les tendre au bord des clairières ou dans le milieu des sentiers, et le malheureux petit oiseau, poussé par sa curiosité, va s'y jeter de lui-même.

Par-tout où il y a des bois d'une grande étendue, l'on trouve des rouge-gorges en grande quantité; et c'est surtout en Bourgogne et en Lorraine que se font les plus grandes chasses de ces petits oiseaux excellens à manger; on en prend beaucoup aux environs des petites villes de Bourmont, Mirecourt et Neufchâteau; on les envoie de Nanci à Paris. Cette province, fort garnie de bois et abondante en sources d'eaux

vives, nourrit une très-grande variété d'oiseaux; de plus, sa situation entre l'Ardenne d'un côté, et les forêts du Suntgau, qui joignent le Jura de l'autre, la met précisément dans la grande route de leurs migrations, et c'est par cette raison qu'ils y sont si nombreux dans les temps de leurs passages; les rouge-gorges en particulier viennent en grand nombre des Ardennes, où Belon en vit prendre quantité dans la saison. Au reste, l'espèce en est répandue dans toute l'Europe, de l'Espagne et d'Italie jusqu'en Pologne et en Suède; par-tout ces petits oiseaux cherchent les montagnes et les bois pour faire leurs nids et y passer l'été.

Les jeunes, avant la première mue, n'ont pas ce beau roux-orangé sur la gorge et la poitrine, d'où, par une extension un peu forcée, le rouge-gorge a pris son nom. Il leur perce quelques plumes dès la fin d'août, et à la fin de septembre ils portent tous la même li-

vrée, et on ne les distingue plus. C'est alors qu'ils commencent à se mettre en mouvement pour leur départ : mais il se fait sans attroupement ; ils passent seul à seul, les uns après les autres ; et dans ce moment où tous les autres oiseaux se rassemblent et s'accompagnent, le rouge-gorge conserve son naturel solitaire. On voit ces oiseaux passer les uns après les autres ; ils volent pendant le jour de buisson en buisson, mais apparemment ils s'élèvent plus haut pendant la nuit et font plus de chemin : du moins arrive-t-il aux oiseleurs, dans une forêt qui le soir étoit pleine de rouge-gorges et promettoit la meilleure chasse pour le lendemain, de les trouver tous partis avant l'arrivée de l'aurore.

Le départ n'étant point indiqué, et pour ainsi dire proclamé parmi les rouge-gorges comme parmi les autres oiseaux alors attroupés, il en reste plusieurs en arrière, soit des jeunes que

l'expérience n'a pas encore instruits du besoin de changer de climat, soit de ceux à qui suffisent les petites ressources qu'ils ont su trouver au milieu de nos hivers. C'est alors qu'on les voit s'approcher des habitations, et chercher les expositions les plus chaudes; s'il en est quelqu'un qui soit resté au bois dans cette rude saison, il y devient compagnon du bûcheron; il s'approche pour se chauffer à son feu, il becquète dans son pain et voltige toute la journée à l'entour de lui en faisant entendre son petit cri; mais lorsque le froid augmente, et qu'une neige épaisse couvre la terre, il vient jusque dans nos maisons, frapper du bec aux vitres comme pour demander un asyle qu'on lui donne volontiers, et qu'il paie par la plus aimable familiarité, venant amasser les miettes de la table, paroissant reconnoître et affectionner les personnes de la maison, et prenant un ramage moins éclatant, mais encore plus délicat que



celui du printemps, et qu'il soutient pendant tous les frimas, comme pour saluer chaque jour la bienfaisance de ses hôtes et la douceur de sa retraite. Il y reste avec tranquillité jusqu'à ce que le printemps, de retour, lui annonçant de nouveaux besoins et de nouveaux plaisirs, l'agite et lui fait demander la liberté.

Dans cet état de domesticité passagère, le rouge-gorge se nourrit à-peu-près de tout; on lui voit amasser également les mies de pain, les fibres de viande et les grains de millet. Ainsi, c'est trop généralement qu'Olina dit qu'il faut, soit qu'on le prenne au nid ou déjà grand dans les bois, le nourrir de la même pâtée que le rossignol; il s'accommode, comme on voit, d'une nourriture beaucoup moins apprêtée; ceux qu'on laisse voler libres dans les chambres n'y causent que peu de saleté, ne rendent qu'une petite fiente assez sèche. L'auteur de l'Ædonologie pré-

tend que le rouge-gorge apprend à parler; ce préjugé est ancien, et l'on trouve la même chose dans Porphire; mais le fait n'est point du tout vraisemblable, puisque cet oiseau a la langue fourchue. Belon qui ne l'avoit ouï chanter qu'en automne, temps auquel il n'a que son petit ramage et non l'accent brillant et affectueux du grand chant des amours, vante pourtant la beauté de sa voix en la comparant à celle du rossignol. Lui-même, comme il paroît par son récit, a cru que le rouge-gorge étoit le même oiseau que le rossignol de muraille; mais mieux instruit ensuite il les distingua par leurs habitudes aussi bien que par leurs couleurs. Celles du rouge-gorge sont très-simples; un manteau du même brun que le dos de la grive lui couvre tout le dessus du corps et de la tête; l'estomac et le ventre sont blancs; le roux-orangé de la poitrine est moins vif dans la femelle que dans le mâle; ils ont les yeux noirs,

grands et même expressifs, et le regard doux; le bec est foible et délié, tel que celui de tous les oiseaux qui vivent principalement d'insectes; le tarse très-menu est d'un brun-clair, ainsi que le dessus des doigts qui sont d'un jaune-pâle par-dessous. L'oiseau adulte a cinq pouces neuf lignes de longueur, et huit pouces de vol; le tube intestinal est long d'environ neuf pouces; le gésier, qui est musculeux, est précédé d'une dilatation de l'œsophage; le cœcum est très-petit, et quelquefois nul dans certains individus. En automne, ces oiseaux sont très-gras, leur chair est d'un goût plus fin que celui de la meilleure grive dont elle a le fumet, se nourrissant des mêmes fruits, et sur-tout des alises.

LA GORGE-BLEUE.

Par la proportion des formes, par la grandeur et la figure entière, la gorge-bleue semble n'être qu'une répétition du

rouge-gorge; elle n'en diffère que par le bleu brillant et azuré qui couvre sa gorge, au lieu que celle de l'autre est d'un rouge-orangé; il paroît même que la nature ait voulu démontrer l'analogie entre ces deux oiseaux jusque dans leurs différences; car au-dessous de cette plaque bleue on voit un ceintre noir et une zone d'un rouge-orangé, qui surmonte le haut de la poitrine: cette couleur orangée reparoît encore sur la première moitié des pennes latérales de la queue; de l'angle du bec passe par l'œil un trait de blanc-roussâtre: du reste les couleurs, quoiqu'un peu plus sombres, sont les mêmes dans la gorge-bleue et dans le rouge-gorge. Elle en partage aussi la manière de vivre. Mais, en rapprochant ces deux oiseaux par les ressemblances, la nature semble les avoir séparés d'habitation; le rouge-gorge demeure au fond des bois, la gorge-bleue se tient à leurs lisières, cherchant les marais, les prés

humides, les oseraies et les roseaux ; et avec le même instinct solitaire que le rouge-gorge, elle semble avoir pour l'homme le même sentiment de familiarité ; car, après toute la belle saison passée dans ces lieux reculés, au bord des bois voisins des marécages, ces oiseaux viennent, avant leur départ, dans les jardins, dans les avenues, sur les haies, et se laissent approcher assez pour qu'on puisse les tirer à la sarbacane.

Ils ne vont point en troupes, non plus que les rouge-gorges, et on en voit rarement plus de deux ensemble. Dès la fin de l'été, les gorge-bleues se jettent, dit M. Lottinger, dans les champs semés de gros grains; Frisch nomme les champs de pois, comme ceux où elles se tiennent de préférence, et prétend même qu'elles y nichent; mais on trouve plus communément leur nid sur les saules, les osiers et les autres arbustes qui bordent les lieux humides : il est cons-

truit d'herbes entrelacées à l'origine des branches ou des rameaux.

Dans le temps des amours, le mâle s'élève droit en l'air, d'un petit vol, en chantant; il pirouette, et retombe sur son rameau avec autant de gaîté que la fauvette, dont la gorge-bleue paroit avoir quelques habitudes; elle chante la nuit, et son ramage est très-doux, suivant Frisch; M. Hermann, au contraire, nous dit qu'il n'a rien d'agréable : opposition qui peut se concilier par les différens temps où ces deux observateurs ont pu l'entendre, la même différence pouvant se trouver au sujet de notre rouge-gorge pour quelqu'un qui n'auroit ouï que son cri ordinaire, et non le chant mélodieux et tendre du printemps, ou son petit ramage des beaux jours de l'automne.

La gorge-bleue aime autant à se baigner que le rouge-gorge, et se tient plus que lui près des eaux : elle vit de vermisseaux et d'autres insectes, et,

dans la saison de son passage, elle mange des baies de sureau. On la voit par terre aux endroits marécageux, cherchant sa nourriture, et courant assez vîte, en relevant la queue, le mâle sur-tout, lorsqu'il entend le cri de la femelle vrai ou imité.

Les petits sont d'un brun-noirâtre, et n'ont pas encore de bleu sur la gorge; les mâles ont seulement quelques plumes brunes dans le blanc de la gorge et de la poitrine. La femelle ne prend jamais cette gorge bleue toute entière: elle n'en porte qu'un croissant ou une bande au bas du cou.

Entre les mâles adultes, les uns ont toute la gorge bleue, et vraisemblablement ce sont les vieux, d'autant que le reste des couleurs et la zone rouge de la poitrine paroissent plus foncés dans ces individus; les autres, en plus grand nombre, ont une tache comme un demi-collier, d'un beau blanc, dont Frisch compare l'éclat à celui de l'argent poli;

c'est d'après ce caractère que les oiseleurs du Brandebourg ont donné à la gorge-bleue le nom d'*oiseau à miroir*.

Ces riches couleurs s'effacent dans l'état de captivité; et la gorge-bleue, mise en cage, commence à les perdre dès la première mue. On la prend au filet comme les rossignols, et avec le même appât. Dans la saison où ces oiseaux deviennent gras, ils sont, ainsi que tous les petits oiseaux à chair délicate, l'objet des grandes pipées : ceux-ci sont néanmoins assez rares, et même inconnus, dans la plupart de nos provinces : on en voit au temps du passage dans la partie basse des Vosges, vers Sarrebourg, suivant M. Lottinger; mais un autre observateur nous assure que ces oiseaux ne remontent pas jusque dans l'épaisseur de ces montagnes au midi : ils sont plus communs en Alsace; et, quoique généralement répandus en Allemagne et jusqu'en Prusse, nulle part ils ne sont bien communs, et l'es-

pèce paroît beaucoup moins nombreuse que celle du rouge-gorge; cependant elle s'est assez étendue. Au nom que lui donne Barrère, on peut croire que la gorge-bleue est fréquente dans les Pyrénées; nous voyons, par la dénomination de la seconde espèce *prétendue* de M. Brisson, que cet oiseau se trouve jusqu'à Gibraltar. Nous savons d'ailleurs qu'on le voit en Provence, où le peuple l'appelle *cul-rousset-bleu*, et on le croiroit indigène en Suède au nom que lui donne M. Linnæus : mais ce nom, mal appliqué, prouve seulement que cet oiseau fréquente les régions du nord; il les quitte en automne pour voyager et chercher sa nourriture dans des climats plus doux : cette habitude, ou plutôt cette nécessité, est commune à la gorge bleue et à tous les oiseaux qui vivent d'insectes et de fruits tendres.

Oiseau étranger qui a rapport au Rouge-Gorge et à la Gorge-Bleue.

LE ROUGE-GORGE BLEU
De l'Amérique septentrionale.

NOTRE rouge-gorge est un oiseau trop foible et de vol trop court pour avoir passé en Amérique par les mers; il craint trop les grands hivers pour y avoir pénétré par les terres du nord; mais la nature a produit dans ces vastes régions une espèce analogue et qui le représente, c'est le rouge-gorge bleu, qui se trouve dans les parties de l'Amérique septentrionale, depuis la Virginie, la Caroline et la Louisiane, jusqu'aux îles Bermudes. Catesby nous en a donné le premier la description : Edwards a représenté cet oiseau, et tous deux conviennent qu'il faut le rapporter au rouge-gorge d'Europe, comme espèce très-voisine. Il est un peu plus grand que le rouge-gorge, ayant

six pouces trois lignes de longueur, et dix pouces huit lignes de vol. Catesby remarque qu'il vole rapidement, et que ses ailes sont longues : la tête, le dessus du corps, de la queue et des ailes, sont d'un très-beau bleu, excepté que la pointe de l'aile est brune; la gorge et la poitrine sont d'un jaune de rouille assez vif; le ventre est blanc. La femelle a les couleurs plus ternes, le bleu mêlé de noirâtre; les petites pennes de l'aile de cette dernière couleur, et frangées de blanc : au reste, cet oiseau est d'un naturel très-doux, et ne se nourrit que d'insectes : il fait son nid dans les trous d'arbres; différence de mœurs peut-être suggérée par celle du climat, où les reptiles, plus nombreux, forcent les oiseaux à éloigner leurs nichées.

LE TRAQUET.

Cet oiseau, très-vif et très-agile, n'est jamais en repos; toujours volti-

ueur, et
Catesby
t, et que
le dessus
les, sont
é que la
orge et la
ille assez
femelle a
leu mêlé
de l'aile
ngées de
d'un na-
urrit que
les trous
peut-être
, où les
rcent les
ées.

T.

ès-agile,
urs volti-



Deseve del. F. Tardieu Sculp.

LE TRAQUET. 2 LE MOTTEUX ou CUL-BLANC.

ge
po
da
le
m
éla
lu
ét
m
l'o

et
de
m
pl
se
de
le
v
le
n
o
p
s

geant de buisson en buisson, il ne se pose que pour quelques instans, pendant lesquels il ne cesse encore de soulever les ailes pour s'envoler à tous momens : il s'élève en l'air par petits élans, et retombe en pirouettant sur lui-même. Ce mouvement continuel a été comparé à celui du *traquet d'un moulin;* et c'est là, suivant Belon, l'origine du nom de cet oiseau.

Quoique le vol du traquet soit bas, et qu'il s'élève rarement jusqu'à la cime des arbres, il se pose toujours au sommet des buissons et sur les branches les plus élancées des haies et des arbrisseaux, ou sur la pointe des tiges du blé de Turquie dans les champs, et sur les échalas les plus hauts dans les vignes; c'est dans les terreins arides, les landes, les bruyères et les prés en montagne, qu'il se plaît davantage, et où il fait entendre plus souvent son petit cri *ouistratra* d'un ton couvert et sourd. S'il se trouve une tige isolée ou

un piquet au milieu du gazon dans ces prés, il ne manque pas de se poser dessus, ce qui donne une grande facilité pour le prendre; un gluau placé sur un bâton suffit pour cette chasse bien connue des enfans.

D'après cette habitude de voler de buisson en buisson sur les épines et les ronces, Belon, qui a trouvé cet oiseau en Crète et dans la Grèce, comme dans nos provinces, lui applique le nom *batis, oiseau de ronces*, dont Aristote ne parle qu'une seule fois, en disant qu'il vit de vermisseaux. Gaza traduit *batis* par *rubetra*, que tous les naturalistes ont rapporté au traquet, d'autant que *rubetra* pourroit aussi signifier oiseau rougeâtre, et le rouge-bai de la poitrine du traquet est sa couleur la plus remarquable. Elle s'étend, en s'affoiblissant, jusque sous le ventre; le dos, sur un fond d'un beau noir, est nué par écailles brunes, et cette disposition de couleurs s'étend jusqu'au-dessus de la tête,

où cependant le noir domine ; ce noir est pur sous la gorge, quoique traversé très-légèrement de quelques ondes blanches, et il remonte jusque sous les yeux. Une tache blanche sur le côté du cou confine au noir de la gorge et au rouge-bai de la poitrine ; les pennes de l'aile et de la queue sont noirâtres, frangées de brun ou de roussâtre-clair ; sur l'aile, près du corps, est une large ligne blanche, et le croupion est de cette même couleur ; toutes ces teintes sont plus fortes et plus foncées dans le vieux mâle que dans le jeune ; la queue est carrée, et un peu étalée ; le bec est effilé, et long de sept lignes ; la tête assez arrondie, et le corps ramassé ; les pieds sont noirs, menus, et longs de dix lignes ; il a sept pouces et demi de vol, et quatre pouces dix lignes de longueur totale : dans la femelle, la poitrine est d'un roussâtre sale ; cette couleur se mêlant à du brun sur la tête et le dessus du corps, à du noirâtre sur

les ailes, se fond dans du blanchâtre sous le ventre et à la gorge ; ce qui rend le plumage de la femelle triste, décoloré, et beaucoup moins distinct que celui du mâle.

Le traquet fait son nid dans les terreins incultes, au pied des buissons, sous leurs racines ou sous le couvert d'une pierre ; il n'y entre qu'à la dérobée, comme s'il craignoit d'être apperçu ; aussi ne trouve-t-on ce nid que difficilement ; il le construit dès la fin de mars. La femelle pond cinq ou six œufs d'un vert-bleuâtre, avec de légères taches peu apparentes, mais plus nombreuses vers le gros bout ; le père et la mère nourrissent leurs petits de vers et d'insectes qu'ils ne cessent de leur apporter ; il semble que leur sollicitude redouble lorsque ces jeunes oiseaux s'élancent hors du nid ; ils les rappellent, les rallient, criant sans cesse *ouistratra ;* enfin ils leur donnent encore à manger pendant plusieurs jours. Du

reste, le traquet est très-solitaire; on le voit toujours seul, hors le temps où l'amour lui donne une compagne. Son naturel est sauvage, et son instinct paroît obtus; autant il montre d'agilité dans son état de liberté, autant il est pesant en domesticité; il n'acquiert rien par l'éducation; on ne l'élève même qu'avec peine, et toujours sans fruit. Dans la campagne il se laisse approcher de très-près, ne s'éloigne que d'un petit vol, sans paroître remarquer le chasseur; il semble donc ne pas avoir assez de sentiment pour nous aimer ni pour nous fuir. Ces oiseaux sont très-gras dans la saison, comparables, pour la délicatesse de la chair, aux bec-figues; cependant ils ne vivent que d'insectes, et leur bec ne paroît point fait pour toucher aux graines. Belon et Aldrovande ont écrit que le traquet n'est point un oiseau de passage; cela est peut-être vrai pour la Grèce et l'Italie; mais il est certain que, dans les pro-

vinces septentrionales de France, il prévient les frimas et la chute des insectes, car il part dès le mois de septembre.

Quelques personnes rapportent à cette espèce l'oiseau nommé en Provence *fourmeiron*, qui se nourrit principalement de fourmis. Le fourmeiron paroît solitaire, et ne fréquente que les masures et les décombres; on le voit, quand il fait froid, se poser au-dessus des tuyaux des cheminées, comme pour se réchauffer. A ce trait nous rapporterions plutôt le fourmeiron au rossignol de muraille qu'au traquet, qui se tient constamment éloigné des villes et des habitations.

Il y a aussi en Angleterre, et particulièrement dans les montagnes de Derbishire, un oiseau que M. Brisson a appelé le *traquet d'Angleterre*. Ray dit que cette espèce semble particulière à cette île; Edwards a donné les figures exactes du mâle et de la femelle, et

Klein en a fait mention sous le nom de *rossignol à ailes variées*. En effet, le blanc qui marque non-seulement les grandes couvertures, mais aussi la moitié des petites pennes les plus près du corps, fait dans l'aile de cet oiseau une tache beaucoup plus étendue que dans notre traquet commun. Du reste, le blanc couvre tout le devant et le dessous du corps, forme une tache au front, et le noir s'étend de là sur le dessus du corps, jusqu'au croupion qui est traversé de noir et de blanc; les pennes de la queue sont noires, les deux plus extérieures blanches en dehors, et les grandes pennes de l'aile brunes. Tout ce qui est de noir dans le mâle est dans la femelle d'un brun-verdâtre terni, le reste est blanc de même; dans l'un et l'autre le bec et les pieds sont noirs: ce traquet est de la grosseur du nôtre; quoiqu'il paroisse particulier à l'Angleterre, et même aux montagnes de Derhy, il faut néanmoins qu'il s'en éloigne dans la sai-

son du passage, car on a vu quelquefois cet oiseau dans la Brie.

On trouve l'espèce du traquet depuis l'Angleterre et l'Ecosse, jusqu'en Italie et en Grèce ; il est très-commun dans plusieurs de nos provinces de France. La nature paroît l'avoir reproduit dans le midi sous des formes variées. Nous allons donner une notice de ces traquets étrangers, après avoir décrit une espèce très-semblable à celle de notre traquet, et qui habite nos climats avec lui.

LE TARIER.

L'ESPÈCE du tarier, quoique très-voisine de celle du traquet, doit néanmoins en être séparée, puisque toutes deux subsistent dans les mêmes lieux sans se mêler, comme en Lorraine où ces deux oiseaux sont communs et vivent séparément : on les distingue à des différences d'habitudes, autant qu'à

celles du plumage. Le tarier se perche rarement, et se tient le plus souvent à terre sur les taupinières, dans les terres en friche, les pâquis élevés à côté des bois : le traquet, au contraire, est toujours perché sur les buissons, les échalas des vignes, etc. Le tarier est aussi un peu plus grand que le traquet : sa longueur est de cinq pouces trois lignes. Leurs couleurs sont à-peu-près les mêmes, mais différemment distribuées; le tarier a le haut du corps coloré de nuances plus vives, une double tache blanche dans l'aile, et la ligne blanche depuis le coin du bec s'étend jusque derrière la tête; une plaque noire prend sous l'œil et couvre la tempe, mais sans s'étendre, comme dans le traquet, sous la gorge, qui est d'un rouge-bai clair; ce rouge s'éteint peu à peu et s'apperçoit encore sur le fond blanc de tout le devant du corps; le croupion est de cette même couleur blanche, mais plus forte et grivelée de noir; tout le dessus du corps jusqu'au

sommet de la tête est taché de brun sur un fond noir; les petites pennes et les grandes couvertures sont noires. Willulghby dit que le bout de la queue est blanc : nous observons au contraire que les pennes sont blanches dans leur première moitié depuis la racine; mais ce naturaliste lui-même remarque des variétés dans cette partie du plumage du tarier, et dit qu'il a vu quelquefois les deux pennes du milieu de la queue noires avec un bord roux, et d'autres fois bordées de même sur un fond blanc. La femelle diffère du mâle en ce que ses couleurs sont plus pâles, que les taches de ses ailes sont beaucoup moins apparentes. Elle pond quatre ou cinq œufs d'un blanc-sale piqueté de noir; du reste, le tarier fait son nid comme le traquet; il arrive et part avec lui, partage son instinct solitaire, et paroît même d'un naturel encore plus sauvage; il cherche les pays de montagne; et, dans quelques endroits, on

a tiré son nom de cette habitude naturelle. Les oiseleurs bolonois l'ont appelé *montanello* : les noms que lui appliquent Klein et Gesner marquent son inclination pour la solitude dans les lieux rudes et sauvages. Son espèce est moins nombreuse que celle du traquet; il se nourrit comme lui de vers, de mouches et d'autres insectes ; enfin le tarier prend beaucoup de graisse dès la fin de l'été, et alors il ne le cède point à l'ortolan pour la délicatesse.

Oiseaux étrangers qui ont rapport au Traquet et au Tarier.

I. Le traquet *ou* tarier du Sénégal. Cet oiseau est de la grandeur du tarier, et paroît se rapporter plus exactement à cette espèce qu'à celle du traquet; il a en effet, comme le premier, la double tache blanche sur l'aile, et point de noir à la gorge; mais il n'a pas comme lui la plaque noire sous l'œil,

ni les grandes couvertures de l'aile noires, elles sont seulement tachetées de cette couleur sur un fond brun: du reste, les couleurs sont à-peu-près les mêmes que dans le tarier ou le traquet; seulement elles sont plus vives sur toute la partie supérieure du corps; le brun du dos est d'un roux plus clair, et les pinceaux noirs y sont mieux tranchés. Cette agréable variété règne du sommet de la tête jusque sur les couvertures de la queue; les pennes moyennes de l'aile sont bordées de roux, les grandes de blanc, mais plus légèrement; toutes sont noirâtres. Les couleurs, plus nettes au-dessus du corps dans ce traquet du Sénégal que dans le nôtre, sont au contraire plus ternes sous le corps; seulement la poitrine est légèrement teinte de rouge-fauve entre le blanc de la gorge et celui du ventre. Cet oiseau a été apporté du Sénégal par M. Adanson.

II. Le traquet de l'île de Luçon. Ce traquet est à peine aussi grand que

celui d'Europe, mais il est plus épais et plus fort; il a le bec plus gros et les pieds moins menus ; il est tout d'un brun-noir, excepté une large bande blanche dans les couvertures de l'aile, et un peu de blanc sombre sous le ventre. La femelle pourroit, par ses couleurs, être prise pour un oiseau d'une toute autre espèce; un roux-brun lui couvre tout le dessous du corps et le croupion : cette couleur perce encore sur la tête à travers les ondes d'une teinte plus brune qui se renforce sur les ailes et la queue, et devient d'un brun-roux très-sombre. Ces oiseaux ont été envoyés de l'île de Luçon, où M. Brisson dit qu'on les appelle *maria-capra.*

III. Autre traquet des Philippines. Cet oiseau est d'un noir encore plus profond que le mâle de l'espèce précédente; il a la taille plus grande, ayant près de six pouces, et la queue plus longue que tous les autres traquets; il a aussi le bec et les pieds plus forts,

la tache blanche de l'aile perce seule dans le fond noir à reflets violets de tout son plumage.

IV. Le grand traquet des Philippines. Ce traquet, plus grand que le précédent, a un peu plus de six pouces de longueur; sa tête et sa gorge sont d'un blanc lavé de rougeâtre et de jaunâtre par quelques taches. Un large collier d'un rouge de tuile lui garnit le cou; sous ce collier une écharpe d'un noir bleuâtre ceint la poitrine, se porte sur le dos et s'y coupe en chaperon assez court par deux grandes taches blanches jetées sur les épaules; du noir à reflets violets achève de faire le manteau sur tout le dessus du corps jusqu'au bout de la queue de cet oiseau; ce noir est coupé dans l'aile par deux petites bandes blanches, l'une au bord extérieur vers l'épaule, l'autre à l'extrémité des grandes couvertures; le ventre et l'estomac sont du même blanc-rougeâtre que la tête et la gorge; le bec

qui a sept lignes de longueur, et les pieds épais et robustes, sont couleur de rouille. M. Brisson dit que les pieds sont noirs; apparemment que ce caractère varie : les ailes, étant pliées, s'étendent jusqu'au bout de la queue, au contraire de tous les autres traquets, où les ailes en couvrent à peine la moitié.

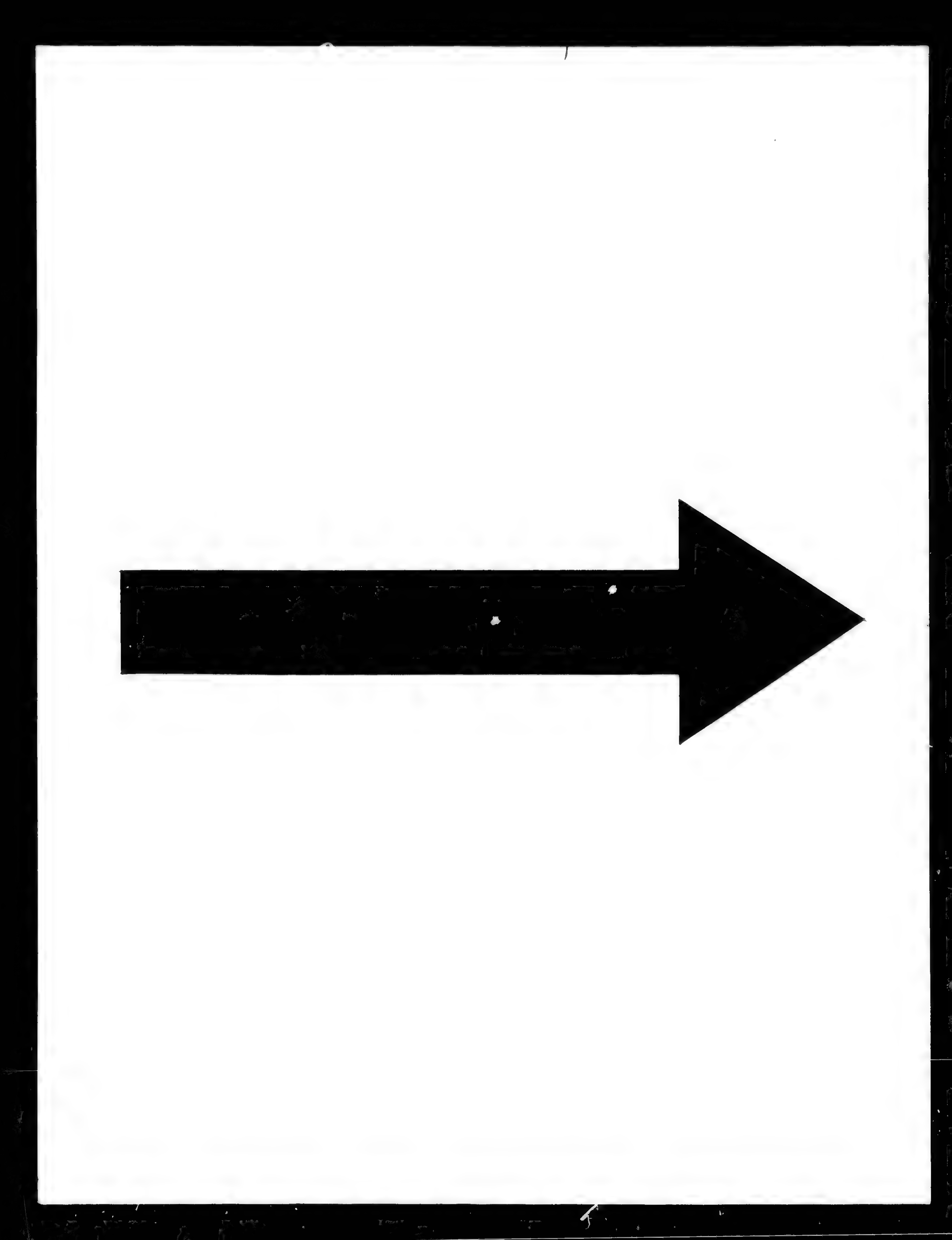
V. Le fitert *ou* le traquet de Madagascar. M. Brisson a donné la description de cet oiseau, et nous l'avons trouvée très-exacte en la vérifiant sur un individu envoyé au Cabinet d'histoire naturelle ; cet auteur dit qu'on l'appelle *fitert* à Madagascar, et qu'il chante très-bien ; ce qui sembleroit l'éloigner du genre de nos traquets à qui on ne connoît qu'un cri désagréable, et auxquels cependant il faut convenir que le fitert appartient par plusieurs caractères qu'on ne peut méconnoitre. Il est un peu plus gros que le traquet d'Europe : sa longueur est de cinq pouces quatre lignes; la gorge, la tête, tout

le dessus du corps jusqu'au bout de la queue, sont noirs; on voit seulement au dos et aux épaules quelques ondes roussâtres; le devant du cou, l'estomac, le ventre, sont blancs; la poitrine est rousse ; le blanc du cou tranche entre le noir de la gorge et le roux de la poitrine, et il forme un collier; les grandes couvertures de l'aile les plus près du corps sont blanches, ce qui fait une tache blanche sur l'aile; un peu de blanc termine aussi les pennes de l'aile du côté intérieur , et plus à proportion qu'elles sont plus près du corps.

VI. Le grand traquet. C'est avec raison que nous appelons cet oiseau *grand traquet ;* il a sept pouces un quart du bout du bec à l'extrémité de la queue, et six pouces et demi du bout du bec jusqu'au bout des ongles; le bec est long d'un pouce, il est sans échancrures; la queue, d'environ deux pouces, est un peu fourchue; l'aile pliée en couvre la moitié; le tarse a onze lignes; le doigt

du milieu sept, celui de derrière autant, et son ongle est le plus fort de tous. M. Commerson nous a laisse la notice de cet oiseau sans nous indiquer le pays où il l'a vu; mais [illegible] description que nous en donnons ici [illegible]ra servir à le faire reconnoîtr[illegible]er par les voyageurs. Le brun est [illegible]uleur dominante de son plumage; la tête est variée de deux teintes brunes; un brun-clair couvre le dessus du cou et du corps; la gorge est mêlée de brun et de blanchâtre; la poitrine est brune; cette couleur est celle des couvertures de l'aile et du bord extérieur des pennes; leur intérieur est mi-partie de roux et de brun, et ce brun se retrouve à l'extrémité des pennes de la queue, et couvre la moitié de celles du milieu; le reste est roux, et le dehors des deux plumes extérieures est blanc; le dessus du corps est roussâtre.

VII. Le traquet du Cap de Bonne-Espérance. M. de Roseneuvetz a



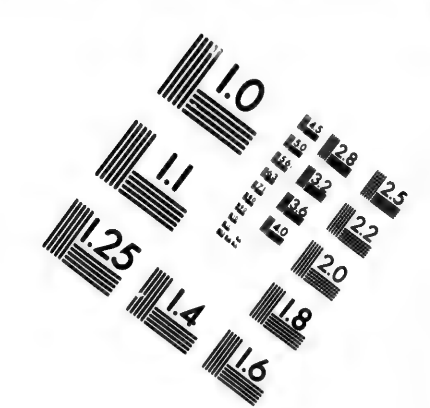
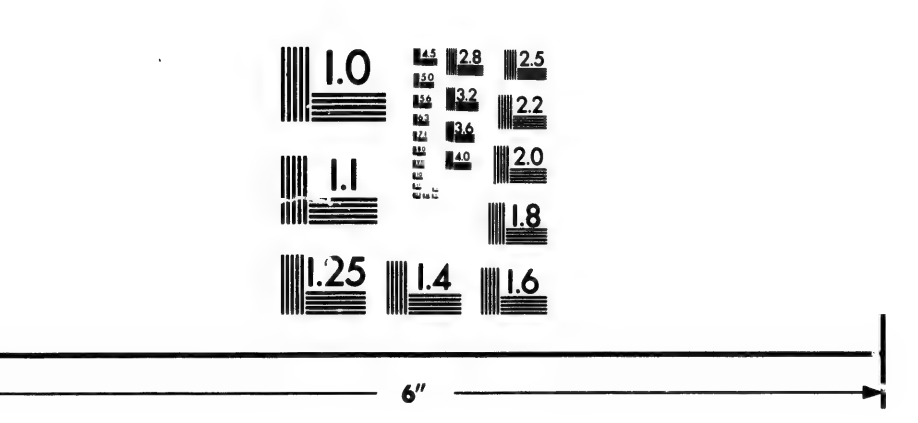
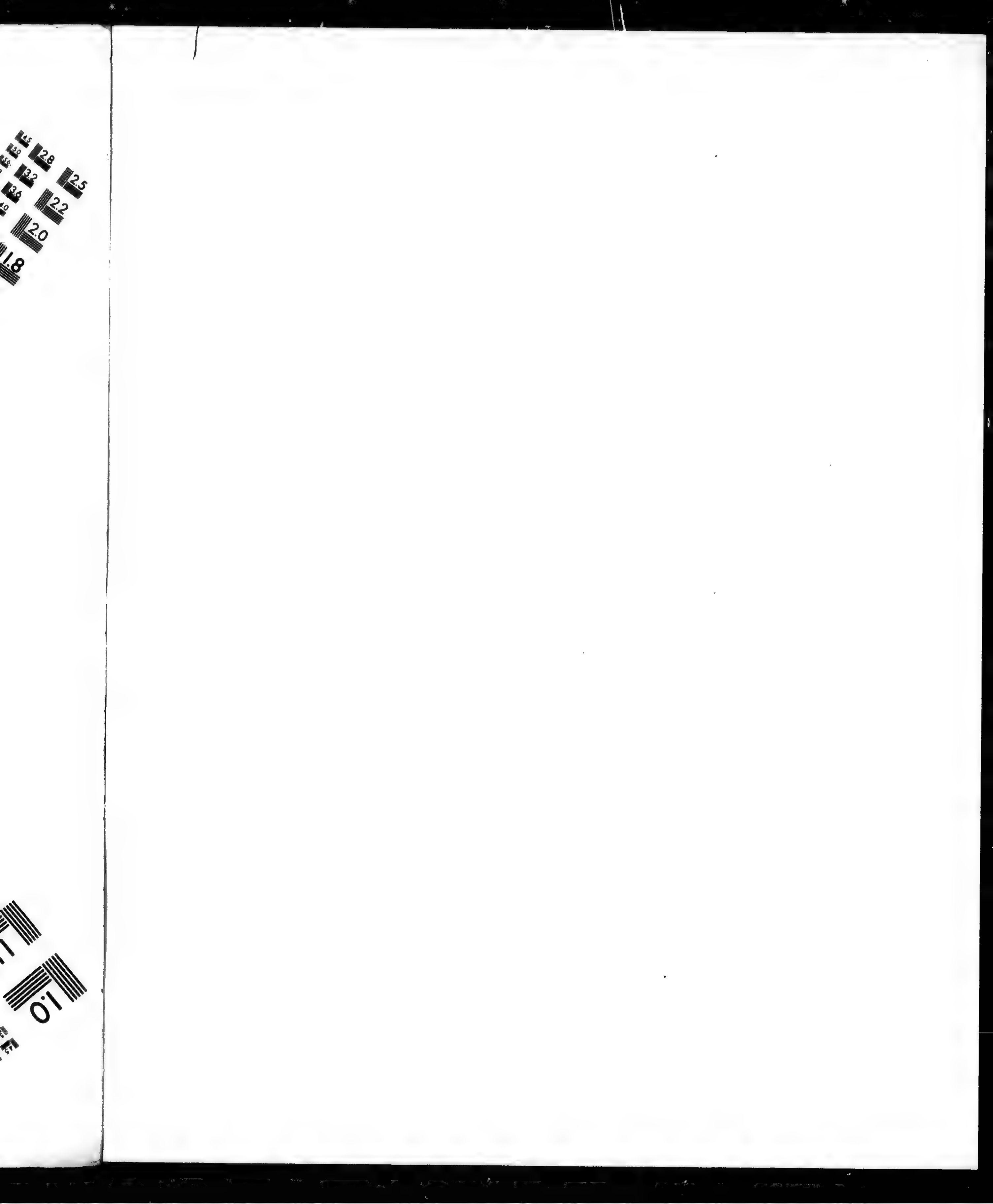


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)





vu au Cap de Bonne-Espérance un traquet qui n'a pas encore été décrit par les naturalistes. Il a six pouces de longueur; le bec noir, long de sept lignes, échancré vers la pointe; les pieds noirs; le tarse long d'un pouce; tout le dessus du corps, y compris le haut du cou et de la tête, est d'un vert très-brun; tout le dessous du corps est gris, avec quelques teintes de roux; le croupion est de cette dernière couleur; les pennes et les couvertures de l'aile sont brunes avec un bord plus clair dans la même couleur; la queue a vingt-deux lignes de longueur, les ailes pliées la recouvrent jusqu'au milieu, elle est un peu fourchue; les deux pennes du milieu sont d'un fond noirâtre; les deux latérales sont marquées obliquement de brun sur un fond fauve, et d'autant plus qu'elles sont plus extérieures. Un autre individu de la même grandeur, rapporté également du Cap de Bonne-Espérance par M. de Roseneuvetz, et placé au

Cabinet d'histoire naturelle, n'est peut-être que la femelle du précédent. Il a tout le dessus du corps simplement brun-noirâtre; la gorge blanchâtre, et la poitrine rousse. Nous n'avons rien appris des habitudes naturelles de ces oiseaux: cependant cette connoissance seule anime le tableau des êtres vivans, et les présente dans la véritable place qu'ils occupent dans la Nature. Mais combien de fois, dans l'histoire des animaux, n'avons-nous pas senti le regret d'être ainsi bornés à donner leur portrait et non pas leur histoire! cependant tous ces traits doivent être recueillis et posés au bord de la route immense de l'observation, comme sur les cartes de navigateurs sont marquées les terres vues de loin, et qu'ils n'ont pu reconnoître de plus près.

VIII. Le clignot *ou* traquet a lunette. Un cercle d'une peau jaunâtre plissée tout autour des yeux de cet oiseau, et qui semble les garnir de lunet-

tes, est un caractère si singulier qu'il suffit pour le distinguer. M. Commerson l'a rencontré sur la rivière de la Plata vers Montevideo, et les noms qu'il lui donne sont relatifs à cette conformation singulière de l'extérieur de ses yeux. Il est de la grandeur du chardonneret, mais plus épais de corps; sa tête est arrondie, et le sommet en est élevé; tout son plumage est d'un beau noir, excepté la tache blanche dans l'aile qui l'assimile aux traquets: cette tache s'étend largement par le milieu des cinq premières pennes, et finit en pointe vers l'extrémité des six, sept et huitième. Dans quelques individus, on voit aussi du blanc aux couvertures inférieures de la queue ans les autres, elles sont noires comme le reste du plumage; l'aile pliée n'atteint qu'à la moitié de la queue qui est longue de deux pouces, carrée lorsqu'elle est fermée, et formant, quand elle s'étale, un triangle presque équilatéral; elle

est composée de huit pennes égales; le bec est droit, effilé, jaunâtre à la partie supérieure, légèrement fléchi en crochet à l'extrémité; la langue est membraneuse, taillée en flèche à double pointe; les yeux sont ronds avec l'iris jaune et la prunelle bleuâtre. Cette singulière membrane, qui fait cercle à l'entour, n'est apparemment que la peau même de la paupière nue et plus étendue qu'à l'ordinaire, et par conséquent assez ample pour former plusieurs plis; c'est du moins l'idée que nous en donne M. Commerson, lorsqu'il la compare à du lichen ridé, et qu'il dit que les deux portions de cette membrane frangée par les bords se rejoignent quand l'oiseau ferme les yeux; on doit remarquer de plus dans l'œil de cet oiseau la membrane clignotante qui part de l'angle intérieur; les pieds et les doigts assez menus sont noirs; le doigt de derrière est le plus gros, et il est aussi long que ceux du devant, quoiqu'il n'ait qu'une seule

articulation, et son ongle est le plus fort de tous. Cet oiseau auroit-il été produit seul de son genre et isolé au milieu du nouveau continent? c'est du moins le seul de ces régions qui nous soit connu, comme ayant quelque rapport avec nos traquets; mais ses ressemblances avec eux sont moins frappantes que le caractère qui l'en distingue, et que la nature lui a imprimé comme le sceau de ces régions étrangères qu'il habite.

LE MOTTEUX, *anciennement* VITREC, *vulgairement* CUL-BLANC.

Cet oiseau est commun dans nos campagnes, se tient habituellement sur les mottes dans les terres fraîchement labourées, et c'est de là qu'il est appelé *motteux*; il suit le sillon ouvert par la charrue pour y chercher les vermisseaux dont il se nourrit; lorsqu'on le fait partir, il ne s'élève pas, mais il rase la terre d'un vol court et rapide, et découvre en fuyant la partie blanche

du derrière de son corps, ce qui le fait distinguer en l'air de tous les autres oiseaux, et lui a fait donner, par les chasseurs, le nom vulgaire du *cul-blanc ;* on le trouve aussi assez souvent dans les jachères et les friches , où il vole de pierre en pierre, et semble éviter les haies et les buissons sur lesquels il ne se perche pas aussi souvent qu'il se pose sur les mottes.

Il est plus grand que le tarier et plus haut sur ses pieds, qui sont noirs et grêles : le ventre est blanc , ainsi que les couvertures inférieures et supérieures de la queue, et la moitié à-peu-près de ses pennes, dont la pointe est noire; elles s'étalent quand il part, et offrent ce blanc qui le fait remarquer; l'aile dans le mâle est noire, avec quelques franges de blanc-roussâtre; le dos est d'un beau gris-cendré ou bleuâtre, ce gris s'étend jusque sur le fond blanc; une patte noire prend de l'angle du bec, se porte sous l'œil, et s'étend

au-delà de l'oreille ; une bandelette blanche borde le front et passe sur les yeux. La femelle n'a pas de plaque ni de bandelette ; un gris-roussâtre règne sur son plumage, par-tout où celui du mâle est gris-cendré ; son aile est plus brune que noire, et largement frangée jusque dessous le ventre ; en tout, elle ressemble autant ou plus à la femelle du tarier qu'à son propre mâle ; et les petits ressemblent parfaitement à leurs père et mère dès l'âge de trois semaines, temps auquel ils prennent leur essor.

Le bec du motteux est menu à la pointe, et large par sa base, ce qui le rend très-propre à saisir et avaler les insectes sur lesquels on le voit courir, ou plutôt s'élancer rapidement par une suite de petits sauts ; il est toujours à terre : si on le fait lever, il ne s'éloigne pas, et va d'une motte à l'autre, toujours d'un vol assez court et très-bas, sans entrer dans les bois ni se percher jamais plus haut que les

haies basses ou les moindres buissons : posé, il balance sa queue et fait entendre un son assez sourd, *titreû*, *titreû*, et c'est peut-être de cette expression de sa voix qu'on a tiré son nom de *vitrec* ou *titrec* ; et toutes les fois qu'il s'envole il semble aussi prononcer assez distinctement et d'une voix plus forte *far-far*, *far-far*; il répète ces deux cris d'une manière précipitée.

Il niche sous les gazons et les mottes dans les champs nouvellement labourés, ainsi que sous les pierres dans les friches, auprès des carrières, à l'entrée des terriers quittés par les lapins, ou bien entre les pierres des petits murs à sec dont on fait les clôtures dans les pays de montagnes ; le nid, fait avec soin, est composé en dehors de mousse ou d'herbe fine, et de plumes ou de laine en dedans; il est remarquable par une espèce d'abri placé au-dessus du nid et collé contre la pierre ou la motte sous laquelle tout l'ouvrage est cons-

truit ; on y trouve communément cinq à six œufs, d'un blanc-bleuâtre clair, avec un cercle au gros bout d'un bleu plus mat. Une femelle prise sur ses œufs avoit tout le milieu de l'estomac dénué de plumes, comme il arrive aux couveuses ardentes; le mâle, affectionné à cette mère tendre, lui porte, pendant qu'elle couve, des fourmis et des mouches; il se tient aux environs du nid, et, lorsqu'il voit un passant, il court ou vole devant lui, faisant de petites pauses comme pour l'attirer; et quand il le voit assez éloigné, il prend sa volée en cercle, et regagne le nid.

On en voit des petits dès le milieu de mai, car ces oiseaux, dans nos provinces, sont de retour dès les premiers beaux jours vers la fin de mars; mais s'il survient des gelées après leur arrivée, ils périssent en grand nombre, comme il arriva en Lorraine en 1767; on en voit beaucoup dans cette province, sur-tout dans la partie monta-

gneuse ; ils sont également communs en Bourgogne, et en Bugey, mais en Brie on n'en voit guère que sur la fin de l'été : en général, ils préfèrent les pays élevés, les plaines en montagnes et les endroits arides. On en prend grand nombre sur les dunes dans la province de Sussex, vers le commencement de l'automne, temps auquel cet oiseau est gras et d'un goût délicat. Willulghby décrit cette petite chasse que font dans ces cantons les bergers d'Angleterre ; ils coupent des gazons et les couchent en long à côté et au-dessus du creux qui reste en place du gazon enlevé, de manière à ne laisser qu'une petite tranchée, au milieu de laquelle est tendu un lacet de crin. L'oiseau, entraîné par le double motif de chercher sa nourriture dans une terre fraîchement ouverte, et de se cacher dans la tranchée, va donner dans ce piége ; l'apparition d'un épervier, et même l'ombre d'un nuage, suffit pour l'y précipiter ; car on a re-

marqué que cet oiseau timide fuit alors, et cherche à se cacher.

Tous s'en retournent en août et septembre, et l'on n'en voit plus dès la fin de ce mois ; ils voyagent par petites troupes, et du reste ils sont assez solitaires ; il n'existe entr'eux de société que celle du mâle et de la femelle. Cet oiseau a l'aile grande, et quoique nous ne lui voyions pas faire beaucoup d'usage de sa puissance de vol, apparemment qu'il l'exerce mieux dans ses migrations ; il faut même qu'il l'ait déployée quelquefois, puisqu'il est du petit nombre des oiseaux communs à l'Europe et à l'Asie méridionale, car on le trouve au Bengale, et nous le voyons en Europe depuis l'Italie jusqu'en Suède.

On pourroit le reconnoître par les seuls noms qui lui ont été donnés en divers lieux ; on l'appelle dans nos provinces, *motteux*, *tourne-motte*, *brise-motte* et *terrasson*, de ses habitudes de se tenir toujours à terre et d'en habiter

les trous, de se poser sur les mottes, et de paroître les frapper en secouant sa queue. Les noms qu'on lui donne en Angleterre, désignent également un oiseau des terres labourées et des friches, et un oiseau à croupion blanc; mais le nom grec *œnanthe*, que les naturalistes, d'après la conjecture de Belon, ont voulu unanimement lui appliquer, n'est pas aussi caractéristique ni aussi approprié que les précédens. La seule analogie du mot *œnanthe* à celui de *vitiflora*, et de celui-ci à son ancien nom *vitrec*, a déterminé Belon à lui appliquer celui d'*œnanthe*, car cet auteur ne nous explique pas pourquoi ni comment on l'a dénommé *oiseau de fleur de vigne* (œnanthe.) Il arrive d'ailleurs avant le temps de cette fleuraison de la vigne, il reste long-temps après que la fleur est passée; il n'a donc rien de commun avec cette fleur de la vigne. Aristote ne caractérise l'oiseau *œnanthe*, qu'en donnant à son apparition et

à son départ les mêmes temps qu'à l'arrivée et à l'occultation du coucou.

LE MOTTEUX *ou* CUL-BLANC ROUSSATRE est un peu moins gros que le motteux commun, et n'a que six pouces trois lignes de longueur; la tête, le devant du corps et la poitrine, sont d'un blanchâtre mêlé d'un peu de roux; le ventre et le croupion sont d'un blanc plus clair; le dessus du cou et du dos est roussâtre-clair; on pourroit aisément prendre cet oiseau pour la femelle du cul-blanc commun, s'il ne se trouvoit des individus avec le caractère du mâle, la bande noire sur la tempe du bec à l'oreille; ainsi, nous croyons que cet oiseau doit être regardé comme une variété, dont la race est constante dans l'espèce du motteux. On le voit en Lorraine vers les montagnes, mais moins fréquemment que le motteux commun; il se trouve aux environs de Bologne en Italie; Aldrovande lui donne le nom de *strappazzino*. M. Brisson dit aussi qu'il

se trouve en Languedoc, et qu'à Nîmes on le nomme *reynauby*.

L'autre espèce est le MOTTEUX *ou* CUL-BLANC ROUX ; le mâle et la femelle ont été décrits par Edwards ; ils avoient été envoyés de Gibraltar en Angleterre. L'un de ces oiseaux a non-seulement la bande noire du bec à l'oreille, mais aussi toute la gorge de cette couleur, caractère qui manque à l'autre dont la gorge est blanche, et les couleurs plus pâles ; le dos, le cou et le sommet de la tête, sont d'un roux-jaune ; la poitrine, le haut du ventre et les côtés, sont d'un jaune plus foible ; le bas-ventre et le croupion sont blancs ; la queue est blanche, frangée de noir, excepté les deux pennes du milieu qui sont entièrement noires ; celles de l'aile sont noirâtres, avec leurs grandes couvertures bordées de brun-clair. Cet oiseau est à-peu-près de la grosseur du motteux commun. Aldrovande, Willulghby et Ray en parlent également sous le nom

d'*œnanthe altera.* On peut regarder cet oiseau comme une espèce voisine du motteux commun, mais qui est beaucoup plus rare dans nos provinces tempérées.

Oiseaux étrangers qui ont rapport au Motteux.

I. LE GRAND MOTTEUX *ou* CUL-BLANC DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE. M. de Roseneuvetz nous a envoyé cet oiseau qui n'a été décrit par aucun naturaliste; il a huit pouces de longueur; son bec a dix lignes; sa queue treize, et le tarse quatorze; il est, comme l'on voit, beaucoup plus grand que le motteux d'Europe; le dessus de la tête est légèrement varié de deux bruns dont les teintes se confondent; le reste du dessus du corps est brun-fauve jusqu'au croupion, où il y a une bande transversale de fauve-clair; la poitrine est variée comme la tête de deux bruns

brouillés et peu distincts; la gorge est d'un blanc-sale ombré de brun; le haut du ventre et les flancs sont fauves; le bas-ventre est blanc-sale, et les couvertures inférieures de la queue fauve-clair, mais les supérieures sont blanches, ainsi que les pennes jusqu'à la moitié de leur longueur; le reste est noir terminé de blanc-sale, excepté les deux intermédiaires, qui sont entièrement noires et terminées de fauve; les ailes, sur un fond brun, sont bordées légèrement de fauve-clair aux grandes pennes, et plus légèrement sur les pennes moyennes et sur les couvertures.

II. LE MOTTEUX *ou* CUL-BLANC BRUN-VERDATRE. Cette espèce a été rapportée, comme la précédente, du Cap de Bonne-Espérance, par M. de Roseneuvetz; elle est plus petite, l'oiseau n'ayant que six pouces de longueur; le dessus de la tête et du corps est varié de brun-noir et de brun verdâtre; ces couleurs se marquent et tranchent da-

vantage sur les couvertures des ailes : cependant les grandes, comme celles de la queue, sont blanches, la gorge est d'un blanc-sale; ensuite on voit un mélange de cette teinte et de noir sur le devant du cou; il y a de l'orangé sur la poitrine, qui s'affoiblit vers le bas du ventre; les couvertures inférieures de la queue sont tout-à-fait blanches; les pennes sont d'un brun-noirâtre, et les latérales sont terminées de blanc. Cet oiseau a, plus encore que le précédent, tous les caractères de notre motteux commun, et l'on ne peut guère douter qu'ils n'aient à-peu-près les mêmes habitudes naturelles.

III. Le motteux du Sénégal, représenté dans nos planches enluminées, est un peu plus grand que le motteux de nos contrées, et ressemble très-exactement à la femelle de cet oiseau, en se figurant néanmoins la teinte du dos un peu plus brune, et celle de la poitrine un peu plus rougeâtre; peut-être aussi

l'individu sur lequel a été gravée la figure étoit dans son espèce une femelle.

LA LAVANDIÈRE ET LES BERGERETTES, OU BERGERONETTES.

L'ON a souvent confondu la lavandière et les bergeronettes; mais la première se tient ordinairement au bord des eaux, et les bergeronettes fréquentent le milieu des prairies et suivent les troupeaux: les unes et les autres voltigent souvent dans les champs autour du laboureur, et accompagnent la charrue pour saisir les vermisseaux qui fourmillent sur la glèbe fraîchement renversée. Dans les autres saisons, les mouches que le bétail attire, et tous les insectes qui peuplent les rives des eaux dormantes, sont la pâture de ces oiseaux; véritables *gobe-mouches* à ne les considérer que par leur manière de vivre, mais différens des gobe-mouches proprement dits, qui attendent et chassent leur proie sur les arbres, au lieu

que la lavandière et les bergeronettes la cherchent et la poursuivent à terre. Elle forment ensemble une petite famille d'oiseaux à bec fin, à pieds hauts et menus, et à longue queue qu'elles balancent sans cesse; et c'est de cette habitude commune que les unes et les autres ont été nommées *motacilla,* par les Latins, et que sont dérivés les différens noms qu'elles portent dans nos provinces.

LA LAVANDIÈRE.

Belon, et Turner avant lui, appliquent à cet oiseau le nom grec de *knipologos*, rendu en latin par celui de *culicilega,* oiseau *recueillant les moucherons;* ce nom, ou plutôt cette dénomination, semble convenir parfaitement à la lavandière : néanmoins il me paroît certain que le *knipologos* des Grecs est un tout autre oiseau.

Aristote parle de deux pics et du loriot, comme habitans des arbres qu'ils

LLE

geronettes
nt à terre.
petite fa-
ieds hauts
e qu'elles
t de cette
nes et les
cilla, par
les diffé-
s nos pro-

R E.

ui, appli-
ec de *kni-*
celui de
les mou-
tte déno-
parfaite-
ins il me
logos des
u.
et du lo-
res qu'ils

[illegible]

[illegible]

[illegible]



Deseve del P. Tardieu Sculp.

1. LA LAVANDIERE. 2. LA BERGERONETTE.

frappent du bec : il faut leur joindre, dit-il, le petit oiseau amasseur de moucherons *(knipologos)* qui frappe aussi les arbres, qui est gris tacheté, et à peine aussi grand que le chardonneret, et dont la voix est foible. Scaliger observe avec raison qu'un oiseau *lignipète,* ou qui becquète les arbres, ne peut être la lavandière. Un plumage fond gris et pointillé de taches n'est point celui de la lavandière, qui est coupé par grandes bandes et par masses blanches et noires; le caractère de la grandeur, celui de la voix, ne lui conviennent pas plus; mais nous trouvons tous ces traits dans notre grimpereau, voix foible, plumage tacheté sur un fond brun ou gris-obscur, habitude de vivre à l'entour des troncs d'arbres, et d'y recueillir les moucherons engourdis; tout cela convient au grimpereau, et ne peut s'appliquer à la lavandière, de laquelle nous ne trouvons ni le nom ni la description dans les auteurs grecs.

Elle n'est guère plus grosse que la mésange commune, mais sa longue queue semble agrandir son corps, et lui donne en tout sept pouces de longueur; la queue elle-même en a trois et demi, l'oiseau l'épanouit et l'étale en volant; il s'appuie sur cette large rame, qui lui sert pour se balancer, pour pirouetter, s'élancer, rebrousser, et se jouer dans le vague de l'air; et, lorsqu'il est posé, il donne incessamment à cette même partie un balancement assez vif de bas en haut par reprises de cinq ou six secousses.

Ces oiseaux courent légèrement à petits pas très-prestes, sur la grève des rivages; ils entrent même, au moyen de leurs longues jambes, à la profondeur de quelques lignes dans l'eau de la lame affoiblie, qui vient s'épandre sur la rive basse en un léger réseau; mais plus souvent on les voit voltiger sur les écluses des moulins, et se poser sur les pierres; ils y viennent, pour ainsi dire,

battre la lessive avec les laveuses, tournant tout le jour à l'entour de ces femmes, s'en approchant familièrement, recueillant les miettes que parfois elles leur jettent, et semblant imiter, du battement de leur queue, celui qu'elles font pour battre leur linge : habitude qui a fait donner à cet oiseau le nom de lavandière.

Le blanc et le noir, jetés par masses et par grandes taches, partagent le plumage de la lavandière ; le ventre est blanc ; la queue est composée de douze pennes, dont les dix intermédiaires sont noires, les deux latérales blanches jusqu'auprès de leur naissance ; l'aile pliée n'atteint qu'au tiers de leur longueur ; les pennes des ailes sont noirâtres et bordées de gris-blanc. Belon remarque à la lavandière un petit rapport dans les ailes qui l'approche du genre des oiseaux d'eau. Le dessus de la tête est couvert d'une calotte noire qui descend sur le haut du cou ; un demi-masque blanc

cache le front, enveloppe l'œil, et, tombant sur les côtés du cou, confine avec le noir de la gorge qui est garnie d'un large plastron noir arrondi sur la poitrine. Plusieurs individus n'ont de ce plastron noir qu'une zone en demi-cercle au haut de la poitrine, et leur gorge est blanche; le dos gris-ardoisé dans les autres est gris-brun dans ces individus, qui paroissent former une variété, qui néanmoins se mêle et se confond avec l'espèce; car la différence du mâle à la femelle consiste en ce que dans celle-ci la partie du sommet de la tête est brune, au lieu que dans le mâle cette même partie est noire.

La lavandière est de retour dans nos provinces à la fin de mars; elle fait son nid à terre, sous quelques racines ou sous le gazon dans les terres en repos; mais plus souvent au bord des eaux, sous une rive creuse et sous les piles de bois élevées le long des rivières; ce nid est composé d'herbes sèches, de

petites racines, quelquefois entre-mêlées de mousse, le tout lié assez négligemment, et garni au-dedans d'un lit de plume ou de crin; elle pond quatre ou cinq œufs blancs, semés de taches brunes, et ne fait ordinairement qu'une nichée, à moins que la première ne soit détruite ou interrompue avant l'exclusion et l'éducation des petits; le père et la mère les défendent avec courage lorsqu'on veut en approcher; ils viennent au-devant de l'ennemi plongeant et voltigeant, comme pour l'entraîner ailleurs; et, quand on emporte leur couvée, ils suivent le ravisseur, volant au-dessus de sa tête, tournant sans cesse, et appelant leur petits avec des accens douloureux; ils les soignent aussi avec autant d'attention que de propreté, et nettoient le nid de toutes ordures; ils les jettent au-dehors et même les emportent à une certaine distance: on les voit de même emporter au loin les morceaux de papier ou les

pailles qu'on aura semés pour reconnoître l'endroit où leur nid est caché. Lorsque les petits sont en état de voler, le père et la mère les conduisent et les nourrissent encore pendant trois semaines ou un mois; on les voit se gorger avidement d'insectes et d'œufs de fourmis qu'ils leur portent. En tout temps, on observe que ces oiseaux prennent leur manger avec une vîtesse singulière, et sans paroître se donner le temps de l'avaler; ils amassent les vermisseaux à terre; ils chassent et attrapent les mouches en l'air, ce sont les objets de leurs fréquentes pirouettes; du reste, leur vol est ondoyant et se fait par élans et par bonds; ils s'aident de la queue dans leur vol en la mouvant horizontalement, et ce mouvement est différent de celui qu'ils lui donnent à terre, et qui se fait de haut en bas perpendiculairement. Au reste, les lavandières font entendre fréquemment, et sur-tout en volant, un petit cri vif et

redoublé, d'un timbre net et clair, *guī guī, guī guī guī;* c'est une voix de ralliement, car celles qui sont à terre y répondent : mais ce cri n'est jamais plus bruyant et plus répété que lorsqu'elles viennent d'échapper aux serres de l'épervier; elles ne craignent pas autant les autres animaux, ni même l'homme; car, quand on les tire au fusil, elles ne fuient pas loin, et reviennent se poser à peu de distance du chasseur : on en prend quelques-unes avec les alouettes au filet à miroir; et il paroît, au récit d'Olina, qu'on en fait en Italie une chasse particulière vers le milieu d'octobre.

C'est en automne qu'on les voit en plus grand nombre dans nos campagnes. Cette saison, qui les rassemble, paroît leur inspirer plus de gaieté : elles multiplient leurs jeux, elles se balancent en l'air, s'abattent dans les champs, se poursuivent, s'entr'appellent, et se promènent en nombre sur les toits des

moulins et des villages voisins des eaux, où elles semblent dialoguer entr'elles par petits cris coupés et réitérés ; on croiroit, à les entendre, que toutes et chacune s'interrogent, se répondent tour-à-tour pendant un certain temps, et jusqu'à ce qu'une acclamation générale de toute l'assemblée donne le signal ou le consentement de se transporter ailleurs. C'est dans ce temps encore qu'elles font entendre ce petit ramage doux et léger à demi-voix, et qui n'est presque qu'un murmure, d'où apparemment Belon leur a appliqué le nom italien de *susurada* (*à susurro.*) Ce doux accent leur est inspiré par l'agrément de la saison et par le plaisir de la société, auquel ces oiseaux semblent être très-sensibles.

Sur la fin de l'automne les lavandières s'attroupent en plus grandes bandes ; le soir on les voit s'abattre sur les saules et dans les oseraies, au bord des canaux et des rivières, d'où elles appel-

lent celles qui passent, et font ensemble un chamaillis bruyant jusqu'à la nuit tombante. Dans les matinées claires d'octobre on les entend passer en l'air, quelquefois fort haut, se réclamant et s'appelant sans cesse : elles partent alors, car elles nous quittent aux approches de l'hiver, et cherchent d'autres climats. M. de Maillet dit qu'il en tombe en Égypte, vers cette saison, des quantités prodigieuses, que le peuple fait sécher dans le sable pour les conserver, et les manger ensuite. M. Adanson rapporte qu'on les voit en hiver au Sénégal avec les hirondelles et les cailles, qui ne s'y trouvent également que dans cette saison.

La lavandière est commune dans toute l'Europe, jusqu'en Suède, et se trouve, comme l'on voit, en Afrique et en Asie.

LES BERGERONETTES, OU BERGERETTES.

LA BERGERONETTE GRISE.

Première espèce.

L'on vient de voir que l'espèce de la lavandière est simple : mais nous trouvons trois espèces bien distinctes dans la famille des bergeronettes, et toutes trois habitent nos campagnes sans se mêler ni produire ensemble. Nous les indiquerons par les dénominations de *bergeronette grise*, *bergeronette de printemps*, et *bergeronette jaune*, pour ne pas contredire les nomenclatures reçues ; et nous ferons un article séparé des bergeronettes étrangères et des oiseaux qui ont le plus de rapport avec elles.

L'espèce d'affection que les bergeronettes marquent pour les troupeaux ; leur habitude à les suivre dans la prairie ; leur manière de voltiger, de se

promener au milieu du bétail paissant, de s'y mêler sans crainte, jusqu'à se poser quelquefois sur le dos des vaches et des moutons; leur air de familiarité avec le berger qu'elles précèdent, qu'elles accompagnent sans défiance et sans danger, qu'elles avertissent même de l'approche du loup ou de l'oiseau de proie, leur ont fait donner un nom approprié pour ainsi dire à cette vie pastorale. Compagne d'hommes innocens et paisibles, la bergeronette semble avoir pour notre espèce ce penchant qui rapprocheroit de nous la plupart des animaux s'ils n'étoient repoussés par notre barbarie, et écartés par la crainte de devenir nos victimes. Dans la bergeronette, l'affection est plus forte que la peur; il n'est point d'oiseau libre dans les champs qui se montre aussi privé, qui fuie moins et moins loin, qui soit aussi confiant, qui se laisse approcher de plus près, qui revienne plus tôt à portée des armes du chasseur qu'elle n'a

pas l'air de redouter, puisqu'elle ne sait pas même fuir.

Les mouches sont sa pâture pendant la belle saison; mais, quand les frimas ont abattu les insectes volans et renfermé les troupeaux dans l'étable, elle se retire sur les ruisseaux, et y passe presque toute la mauvaise saison. Du moins la plupart de ces oiseaux ne nous quittent pas pendant l'hiver; la bergeronette jaune est la plus constamment sédentaire; la grise est moins commune dans cette mauvaise saison.

Toutes les bergeronettes sont plus petites que la lavandière, et ont la queue à proportion encore plus longue. Belon, qui n'a connu distinctement que la bergeronette jaune, semble désigner notre bergeronette grise sous le nom de *autre sorte de lavandière.*

La bergeronette grise a le manteau gris; le dessous du corps blanc, avec une bande brune en demi-collier au cou; la queue noirâtre, avec du blanc aux

pennes extérieures; les grandes pennes de l'aile brunes, les autres noirâtres et frangées de blanc comme les couvertures.

Elle fait son nid vers la fin d'avril, communément sur un osier, près de terre, à l'abri de la pluie; elle pond et couve ordinairement deux fois par an. La dernière ponte est tardive, car l'on trouve des nichées jusqu'en septembre; ce qui ne pourroit avoir lieu dans une famille d'oiseaux qui seroient obligés de partir, et d'emmener leurs petits avant l'hiver : cependant les premières couvées et les couples plus diligens des bergeronettes se répandent dans les champs dès le mois de juillet et d'août, au lieu que les lavandières ne s'attroupent guère que pour le passage, sur la fin de septembre et en octobre.

La bergeronette, si volontiers amie de l'homme, ne se plie point à devenir son esclave; elle meurt dans la prison de la cage : elle aime la société, et craint

l'étroite captivité; mais, laissée libre dans un appartement en hiver, elle y vit, donnant la chasse aux mouches, et ramassant les mies de pain qu'on lui jette. Quelquefois les navigateurs la voient arriver sur leur bord, entrer dans le vaisseau, se familiariser, les suivre dans leur voyage, et ne les quitter qu'au débarquement; si pourtant ces faits ne doivent pas plutôt s'attribuer à la lavandière, plus grande voyageuse que la bergeronette, et sujette, dans ses traversées, à s'égarer sur les mers.

LA BERGERONETTE DE PRINTEMPS.

Seconde espèce.

CETTE bergeronette est la première à reparoître au printemps dans les prairies et dans les champs, où elle niche au milieu des blés verts. A peine néanmoins a-t-elle disparu de l'hiver, si ce n'est durant les plus grands froids, se tenant ordinairement, comme la ber-

geronette jaune, au bord des ruisseaux et près des sources qui ne gèlent pas. Au reste, ces dénominations paroissent assez mal appliquées : car la bergeronette jaune a moins de jaune que la bergeronette de printemps ; elle n'a cette couleur bien décidée qu'au croupion et au ventre, tandis que la bergeronette de printemps a tout le dessous et le devant du corps d'un beau jaune, et un trait de cette même couleur tracé dans l'aile sur la frange des couvertures moyennes : tout le manteau est olivâtre-obscur ; cette même couleur borde les huit pennes de la queue, sur un fond noirâtre ; les deux extérieures sont plus d'à-moitié blanches : celles de l'aile sont brunes, avec leur bord extérieur blanchâtre ; et la troisième des plus voisines du corps s'étend, quand l'aile est pliée, aussi loin que la plus longue des grandes pennes, caractère que nous avons déjà remarqué dans la lavandière : la tête est

cendrée, teinte au sommet d'olivâtre; au-dessus de l'œil passe une ligne blanche dans la femelle, jaune dans le mâle, qui se distingue, de plus, par des mouchetures noirâtres, plus ou moins fréquentes, semées en croissant sous la gorge, et marquées encore au-dessus des genoux. On voit le mâle, lorsqu'il est en amour, courir, tourner autour de sa femelle, en renflant les plumes de son dos d'une manière étrange, mais qui, sans doute, explique énergiquement à sa compagne la vivacité du desir. Leur nichée est quelquefois tardive, et ordinairement nombreuse; ils se placent souvent le long des ruisseaux, sous une rive, et quelquefois au milieu des blés, avant la moisson. Ces bergeronettes viennent en automne, comme les autres, au milieu de nos troupeaux. L'espèce en est commune en Angleterre, en France, et paroît être répandue dans toute l'Europe, jusqu'en Suède. Nous avons remarqué,

dans plusieurs individus, que l'ongle postérieur est plus long que le grand doigt antérieur : observation qu'Edwards et Willulghby avoient déjà faite, et qui contredit l'axiome des nomenclatures dans lesquelles le caractère générique de ces oiseaux est d'avoir cet ongle et ce doigt égaux en longueur.

LA BERGERONETTE JAUNE.

Troisième espèce.

QUAND les lavandières s'envolent en automne, les bergeronettes se rapprochent de nos habitations, dit Gesner, et viennent, durant l'hiver, jusqu'au milieu des villages; c'est sur-tout à la jaune que l'on doit appliquer ce passage, et attribuer cette habitude. Elle cherche alors sa vie sur les bords des sources chaudes, et se met à l'abri sous les rives des ruisseaux; elle s'y trouve assez bien pour faire entendre son ramage dans cette triste saison, à moins

que le froid ne soit excessif : c'est un petit chant doux, et comme à demi-voix, semblable au chant d'automne de la lavandière; et ces sons si doux sont bien différens du cri aigu que cette bergeronette jette en passant pour s'élever en l'air. Au printemps elle va nicher dans les prairies, ou quelquefois dans des taillis sous une racine, près d'une source ou d'un ruisseau: le nid est posé sur la terre, et construit d'herbes sèches ou de mousse en dehors, bien fourni de plumes, de crin ou de laine en dedans, et mieux tissu que celui de la lavandière; on y trouve six, sept ou huit œufs blanc-sale, tachetés de jaunâtre; quand les petits sont élevés, après la récolte des herbes dans les prés, le père et la mère les conduisent avec eux à la suite des troupeaux.

Les mouches et les moucherons sont alors leur pâture; car, tant qu'ils fréquentent le bord des eaux en hiver, ils

vivent de vermisseaux, et ne laissent pas aussi d'avaler de petites graines: nous en avons trouvé avec des débris de scarabées et une petite pierre dans le gésier d'une bergeronette jaune, prise à la fin de décembre : l'œsophage se dilatoit avant son insertion, le gésier musculeux étoit doublé d'une membrane sèche, ridée, sans adhérence; le tube intestinal, long de dix pouces, étoit sans cœcum et sans vésicule de fiel; la langue étoit éfrangée par le bout comme dans toutes les bergeronettes: l'ongle postérieur étoit le plus grand de tous.

De tous ces oiseaux à queue longue, la bergeronette jaune est celui où ce caractère est le plus marqué; sa queue a près de quatre pouces, et son corps n'en a que trois et demi; son vol est de huit pouces dix lignes: la tête est grise; le manteau jusqu'au croupion olive-foncé, sur fond gris; le croupion jaune; le dessous de la queue d'un jaune plus

vif; le ventre avec la poitrine jaune-pâle dans des individus jeunes, tels apparemment que celui qu'a décrit M. Brisson; mais dans les adultes, d'un beau jaune éclatant et plein; la gorge est blanche; une petite bande longitudinale blanchâtre prend à l'origine du bec et passe sur l'œil, le fond des plumes des ailes est gris-brun, légèrement frangé sur quelques-unes de gris-blanc; il y a du blanc à l'origine des pennes moyennes, ce qui forme sur l'aile une bande transversale quand elle est étendue; de plus, le bord extérieur des trois plus proches du corps est jaune-pâle, et de ces trois la première est presque aussi longue que la plus grande penne; la plus extérieure de celles de la queue est toute blanche, hormis une échancrure noire en dedans; la suivante l'est du côté intérieur seulement, la troisième de même; les six autres sont noirâtres. Les individus, qui portent sous la gorge une tache noire surmontée d'une bande

blanche sous la joue, sont les mâles ; suivant Belon, ils ont aussi leur jaune beaucoup plus vif, et la ligne des sourcils également jaune ; et l'on observe que la couleur de tous ces oiseaux paroît plus forte en hiver après la mue.

Edwards décrit notre bergeronette jaune sous le nom de *bergeronette grise*, et Gesner lui attribue les noms de *batte-queue batte-lessive*, qui équivalent à celui de lavandière ; effectivement ces bergeronettes ne se trouvent pas moins souvent que la lavandière sur les eaux et les petites rivières pierreuses, elles s'y tiennent même plus constamment, puisqu'on les y voit encore pendant l'hiver : cependant il en déserte beaucoup plus qu'il n'en reste au pays ; car elles sont en bien plus grand nombre au milieu des troupeaux en automne, qu'en hiver sur les sources et les ruisseaux.

Oiseaux étrangers qui ont rapport aux Bergeronettes.

I.

LA BERGERONETE
du Cap de Bonne-Espérance.

Les bergeronettes étrangères ont tant de rapport avec les bergeronettes d'Europe, qu'on croiroit volontiers leurs espèces originairement les mêmes, et modifiées seulement par l'influence des climats. Celle du Cap de Bonne-Espérance, représentée dans nos planches enluminées, nous a été apportée par M. Sonnerat; c'est la même que décrit M. Brisson. Un grand manteau brun qui se termine en noir sur la queue, et dont les deux bords sont liés sous le cou par une écharpe brune, couvre tout le dessus du corps de cette bergeronette, qui est presque aussi grande que la lavandière; tout le dessous de son

corps est blanc-sale; une petite ligne de même couleur coupe la coiffe brune de la tête et passe du bec sur l'œil; des pennes de la queue, les huit intermédiaires sont noires en entier; les deux extérieures de chaque côté sont largement échancrées de blanc; l'aile pliée paroît brune, mais en la développant elle est blanche dans la moitié de sa longueur.

II.

LA PETITE BERGERONETTE
du Cap de Bonne-Espérance.

Deux caractères nous obligent de séparer de la précédente cette bergeronette qui nous a également été rapportée du Cap par M. Sonnerat : premièrement, la grandeur, celle-ci ayant moins de cinq pouces, sur quoi la queue en a deux et demi; secondement, la couleur du ventre qui est tout jaune, excepté les convertures inférieures de

la queue qui sont blanches; une petite bande noire passe sur l'œil et se porte au-delà; tout le manteau est d'un brun jaunâtre; le bec large à sa base va en s'amincissant dans le milieu et se renflant à l'extrémité; il est noir ainsi que la queue, les ailes et les pieds; les doigts sont très-longs, et M. Sonnerat observe que l'ongle postérieur est plus grand que les autres; il remarque encore que cette espèce a beaucoup de rapport avec la suivante, qu'il nous a aussi fait connoître, et qui peut-être n'est que la même, modifiée par la distance de climat du Cap aux Moluques.

III.

LA BERGERONETTE *de l'île de Timor.*

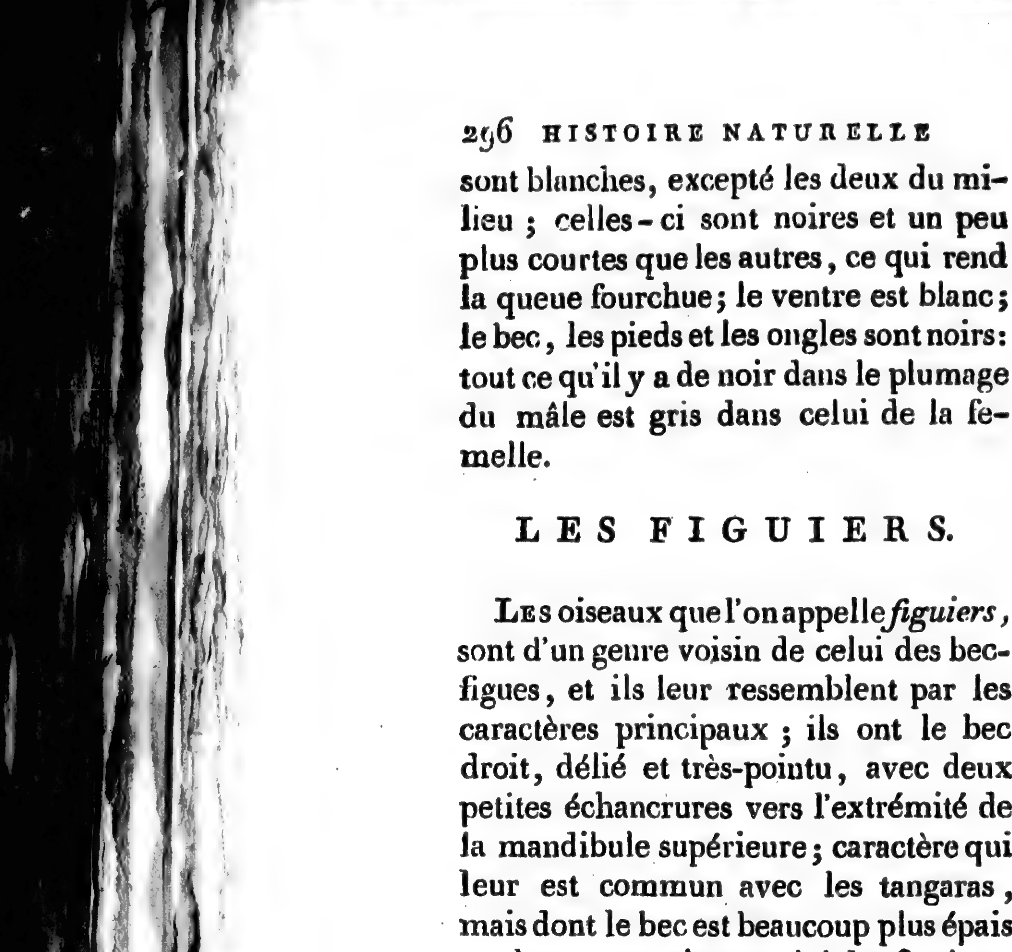
Cette bergeronette a, comme la précédente, le dessous du corps jaune; sur l'œil un trait de cette couleur; le dessus de la tête et du corps est gris-

cendré ; les grandes couvertures, terminées de blanc, forment une bande de cette couleur sur l'aile, qui est noire ainsi que la queue et le bec ; les pieds sont d'un rouge-pâle ; l'ongle postérieur est plus long du double que les autres ; le bec, comme dans la précédente, est large d'abord, aminci, puis renflé ; la queue a vingt-sept lignes, elle dépasse les ailes de dix-huit, et l'oiseau va la remuant sans cesse, comme nos bergeronettes.

IV.

LA BERGERONETTE DE MADRAS.

RAY a donnné cette espèce, et c'est d'après lui que M. Brisson l'a décrite ; mais ni l'un ni l'autre n'en marquent les dimensions ; pour les couleurs, elles ne sont composées que de noir et de blanc ; la tête, la gorge, le cou et tout le manteau, y compris les ailes, sont noirs ; toutes les plumes de la queue



sont blanches, excepté les deux du milieu ; celles-ci sont noires et un peu plus courtes que les autres, ce qui rend la queue fourchue ; le ventre est blanc ; le bec, les pieds et les ongles sont noirs : tout ce qu'il y a de noir dans le plumage du mâle est gris dans celui de la femelle.

LES FIGUIERS.

Les oiseaux que l'on appelle *figuiers*, sont d'un genre voisin de celui des becfigues, et ils leur ressemblent par les caractères principaux ; ils ont le bec droit, délié et très-pointu, avec deux petites échancrures vers l'extrémité de la mandibule supérieure ; caractère qui leur est commun avec les tangaras, mais dont le bec est beaucoup plus épais et plus raccourci que celui des figuiers ; ceux-ci ont l'ouverture des narines découverte, ce qui les distingue des mésanges ; ils ont l'ongle du doigt posté-

LLE

ux du mi-
et un peu
e qui rend
est blanc;
sont noirs:
e plumage
i de la fe-

R S.

le *figuiers*,
ui des bec-
ent par les
ont le bec
avec deux
trémité de
ractère qui
tangaras,
plus épais
es figuiers;
narines dé-
ue des mé-
oigt posté-



Deseve del. Tardieu Sculp.

1. LE FIGUIER. 2. LE PITPIT.

rieur arqué, ce qui les sépare des alouettes; ainsi l'on ne peut se dispenser d'en faire un genre particulier.

Nous en connoissons cinq espèces dans les climats très-chauds de l'ancien continent, et vingt-neuf espèces dans ceux de l'Amérique; elles diffèrent des cinq premières par la forme de la queue; celle des figuiers de l'ancien continent est régulièrement étagée, au lieu que celle des figuiers d'Amérique est échancrée à l'extrémité et comme fourchue, les deux pennes du milieu étant plus courtes que les autres; et ce caractère suffit pour reconnoître de quel continent sont ces oiseaux. Nous commencerons par les espèces qui se trouvent dans l'ancien.

LE FIGUIER VERT ET JAUNE.

Première espèce.

Cet oiseau a quatre pouces huit lignes de longueur; le bec, sept lignes;

la queue, vingt lignes; et les pieds, sept lignes et demie; il a la tête et tout le dessus du corps d'un vert d'olive, le dessous du corps jaunâtre; les couvertures supérieures des ailes sont d'un brun-foncé, avec deux bandes transversales blanches; les pennes des ailes sont noirâtres, et celles de la queue sont du même vert que le dos; le bec, les pieds et les ongles sont noirâtres.

LE CHÉRIC.

Seconde espèce.

DANS l'île de Madagascar, cet oiseau est connu sous le nom de *tcheric;* il a été transporté à l'Ile de France, où on l'appelle *œil blanc,* parce qu'il a une petite membrane blanche autour des yeux; il est plus petit que le précédent, n'ayant que trois pouces huit lignes de longueur, et les autres dimensions proportionnelles; il a la tête, le dessus du cou, le dos et les couvertures supé-

rieures des ailes d'un vert d'olive; la gorge et les couvertures inférieures de la queue jaunes, le dessous du corps blanchâtre; les pennes des ailes sont d'un brun-clair et bordées de vert d'olive sur leur côté extérieur; les deux pennes du milieu de la queue sont du même vert d'olive que le dessus du corps; les autres pennes de la queue sont brunes et bordées de vert d'olive; le bec est d'un gris-brun; les pieds et les ongles sont cendrés. M. le vicomte de Querhoënt, qui a observé cet oiseau à l'Ile de France, dit qu'il est peu craintif, et que néanmoins il ne s'approche pas souvent des lieux habités; qu'il vole en troupe et se nourrit d'insectes.

LE PETIT SIMON.

Troisième espèce.

On appelle, à l'Ile de Bourbon, cet oiseau *petit simon;* mais il n'est pas originaire de cette île, et il faut qu'il y

ait été transporté d'ailleurs, car nous sommes informés par les mémoires de gens très-dignes de foi, et particulièrement par ceux de M. Commerson, qu'il n'existoit aucune espèce d'animaux quadrupèdes ni d'oiseaux dans l'Ile de Bourbon et dans celle de France, lorsque les Portugais en firent la découverte. Ces deux îles paroissent être les pointes d'un continent englouti, et presque toute leur surface est couverte de matières volcanisées ; en sorte qu'elles ne sont aujourd'hui peuplées que des animaux qu'on y a transportés.

Cet oiseau est précisément de la même grandeur que le précédent ; il a le dessus du corps d'une couleur d'ardoise claire ; le dessous gris-blanc ; la gorge blanche ; les grandes plumes de la queue d'un brun-foncé, bordées d'un côté d'un peu de couleur d'ardoise ; le bec brun, pointu et effilé ; les pieds gris, et les yeux noirs ; les femelles, et même les petits, ont à-peu-près le même plu-

mage que les mâles : on le trouve partout en grand nombre dans l'Ile de Bourbon, où M. le vicomte de Querhoënt l'a observé. Ces oiseaux commencent à nicher au mois de septembre; on trouve communément trois œufs dans leur nid, et il y a apparence qu'ils font plusieurs pontes par an; ils nichent sur les arbres isolés, et même dans les vergers; le nid est composé d'herbes sèches et de crin à l'intérieur; les œufs sont bleus; cet oiseau se laisse approcher de très-près : il vole toujours en troupe, vit d'insectes et de petits fruits mous; lorsqu'il apperçoit dans la campagne une perdrix courir à terre, un lièvre, un chat, etc. il voltige à l'entour en faisant un cri particulier : aussi sert-il d'indice au chasseur pour trouver le gibier.

LE FIGUIER BLEU.

Quatrième espèce.

CETTE espèce n'a été indiquée par aucun naturaliste ; elle est probablement originaire de Madagascar. Le mâle ne paroît différer de la femelle, que par la queue qui est un tant soit peu plus longue, et par une teinte de bleuâtre sur le dessous du corps, que la femelle a blanchâtre sans mélange de bleu. Au reste ils ont la tête et tout le dessus du corps d'un cendré-bleuâtre; les pennes des ailes et de la queue noirâtres, bordées de blanc; le bec et les pieds bleuâtres.

LE FIGUIER DU SÉNÉGAL.

Cinquième espèce.

NOUS présumons que les trois oiseaux représentés dans la planche enluminée, n° 582, ne font qu'une seule

et même espèce, dont le figuier tacheté seroit le mâle et les deux autres des variétés de sexe ou d'âge. Ils sont tous trois fort petits, et celui de la figure première est le plus petit de tous.

Le figuier tacheté, *n*° 2, n'a guère que quatre pouces de longueur, sur quoi sa queue en prend deux; elle est étagée, et les deux plumes du milieu sont les plus longues; toutes ces plumes de la queue sont brunes, frangées de blanc roussâtre; il en est de même des grandes peines de l'aile; les autres plumes de l'aile, ainsi que celles du dessus du dos et de la tête, sont noires, bordées d'un roux-clair; le croupion est d'un roux plus foncé, et le devant du corps est blanc.

Les deux autres diffèrent de celui-ci, mais se ressemblent beaucoup entr'eux. Le figuier, *fig.* 3, n'a pas la queue étagée; elle est d'un brun-clair, et plus courte à proportion du corps; le haut de la tête et du corps est brun;

l'aile est d'un brun-noirâtre, frangée sur les pennes, et ondée sur les couvertures d'un brun-roussâtre; le devant du corps est d'un jaune-clair, et il y a un peu de blanc sous les yeux.

Le figuier, *fig.* 1, est plus petit que les deux autres; tout son plumage est à-peu-près le même que celui de la *fig.* 3, à l'exception du devant du corps qui n'est pas d'un jaune-clair, mais d'un rouge-aurore.

On voit déjà que, dans quelques espèces du genre de figuiers, il y a des individus dont les couleurs varient sensiblement.

Il en est de même de trois autres oiseaux indiqués dans la planche enluminée, *n*° 584; nous présumons que tous trois ne font aussi qu'une seule et même espèce, dans laquelle le premier nous paroît être le mâle, et les deux autres des variétés de sexe ou d'âge; le troisième sur-tout semble être la femelle : tous trois ont la tête et le dessus

du corps bruns, le dessous gris avec une teinte plus ou moins légère, et plus ou moins étendue de blond; le bec est brun et les pieds sont jaunes.

Maintenant nous allons faire l'énumération des espèces de figuiers qui se trouvent en Amérique. Ils sont en général plus grands que ceux de l'ancien continent; il n'y a que la première espèce de ceux-ci qui soit de même taille; nous avons donné ci-devant les caractères par lequels on peut les distinguer, et nous pouvons y ajouter quelques petits faits au sujet de leurs habitudes naturelles. Ces figuiers d'Amérique sont des oiseaux erratiques, qui passent en été dans la Caroline et jusqu'en Canada, et qui reviennent ensuite dans les climats plus chauds pour y nicher et élever leurs petits; ils habitent les lieux découverts et les terres cultivées; ils se perchent sur les petits arbrisseaux, se nourrissent d'insectes et de fruits mûrs et tendres, tels que les

bananes, les goyaves et les figues qui ne sont pas naturelles à ce climat, mais qu'on y a transportées d'Europe; ils entrent dans les jardins pour les becqueter, et c'est de là qu'est venu leur nom; cependant, à tout prendre, ils mangent plus d'insectes que de fruits, parce que pour peu que ces fruits soient durs ils ne peuvent les entamer.

LE FIGUIER TACHETÉ.

Première espèce.

Cet oiseau se voit en Canada pendant l'été, mais n'y fait qu'un court séjour, n'y niche pas, et il habite ordinairement les terres de la Guiane et des autres contrées de l'Amérique méridionale. Son ramage est agréable et assez semblable à celui de la linotte.

Il a la tête et tout le dessous du corps d'un beau jaune, avec des taches rougeâtres sur la partie inférieure du cou, et sur la poitrine et les flancs; le dessus

du corps et les couvertures supérieures des ailes sont d'un vert d'olive; les pennes des ailes sont brunes et bordées extérieurement du même vert; les pennes de la queue sont brunes et bordées de jaune; le bec, les pieds et les ongles sont noirâtres.

Une variété de cette espèce, ou peut-être la femelle de cet oiseau, est celui qui est représenté dans la même planche, *n*° 58, *fig.* 1, car il ne diffère de l'autre qu'en ce qu'il n'a point de taches rougeâtres sur la poitrine, et que le dessus de la tête est comme le corps d'un vert d'olive; mais ces petites différences ne nous paroissent pas suffisantes pour en faire une espèce particulière.

LE FIGUIER A TÊTE ROUGE.

Deuxième espèce.

Cet oiseau a le sommet de la tête d'un beau rouge; tout le dessus du corps

vert-d'olive; le dessous d'un beau jaune, avec des taches rouges sur la poitrine et le ventre; les ailes et la queue sont brunes; le bec est noir et les pieds sont rougeâtres. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce que ses couleurs sont moins vives. C'est un oiseau solitaire et erratique; il arrive en Pensilvanie au mois de mars; mais il n'y niche pas; il fréquente les broussailles, se perche rarement sur les grands arbres, et se nourrit des insectes qu'il trouve sur les arbrisseaux.

LE FIGUIER A GORGE BLANCHE.

Troisième espèce.

Cet oiseau se trouve à Saint-Domingue; le mâle a la tête, tout le dessus du corps et les petites couvertures supérieures des ailes d'un vert-d'olive; les côtés de la tête et de la gorge blanchâtres; la partie inférieure du cou et de la poitrine jaunâtre, avec des petites

taches rouges; le reste du dessous du corps est jaune, les grandes couvertures supérieures des ailes, les pennes des ailes et celles de la queue sont brunes et bordées de jaune-olivâtre; le bec, les pieds et les ongles sont d'un gris-brun.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce que le vert de la partie supérieure du cou est mêlé de cendré.

LE FIGUIER A GORGE JAUNE.

Quatrième espèce.

Cet oiseau se trouve à la Louisiane et à Saint-Domingue; le mâle a la tête et tout le dessus du corps d'un beau vert d'olive, qui prend une légère teinte de jaunâtre sur le dos; les côtés de la tête sont d'un cendré léger; la gorge, la partie inférieure du cou et la poitrine sont d'un beau jaune, avec des petites tâches rougeâtres sur la poitrine; le reste du dessous du corps est d'un blanc-jau-

nâtre; les couvertures supérieures des ailes sont bleuâtres et terminées de blanc; ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales blanches; les pennes des ailes sont d'un brun-noirâtre, et bordées extérieurement de cendré-bleuâtre et de blanc sur leurs côtés intérieurs; les trois premières pennes de chaque côté ont de plus une tâche blanche sur l'extrémité de leur côté intérieur; la mandibule supérieure du bec est brune, l'inférieure est grise, les pieds et les ongles sont cendrés.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle n'a pas de taches rouges sur la poitrine.

LE FIGUIER VERT ET BLANC.

Cinquième espèce.

CETTE espèce se trouve encore à Saint-Domingue; le mâle a la tête et le dessous du cou d'un cendré-jaunâtre; les petites couvertures supérieures des ailes

et tout le dessus du corps d'un vert-d'olive; la gorge et tout le dessous du corps d'un blanc-jaunâtre; les grandes couvertures supérieures des ailes et les pennes des ailes sont brunes et bordées de vert-jaunâtre; les pennes de la queue sont d'un vert-d'olive très-foncé; les latérales ont, sur leur côté intérieur, une tache jaune qui s'étend d'autant plus que les pennes deviennent plus extérieures; le bec, les pieds et les ongles sont gris-brun.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce que les teintes de couleurs sont plus foibles.

LE FIGUIER A GORGE ORANGÉE.

Sixième espèce.

M. Brisson a donné cet oiseau sous le nom de *figuier de Canada ;* mais il est probable qu'il n'est que de passage dans ce climat comme tous les autres figuiers; celui-ci a la tête, le dessus du

cou, le dos et les petites couvertures supérieures des ailes d'un vert-d'olive; le croupion et les grandes couvertures supérieures des ailes cendrés; la gorge, la partie inférieure du cou et la poitrine orangées ; le ventre d'un jaune-pâle; le bas-ventre et les jambes blanchâtres; les pennes des ailes sont brunes et bordées extérieurement de cendré; les deux pennes du milieu de la queue sont cendrées, toutes les autres sont blanches sur leur côté intérieur, et noirâtres sur leur côté extérieur et à l'extrémité.

La femelle ne diffère du mâle, qu'en ce que les couleurs sont moins vives.

LE FIGUIER A TÊTE CENDRÉE.

Septième espèce.

Cet oiseau a été envoyé de Pensilvanie en Angleterre, et Edwards l'a donné sous le nom de *moucherolle au croupion jaune;* et il a mal-à-propos appelé mou-

cherolle tous les figuiers qu'il a décrits et dessinés; celui-ci a le sommet et les côtés de la tête cendrés; le dessus du cou et le dos vert-d'olive tacheté de noir; la gorge, la poitrine et le croupion d'un beau jaune, avec des taches noires sur la poitrine; les couvertures supérieures des ailes sont d'un cendré-foncé et terminées de blanc, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales blanches; les pennes des ailes sont d'un cendré-foncé, bordées de blanc; les deux pennes du milieu de la queue sont noires; les autres sont noirâtres, avec une grande tache blanche sur leur côté intérieur; le bec, les pieds et les ongles sont bruns.

LE FIGUIER BRUN.

Huitième espèce.

Hans Sloane est le premier qui ait indiqué cet oiseau, qu'il dit se trouver à la Jamaïque dans les terreins cultivés,

et qu'il appelle *oiseau mangeur de vers;* il a la tête, la gorge, tout le dessus du corps, les ailes et la queue d'un brun clair; le dessous du corps varié des mêmes couleurs que le plumage des alouettes : voilà toute la notice que cet auteur nous donne de ce figuier.

LE FIGUIER AUX JOUES NOIRES.

Neuvième espèce.

C'EST à Edwards à qui l'on doit la connoissance de cet oiseau, qu'il dit se trouver en Pensilvanie, où il fréquente les petits bois arrosés de ruisseaux, au bord desquels on le trouve communément; il ne passe que l'été dans ce climat, et s'en éloigne pendant l'hiver : ce qui indique que ce figuier n'est, comme les autres dont nous avons parlé, qu'un oiseau de passage dans ces provinces de l'Amérique septentrionale.

Il a les côtés de la tête d'un beau

noir, et le sommet d'un brun-rougeâtre; le dessus du cou, le dos, le croupion et les ailes d'un vert d'olive-foncé; la gorge et la poitrine d'un beau jaune; le reste du dessous du corps d'un jaune-pâle : le bec et les pieds sont bruns.

LE FIGUIER TACHETÉ DE JAUNE.

Dixième espèce.

C'EST encore à M. Edwards que nous devons la connoissance de cet oiseau. Le mâle et la femelle qu'il décrit avoient tous deux été pris en mer sur un vaisseau qui étoit à huit ou dix lieues des côtes de Saint-Domingue : c'étoit au mois de novembre, et c'est sur ce vaisseau qu'ils sont arrivés en Angleterre. L'auteur remarque, avec raison, que ce sont des oiseaux de passage, qui étoient alors dans leur traversée de l'Amérique septentrionale à l'île de Saint-Domingue.

Ce figuier a la tête et tout le dessus

du corps d'un vert-d'olive; une bande jaune au-dessus des yeux; la gorge, la partie inférieure du cou, la poitrine et les couvertures inférieures des ailes, d'un beau jaune, avec des petites taches noires; le ventre et les jambes d'un jaune-pâle sans taches; les ailes et la queue d'un vert d'olive-obscur : l'on voit une longue tache blanche sur les couvertures supérieures des ailes, et les pennes latérales de la queue sont blanches sur la moitié de leur longueur.

La femelle ne diffère du mâle, qu'en ce qu'elle a la poitrine blanchâtre, avec des taches brunes, et que le vert d'olive du dessus du corps est moins luisant.

LE FIGUIER BRUN ET JAUNE.

Onzième espèce.

Cet oiseau se trouve à la Jamaïque; Sloane et Browne en ont tous deux donné la description, et Edwards a

donné la figure coloriée sous le nom de *roitelet jaune;* ce qui est une méprise. Catesby et Klein en ont fait une autre, en prenant cet oiseau pour une mésange. Il fait ses petits à la Caroline, mais il n'y reste pas pendant l'hiver; il a la tête, tout le dessus du corps, les ailes et la queue d'un brun-verdâtre; deux petites bandes brunes de chaque côté de la tête : tout le dessous du corps d'un beau jaune; les couvertures supérieures des ailes sont terminées de vert d'olive-clair, ce qui forme sur chaque aile deux bandes obliques; les pennes des ailes sont bordées extérieurement de jaune; le bec et les pieds sont noirs.

LE FIGUIER DES SAPINS.

Douzième espèce.

C'est celui qu'Edwards a appelé *grimpereau de sapin;* mais il n'est pas du genre des grimpereaux, quoiqu'il ait l'habitude de grimper sur les sapins

à la Caroline et en Pensilvanie. Le bec des grimpereaux est, comme l'on sait, courbé en forme de faucille ; au lieu que celui de cet oiseau est droit, et il ressemble par tout le reste si parfaitement aux figuiers, qu'on ne doit pas le séparer de ce genre. Catesby s'est aussi trompé lorsqu'il l'a mis au nombre des mésanges, vraisemblablement parce qu'elles grimpent aussi contre les arbres ; mais les mésanges ont le bec plus court et moins aigu que les figuiers, et d'ailleurs ils n'ont pas comme elles les narines couvertes de plumes. M. Brisson a aussi fait une méprise en prenant pour une mésange le *grimpereau de sapin* de Catesby, qui est notre figuier, et il est tombé dans une petite erreur en séparant le grimpereau d'Edwards de celui de Catesby.

Cet oiseau a la tête, la gorge et tout le dessous du corps d'un très-beau jaune, une petite bande noire de chaque côté de la tête ; la partie supérieure du cou

et tout le dessus du corps d'un vert-jaune ou couleur d'olive brillant, et plus vif encore sur le croupion ; les ailes et la queue sont gris-de-fer-bleuâtre ; les couvertures supérieures sont terminées de blanc, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales blanches ; le bec est noir et les pieds sont d'un brun-jaunâtre.

La femelle est entièrement brune.

Ce figuier passe l'hiver dans la Caroline, où Catesby dit qu'on le voit sur des arbres sans feuilles chercher des insectes : on en voit aussi pendant l'été dans les provinces plus septentrionales. M. Bartram a écrit à M. Edwards, qu'ils arrivent au mois d'avril en Pensilvanie, et qu'ils y demeurent tout l'été : cependant il convient n'avoir jamais vu leur nid ; ils se nourrissent d'insectes qu'ils trouvent sur les feuilles et les bourgeons des arbres.

LE FIGUIER A CRAVATE NOIRE.

Treizième espèce.

Ce figuier a été envoyé de Pensilvanie par M. Bartram à M. Edwards : c'est un oiseau de passage dans ce climat ; il y arrive au mois d'avril pour aller plus au nord, et repasse au mois de septembre pour retourner au sud. Il se nourrit d'insectes comme tous les autres oiseaux de ce genre.

Il a le sommet de la tête, tout le dessus du corps et les petites couvertures supérieures des ailes d'un vert d'olive ; les côtés de la tête et du cou d'un beau jaune ; la gorge et le dessous du cou noirs, ce qui lui forme une espèce de cravate de cette couleur ; la poitrine est jaunâtre ; le reste du dessous du corps est blanc, avec quelques taches noirâtres sur les flancs ; les grandes couvertures supérieures des ailes sont d'un brun-foncé et terminées de blanc,

ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales blanches ; les pennes des ailes et de la queue sont d'un cendré-foncé ; les trois pennes extérieures de chaque côté de la queue ont des taches blanches sur leur côté intérieur ; le bec est noir, et les pieds sont bruns.

LE FIGUIER A TÊTE JAUNE.

Quatorzième espèce.

M. Brisson a donné le premier la description de cet oiseau, et il dit qu'il se trouve au Canada ; mais il y a apparence qu'il n'est que de passage dans ce climat septentrional, comme quelques autres espèces de figuiers ; celui-ci a le sommet de la tête jaune, une grande tache noire de chaque côté de la tête au-dessus des yeux, et une autre tache blanchâtre au-dessous des yeux ; le derrière de la tête, le dessus du cou et tout le dessus du corps sont couverts de plumes noires, bordées de vert-jaunâtre ;

la gorge et tout le dessous du corps sont blanchâtres; les couvertures supérieures des ailes sont noires et terminées de jaunâtre, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales jaunâtres; les pennes des ailes et de la queue sont noirâtres et bordées extérieurement de vert d'olive et de blanchâtre, les côtés intérieurs des trois pennes latérales de chaque côté de la queue sont d'un blanc-jaunâtre, depuis la moitié de leur longueur jusqu'à l'extrémité; le bec, les pieds et les ongles sont noirâtres.

LE FIGUIER CENDRÉ A GORGE JAUNE.

Quinzième espèce.

Nous devons au docteur Sloane, la connoissance de cet oiseau, qui se trouve à la Jamaïque et à Saint-Domingue; il a la tête, tout le dessus du corps et les petites couvertures supérieures des ailes de couleur cendrée; de chaque côté de la tête une bande longitudinale jaune;

au-dessous des yeux une grande tache noire; à côté de chaque œil à l'extérieur, une tache blanche; la gorge, le dessous du cou, la poitrine et le ventre sont jaunes, avec quelques petites taches noires de chaque côté de la poitrine; les grandes couvertures supérieures des ailes sont brunes, bordées extérieurement de cendré et terminées de blanc, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales blanches; les pennes des ailes et de la queue sont d'un cendré-brun, et bordées extérieurement de gris; les deux pennes extérieures de chaque côté de la queue, ont une tache blanche vers l'extrémité de leur côté intérieur; le bec, les pieds et les ongles sont bruns.

LE FIGUIER CENDRÉ A COLLIER.

Seizième espèce.

Nous devons à Catesby la connoissance de cet oiseau, qu'il a nommé

mésange-pinson, mais qui n'est ni de l'un ni de l'autre de ces genres, et qui appartient à celui des figuiers; il se trouve dans l'Amérique septentrionale, à la Caroline et même en Canada.

Il a la tête, le dessus du cou, le croupion et les couvertures supérieures des ailes d'une couleur cendrée; le dos vert d'olive; la gorge et la poitrine jaunes, avec un demi-collier cendré sur la partie inférieure du cou; le reste du dessous du corps est blanc, avec quelques petites taches rouges sur les flancs; les grandes couvertures supérieures des ailes sont terminées de blanc, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales blanches; les pennes des ailes et de la queue sont noirâtres; les deux pennes extérieures de chaque côté de la queue ont une tache blanche à l'extrémité de leur côté intérieur; la mandibule supérieure du bec est brune; la mandibule inférieure et les pieds sont jaunâtres.

Ces oiseaux grimpent sur le tronc des gros arbres, et se nourrissent des insectes qu'ils tirent d'entre les fentes de leurs écorces; ils demeurent pendant tout l'hiver à la Caroline.

LE FIGUIER A CEINTURE.

Dix-septième espèce.

M. Brisson a donné cet oiseau sous le nom de *figuier cendré du Canada;* il a une tache jaune sur le sommet de la tête, et une bande blanche de chaque côté; le reste de la tête, le dessus du corps, les couvertures supérieures des ailes, sont d'un cendré-foncé presque noir; mais son caractère le plus apparent est une ceinture jaune qu'il porte entre la poitrine et le ventre, qui sont tous deux d'un blanc varié de quelques petites taches brunes; les grandes couvertures supérieures des ailes sont terminées de blanc, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales blan-

ches; les couvertures supérieures de la queue sont jaunes; les pennes des ailes et de la queue sont brunes; les deux pennes extérieures de chaque côté de la queue ont une tache blanche vers l'extrémité de leur côté intérieur; le bec est noir; les pieds et les ongles sont bruns.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle est brune sur le dessus du corps, et que les couvertures supérieures de la queue ne sont pas jaunes.

LE FIGUIER BLEU.

Dix-huitième espèce.

CET oiseau est le *moucherolle bleu* d'Edwards; il avoit été pris sur mer, à huit ou dix lieues des côtes du sud de Saint-Domingue; mais il paroît, par le témoignage de cet auteur, qu'il a reçu de Pensilvanie un de ces mêmes oiseaux; ils y arrivent au mois d'avril pour y séjourner pendant l'été : ainsi

c'est un oiseau de passage dans l'Amérique septentrionale, comme presque tous les autres figuiers, dont le pays natal est l'Amérique méridionale. Celui-ci a la tête, tout le dessus du corps et les couvertures supérieures des ailes d'un bleu d'ardoise; la gorge et les côtés de la tête et du cou d'un beau noir; le reste du dessous du corps blanchâtre; les pennes des ailes et de la queue noirâtres, avec une tache blanche sur les grandes pennes des ailes; le bec et les pieds sont noirs; ils sont jaunes dans la planche enluminée; c'est peut-être une variété ou un changement de couleur qui est arrivé par accident dans cet individu qui n'a pas été dessiné vivant, et dont les petites écailles des pieds étoient enlevées.

LE FIGUIER VARIÉ.

Dix-neuvième espèce.

M. Sloane a trouvé cet oiseau à la Jamaïque, et M. Edwards l'a reçu de

Pensivalnie, où il arrive au mois d'avril, se nourrit d'insectes, et passe l'été pour retourner, aux approches de l'hiver, dans les pays méridionaux du continent de l'Amérique. Il a le sommet de la tête blanc; les côtés noirs, avec deux petites bandes blanches; le dos et le croupion d'un blanc varié de grandes taches noires; la gorge noire aussi; la poitrine et le ventre blancs, avec quelques taches noires sur la poitrine et les flancs; les grandes couvertures supérieures des ailes sont noires, terminées de blanc, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales blanches : les pennes des ailes sont grises, et bordées de blanc sur leur côté intérieur; les pennes de la queue sont noires, et bordées de gris-de-fer; les latérales ont des taches blanches sur leur côté intérieur; le bec et les pieds sont noirs.

LE FIGUIER A TÊTE ROUSSE.

Vingtième espèce.

Cet oiseau a été envoyé de la Martinique à M. Aubry, curé de Saint-Louis; il a la tête rousse, la partie supérieure du cou et tout le dessus du corps d'un vert-d'olive ; la gorge et la poitrine d'un jaune varié de taches longitudinales rousses; le reste du dessous du corps d'un jaune-clair sans taches; les couvertures supérieures des ailes et les pennes des ailes et de la queue sont brunes, et bordées de vert-d'olive; les deux pennes extérieures de chaque côté de la queue ont leur côté intérieur d'un jaune-clair; le bec est brun, et les pieds sont gris.

Il nous paroît que l'oiseau indiqué par le P. Feuillée sous la dénomination de *chloris erithachorides* est le même que celui-ci. « Il a, selon cet auteur, le bec noir et pointu, avec un tant soit

peu de bleu à la racine de la mandibule inférieure : son œil est d'un beau noir luisant; et son couronnement, jusqu'à son parement, est couleur de feuille-morte ou roux-jaune; tout son parement est jaune moucheté, à la façon de nos grives de l'Europe, par de petites taches de même couleur que le couronnement; tout son dos est verdâtre, mais son vol est noir, de même que son manteau; les plumes qui les composent ont une bordure verte; les jambes et le dessus de ses pieds sont gris, mais le dessous est tout-à-fait blanc, mêlé d'un peu de jaune, et ses doigts sont armés de petits ongles noirs et fort pointus.

Cet oiseau voltige incessamment, et il ne se repose que lorsqu'il mange; son chant est fort petit, mais mélodieux.

LE FIGUIER A POITRINE ROUGE.

Vingt-unième espèce.

EDWARDS a donné le mâle et la femelle de cette espèce, qu'il dit avoir

reçus de Pensilvanie, où ils ne font que passer au commencement du printemps, pour aller séjourner plus au nord pendant l'été ; ils vivent d'insectes et d'araignées.

Cet oiseau a le sommet de la tête jaune, du blanc de chaque côté, et une petite bande noire au-dessous des yeux ; le dessus du cou et les couvertures supérieures des ailes sont noirâtres ; les plumes du dessus du corps et les pennes des ailes sont noires, et bordées de vert-d'olive ; le haut de la poitrine et les côtés du corps sont d'un rouge-foncé ; la gorge et le ventre sont blanchâtres ; les grandes couvertures supérieures des ailes sont terminées de blanc, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales blanches ; le bec et les pieds sont noirs.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle n'a point de noir sur le derrière de la tête, ni de rouge sur la poitrine.

LE FIGUIER GRIS-DE-FER.

Vingt-deuxième espèce.

C'EST encore à M. Edwards qu'on doit la connoissance de cet oiseau ; il a donné les figures du mâle, de la femelle et du nid ; on les trouve en Pensilvanie, où ils arrivent au mois de mars pour y passer l'été ; ils retournent ensuite dans les pays plus méridionaux.

Ce figuier a la tête et tout le dessus du corps gris-de-fer ; une bande noire de chaque côté de la tête au-dessus des yeux : tout le dessous du corps est blanc ; les ailes sont brunes ; les deux pennes extérieures de chaque côté de la queue sont blanches ; la troisième de chaque côté a une tache blanche vers son extrémité ; elle est dans le reste de sa longueur, ainsi que les autres pennes de la queue, de la même couleur que le dessus du corps ; le bec et les pieds sont noirs.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle n'a point de bandes noires sur les côtés de la tête.

Ces oiseaux commencent en avril à construire leur nid avec la petite bourre qui enveloppe les boutons des arbres, et avec le duvet des plantes; le dehors du nid est composé d'une mousse plate et grisâtre (*lichen*) qu'ils ramassent sur les rochers; entre la couche intérieure du duvet et la couche extérieure de mousse se trouve une couche intermédiaire de crin de cheval; la forme de ce nid est à-peu-près celle d'un cylindre court, fermé par-dessous, et l'oiseau y entre par le dessus.

LE FIGUIER AUX AILES DORÉES.

Vingt-troisième espèce.

ENCORE un figuier de passage en Pensilvanie donné par Edwards; il ne s'arrête que quelques jours dans cette contrée, où il arrive au mois d'avril; il

va plus au nord, et revient passer l'hiver dans les climats méridionaux.

Il a la tête d'un beau jaune, et une grande tache de cette couleur d'or sur les couvertures supérieures des ailes; les côtés de la tête sont blancs, avec une large bande noire qui entoure les yeux; tout le dessus du corps, les ailes et la queue, sont d'un cendré-foncé; la gorge et la partie inférieure du cou sont noires; le reste du dessous du corps est blanc; le bec et les pieds sont noirs.

LE FIGUIER COURONNÉ D'OR.

Vingt-quatrième espèce.

Nous adoptons cette dénomination *couronné d'or*, qui a été donnée par Edwards à cet oiseau dans la description qu'il a faite du mâle et de la femelle. Ce sont des oiseaux de passage en Pensilvanie, où ils arrivent au printemps pour n'y séjourner que quelques jours, et passer de là plus au nord, où

ils demeurent pendant l'été, et d'où ils reviennent avant l'hiver pour regagner les pays chauds.

Ce figuier a sur le sommet de la tête une tache ronde d'une belle couleur d'or; les côtés de la tête, les ailes et la queue sont noirs; la partie supérieure du cou, le dos et la poitrine, sont d'un bleu d'ardoise tacheté de noir; le croupion et les côtés du corps sont jaunes, avec quelques taches noires; tout le dessous du corps est blanchâtre; les grandes couvertures supérieures des ailes sont terminées de blanc, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales blanches; le bec et les pieds sont noirâtres.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle est brune sur le dessus du corps, et qu'elle n'a point de noir sur les côtés de la tête ni sur la poitrine.

LE FIGUIER ORANGÉ.

Vingt-cinquième espèce.

Cette espèce est nouvelle, et se trouve à la Guiane, d'où il nous a été envoyé pour le Cabinet. L'oiseau a le sommet et les côtés de la tête, la gorge, les côtés et le dessus du cou d'une belle couleur orangée, avec deux petites bandes brunes de chaque côté de la tête; tout le dessus du corps et les pennes des ailes sont d'un brun rougeâtre : les couvertures supérieures des ailes sont variées de noir et de blanc : la poitrine est jaunâtre, aussi bien que le ventre; les pennes de la queue sont noires, et bordées de jaunâtre · le bec est noir, et les pieds sont jaunes.

LE FIGUIER HUPPÉ.

Vingt-sixième espèce.

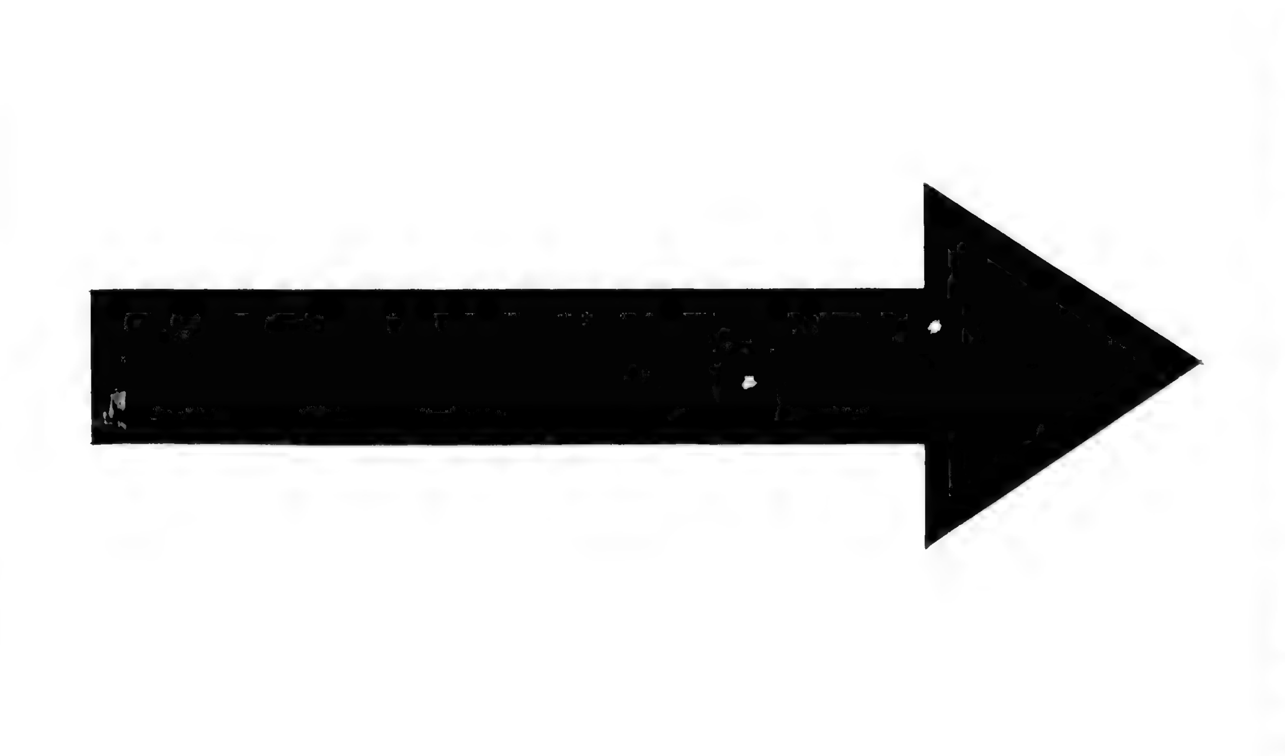
Cette espèce se trouve à la Guiane, et n'a été indiquée par aucun natura-

liste; il paroît qu'elle est sédentaire dans cette contrée, car on y voit cet oiseau dans toutes les saisons; il habite les lieux découverts, se nourrit d'insectes et a les mêmes habitudes nat[illegible] que les autres figuiers : le dessou[illegible] dans cette espèce est d'un gris [illegible] blanchâtre, et le dessus d'un br[illegible]acé de vert; il se distingue des autres figuiers par sa huppe, qui est composée de petites plumes arrondies, à demi-relevées, frangées de blanc, sur un fond brun-noirâtre, et hérissées jusque sur l'œil et sur la racine du bec : il a quatre pouces de longueur, en y comprenant celle de la queue; son bec et ses pieds sont d'un brun-jaunâtre.

LE FIGUIER NOIR.

Vingt-septième espèce.

Une autre espèce qui se trouve également à Cayenne, mais qui est plus rare, est le figuier noir, ainsi désigné,



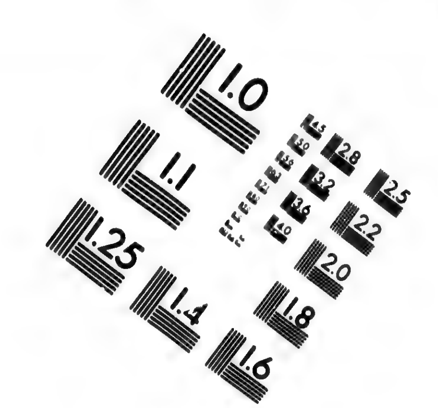
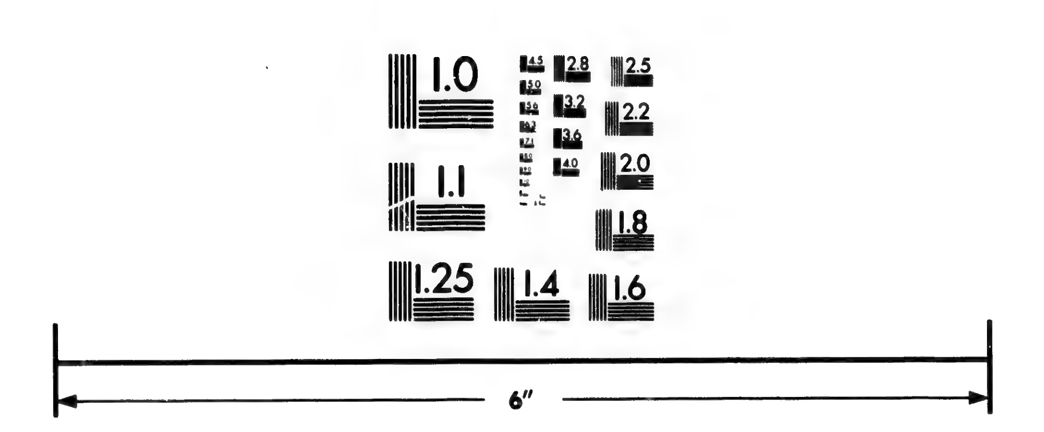
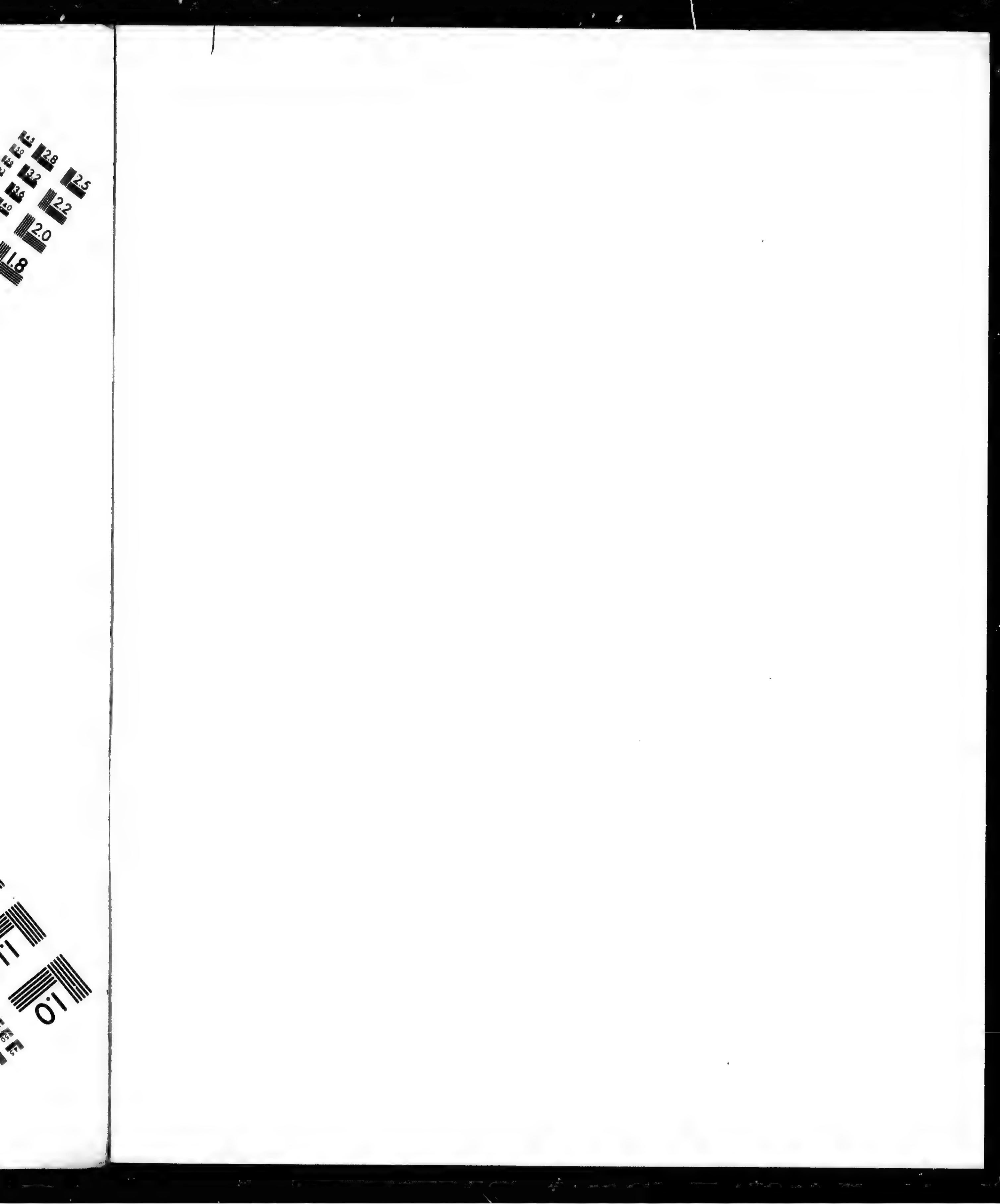


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)





parce que la tête et la gorge sont enveloppées d'un noir qui se prolonge sur le haut et les côtés du cou, et sur les ailes et le dos jusqu'à l'origine de la queue; ce même noir reparoît en large bande à la pointe des pennes, qui sont d'un roux-bai dans leur première moitié; un trait assez court de cette même couleur est tracé sur les six ou sept premières pennes de l'aile vers leur origine, et les côtés du cou et de la poitrine; le devant du corps est gris-blanchâtre; le bec et les pieds sont d'un brun jaunâtre. Au reste, ce figuier est un des plus grands, car il a près de cinq pouces de longueur.

LE FIGUIER OLIVE.

Vingt-huitième espèce.

ENCORE un autre figuier qui se trouve à Cayenne assez communément, et qui y est sédentaire : nous l'avons nommé *figuier olive*, parce que tout le dessus du

corps et de la tête sont de vert-d'olive sur un fond brun; cette même couleur olive perce encore dans le brun-noirâtre des pennes des ailes et de la queue; la partie de la gorge et de la poitrine jusqu'au ventre est d'un jaune-clair; c'est aussi un des plus grands figuiers, car il a près de cinq pouces de longueur.

LE FIGUIER PROTONOTAIRE.

Viugt-neuvième espèce.

On appelle ce figuier, à la Louisiane, *protonotaire*, et nous lui conservons ce nom pour le distinguer des autres; il a la tête, la gorge, le cou, la poitrine et le ventre, d'un beau jaune-jonquille; le dos olivâtre; le croupion cendré; les couvertnres inférieures de la queue blanches; les pennes des ailes et de la queue noirâtres et cendrées; le bec et les pieds noirs.

Indépendamment de ces vingt-neuf

espèces de figuiers, qui sont toutes du nouveau continent, il paroît qu'il y en a encore cinq espèces ou variétés dans la seule contrée de la Louisiane, dont on peut voir les individus dans le cabinet de M. Mauduit, qui lui ont été apportés par M. le Beau, médecin du roi à la Louisiane.

LE FIGUIER A DEMI-COLLIER.

Trentième espèce.

Ce petit oiseau est d'un cendré trés-clair sous la gorge et tout le dessous du corps, avec un demi-collier jaunâtre sur la partie inférieure du cou ; il a le dessus de la tête olivâtre tirant au jaune, une bande cendrée derrière les yeux ; les couvertures supérieures des ailes sont brunes bordées de jaune ; les grandes pennes des ailes sont brunes bordées de blanchâtre, et les pennes moyennes sont également brunes, mais bordées d'olivâtre et terminées de blanc ; le ventre a

une teinte de jaunâtre; les pennes de la queue sont cendrées; les deux intermédiaires sans aucun blanc; les quatre latérales de chaque côté bordées de blanc sur leur côté intérieur; toutes dix sont pointues par le bout; le bec est noirâtre en dessus et blanchâtre en dessous : l'oiseau a quatre pouces et demi de longueur; la queue, vingt-une lignes, elle dépasse les ailes pliées d'environ dix lignes; les pieds sont noirâtres.

LE FIGUIER A GORGE JAUNE.

Trente-unième espèce.

Cette trente-unième espèce est un figuier dont la gorge, le cou, le haut de la poitrine, sont jaunes; seulement le haut de la poitrine est un peu plus rembruni, et le reste du dessous du corps est roussâtre tirant au jaune sur les couvertures inférieures de la queue; il a la tête et le dessus du corps d'un olivâtre-brun; les petites couvertures inférieu-

res des ailes sont d'un jaune varié de brun, ce qui forme une bordure jaune assez apparente ; les pennes des ailes sont brunes, les moyennes sont bordées d'olivâtre ; et les grandes d'un gris-clair, qui, s'éclaircissant de plus en plus, devient blanc sur la première penne ; celles de la queue sont brunes bordées d'olivâtre ; le bec est brun en dessus, et d'un brun plus clair en dessous ; les pieds sont d'un brun-jaunâtre.

LE FIGUIER BRUN-OLIVE.

Trente-deuxième espèce.

Ce figuier a le dessus de la tête, du cou et du corps, d'un brun tirant à l'olivâtre ; les couvertures supérieures de la queue couleur d'olive ; la gorge, le devant du cou, la poitrine et les flancs sont blanchâtres et variés de traits gris ; le ventre est blanc-jaunâtre ; les couvertures inférieures de la queue sont tout-à-fait jaunes ; les couvertures su-

périeures des ailes et leurs pennes moyennes sont brunes, bordées d'un brun plus clair, et terminées de blanchâtre; les grandes pennes des ailes sont brunes, bordées de gris-clair; les pennes de la queue sont aussi brunes, bordées de gris-clair, avec une teinte de jaune sur les intermédiaires; les deux latérales, de chaque côté, ont une tache blanche à l'extrémité de leur côté intérieur, et la première, de chaque côté, est bordée de blanc: le bec est brun en dessus, et d'un brun plus clair en dessous; les pieds sont bruns.

LE FIGUIER GRASSET.

Trente-troisième espèce.

Cet oiseau a le dessus de la tête et du corps d'un gris-foncé verdâtre, ou d'un gros vert-d'olive, avec une tache jaune sur la tête, et des traits noirs sur le corps; le croupion est jaune, la gorge et le dessous du cou sont d'une couleur

roussâtre, à travers laquelle perce le cendré-foncé du fond des plumes : le reste du dessous du corps est blanchâtre ; les grandes pennes des ailes sont brunes, bordées extérieurement de gris et intérieurement de blanchâtre ; les pennes moyennes sont noirâtres, bordées extérieurement et terminées de gris ; les pennes de la queue sont noires bordées de gris ; les quatre pennes latérales ont une tache blanche vers l'extrémité de leur côté intérieur ; le bec et les pieds sont noirs.

LE FIGUIER CENDRÉ

A GORGE CENDRÉE.

Trente-quatrième espèce.

Ce figuier a la tête et le dessus du corps cendré ; la gorge et tout le dessous du corps d'un cendré plus clair ; les pennes des ailes sont cendrées bordées de blanchâtre ; les pennes de la

queue sont noires; la première de chaque côté est presque toute blanche; la seconde penne est moitié blanche du côté de l'extrémité; la troisième est seulement terminée de blanc; le bec est noir en dessus et gris en dessous.

Ces figuiers s'appellent *grasset* à la Louisiane, parce qu'ils sont en effet fort gras; ils se perchent sur les tulipiers, et particulièrement sur le magnolia, qui est une espèce de tulipier toujours vert.

LE GRAND FIGUIER

DE LA JAMAIQUE.

Trente-cinquième espèce.

M. EDWARDS est le premier qui ait décrit cet oiseau sous le nom de *rossignol d'Amérique;* mais ce n'est point un rossignol, et il a tous les caractères des figuiers, avec lesquels M. Brisson a eu raison de le ranger; la partie su-

périeure du bec est noirâtre, l'inférieure couleur de chair : le dessus du dos, de la tête et des ailes, est d'un brun obscurément teint de verdâtre ; les bords des pennes sont jaune-verdâtre plus clair ; une couleur orangée règne au-dessus du corps, de la gorge à la queue ; les couvertures inférieures de l'aile, et toutes celles de la queue, ainsi que les barbes inférieures de ses pennes, sont de la même couleur. De l'angle du bec un trait noir passe par l'œil, un autre s'étend dessous ; entre deux, et au-dessous, l'orangé forme deux bandes ; les pieds et les doigts sont noirâtres : l'oiseau est à-peu-près grand comme le rouge-gorge et un peu moins gros. M. Edwards remarque qu'il a beaucoup de rapport avec celui que Sloane, dans son Histoire naturelle de la Jamaïque (*t II, p.* 299), appelle *icterus minor, nidum suspendens.*

LES DEMI-FINS.

Il ne faut que comparer les oiseaux des deux continens, pour s'appercevoir que les espèces qui ont le bec fort et vivent de grains, sont aussi nombreuses dans l'ancien qu'elles le sont peu dans le nouveau; et qu'au contraire les espèces qui ont le bec ferme et vivent d'insectes, sont beaucoup plus nombreuses dans le nouveau continent que dans l'ancien; en quoi l'on ne peut s'empêcher de reconnoître l'influence de l'homme sur la nature: car c'est l'homme qui a créé le blé et les autres grains qui font sa nourriture; et ce sont ces mêmes grains qui ont visiblement multiplié les espèces d'oiseaux granivores, puisque ces espèces ne se trouvent en nombre que dans les pays cultivés, tandis que dans les vastes déserts de l'Amérique, dans ses grandes forêts, dans ses savanes immenses, où la nature brute,

par cela même qu'elle est indépendante de l'homme, ne produit rien qui ressemble à nos grains, mais seulement des fruits, de petites semences et une énorme quantité d'insectes, les espèces d'oiseaux insectivores et à bec foible se sont multipliées en raison de l'abondance de la nourriture qui leur convenoit. Mais dans le passage des oiseaux à bec fort aux oiseaux à bec foible, la nature, comme dans tous ses autres ouvrages, procède par gradations insensibles; elle tend à rapprocher les extrêmes par l'artifice admirable de ses nuances, de ses demi-teintes qui déroutent si souvent les divisions tranchées de nos méthodes. La classe des demi-fins est une de ces nuances; c'est la classe intermédiaire entre les oiseaux à bec fort et ceux à bec fin: cette classe existe de temps immémorial dans la nature, quoiqu'elle n'ait point encore été admirée par aucun méthodiste; elle comprend, parmi les oiseaux du Nou-

veau-Monde, ceux qui ont le bec plus fort que les pitpits, mais moins que les tangaras; et, parmi les oiseaux de l'ancien continent, ceux qui ont le bec plus fort que les fauvettes, mais moins que la linotte: on pourroit donc y rapporter non-seulement la calandre et quelques alouettes, mais plusieurs espèces qui n'ont été rangées dans d'autres classes que parce que celle-ci n'existoit pas encore; enfin les mésanges feront la nuance entre ces demi-fins et les becs foibles, parce que, bien qu'elles ayent le bec fin, et par conséquent foibles en apparence, cependant on jugera qu'elles l'ont assez gros si on le compare à sa très-petite longueur, et parce qu'elles l'ont en effet assez fort pour casser des noyaux et percer le crâne d'un oiseau plus gros qu'elles, comme on le verra dans leur histoire.

LE DEMI-FIN MANGEUR DE VERS.

Cet oiseau est tout différent d'un autre mangeur de vers dont parle M. Sloane, et qui est non-seulement d'un autre climat, mais encore d'une nature différente. Celui-ci a le bec assez pointu, brun dessus, couleur de chair dessous, la tête orangée, et, de chaque côté, deux bandes noires, dont l'une passe sur l'œil même, l'autre au-dessus, et qui sont séparées par une bande jaunâtre, au-delà de laquelle elles vont se réunir près de l'occiput; la gorge et la poitrine aussi d'une couleur orangée, mais qui s'affoiblit en s'éloignant des parties antérieures, et n'est plus que blanchâtre sur les couvertures inférieures de la queue; le dessus du cou, le dos, les ailes et la queue d'un vert-olivâtre foncé; les couvertures inférieures des ailes d'un blanc-jaunâtre; les pieds couleur de chair.

Cet oiseau se trouve dans la Pensilvanie ; il y est connu pour oiseau de passage, ainsi que toutes les espèces à bec fin et quelques espèces à bec fort : il arrive dans cette province au mois de juillet, et prend sa route vers le nord ; mais on ne le voit point reparoître l'automne en Pensilvanie, non plus que tous les autres oiseaux qui passent au printemps dans la même contrée. Il faut, dit M. Edwards, qu'ils repassent vers le sud par un antre chemin derrière les montagnes : sans doute que dans cet autre chemin ils trouvent en abondance les vers et les insectes qui leur servent de nourriture.

Le mangeur de vers est un peu plus gros que la fauvette à tête noire.

LE DEMI-FIN NOIR ET BLEU.

M. Koelreuter, qui a le premier décrit cet oiseau, le donne comme une espèce fort rare venant des Indes. Il

nous apprend qu'il a le bec plus long et plus menu que les pinsons, et par conséquent il doit se rapporter à la classe des demi-fins.

A l'exception du bec qui est brun, et des pieds qui sont bruns aussi, mais d'une teinte moins foncée, cet oiseau n'a que du noir et du bleu dans son plumage; le noir règne sur la gorge, la base de l'aile et la partie antérieure du dos, où il forme un demi-cercle, dont la convexité est tournée du côté de la queue; il y a outre cela un trait noir qui va de chaque narine à l'œil du même côté; les pennes des ailes sont noirâtres bordées de bleu, et ce bord est plus large dans les moyennes; tout le reste du plumage est bleu-changeant, avec des reflets de couleur cuivreuse.

La grosseur de ce demi-fin est à-peu-près celle de la grande linotte; son bec a cinq lignes et demi de long, et sa queue est composée de douze pennes égales.

LE BIMBELÉ, ou LA FAUSSE LINOTTE.

JE dois la connoissance de cet oiseau de Saint-Domingue à M. le chevalier Lefèvre Deshayes, qui a non-seulement un goût éclairé, mais un zèle très-vif pour l'histoire naturelle, et qui joint à l'art d'observer le talent de dessiner et même de peindre les objets. M. le chevalier Deshayes m'a envoyé, entr'autres dessins coloriés, celui du bimbelé, ainsi nommé par les Nègres, qui, lui trouvant quelques rapports avec un oiseau de leur pays, lui en ont donné le nom; mais il est probable que ce nom n'est pas mieux appliqué à l'oiseau dont il est ici question, que celui de fausse linotte ne ressemble en effet à notre linotte ni par le chant, ni par le plumage, ni par la forme du bec; je lui conserve cependant et l'un et l'autre noms, parce que ce sont les seuls sous lesquels il soit connu dans ce pays.

Son chant n'est ni varié ni brillant, il ne roule que sur quatre ou cinq notes; malgré cela on se plaît à l'entendre, parce que les tons en sont pleins, doux et moelleux.

Il vit de fruits et de petites graines; il se tient assez volontiers sur les palmistes, et fait son nid dans l'espèce de ruche que les oiseaux palmistes et autres forment sur ces arbres, à l'endroit d'où sort le pédicule qui soutient la grappe; la femelle ne pond que deux ou trois œufs, et c'est peut-être une des causes pourquoi les bimbelés sont si rares.

Leur plumage est encore moins brillant que leur chant; ils ont la gorge, le devant du cou, la poitrine et le haut du ventre d'un blanc-sale teinté de jaune; les jambes, le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue d'un jaune foible; les flancs d'un gris-foncé; toute la partie supérieure d'un brun plus foncé sur la tête, plus clair sur le dos; le crou-

pion et les couvertures supérieures de la queue d'un vert-olivâtre ; les pennes et couvertures supérieures des ailes et les pennes de la queue brunes, bordées extérieurement d'une couleur plus claire ; les deux paires les plus extérieures des pennes de la queue, bordées intérieurement d'une large bande de blanc pur vers leur extrémité ; la face inférieure de toutes ces pennes d'un gris-ardoise ; l'iris d'un brun-clair.

Le bimbelé pèse un peu moins de deux gros et demi.

Longueur totale, cinq pouces ; bec, sept lignes, très-pointu ; narines fort oblongues, surmontées d'une protubérance ; vol, sept pouces ; dix-huit pennes à chaque aile ; queue, environ dix-huit lignes, composée de douze pennes à-peu-près égales, dépasse les ailes d'environ un pouce.

LE BANANISTE.

Nous avons vu parmi les pinsons un oiseau de la Jamaïque appelé *bonana*, qu'il ne faut pas confondre avec celui-ci. Le bananiste est beaucoup plus petit, son plumage est différent; et, quoiqu'il se plaise sur le même arbre appelé *bonana* ou *bananier*, il a probablement aussi des mœurs différentes : c'est ce qu'on pourroit décider, si celles du bonana de M. Sloane étoient aussi bien connues que celles de l'oiseau dont il est question dans cet article, et dont M. le chevalier Lefèvre Deshayes nous a envoyé la description, la figure coloriée et tout ce que nous en dirons. Il se trouve à Saint-Domingue; les Nègres assurent qu'il suspend son nid à des lianes; on le voit souvent sur les bananiers, mais la banane n'est point sa seule nourriture, et plusieurs autres oiseaux s'en nourrissent comme lui; en sorte que le nom de bananiste, il faut l'a-

vouer, ne le caractérise pas suffisamment; mais j'ai cru devoir lui conserver ce nom, sous lequel il est connu généralement à Saint-Domingue.

Le bananiste a le bec un peu courbé, fort pointu, et d'une grosseur moyenne, comme sont les becs des demi-fins: outre les bananes, il se nourrit d'oranges, de cirouelles, d'avocats, et même de papayes; on n'est pas bien sûr s'il mange aussi des graines ou des insectes: tout ce qu'on sait, c'est qu'il ne s'est trouvé nul vestige d'insectes ni de graines dans l'estomac de celui qu'on a ouvert; il se tient dans les bananeries, dans les terreins en friches et couverts de halliers; il vole par sauts et par bonds; son vol est rapide et accompagné d'un petit bruit; son ramage est peu varié; c'est, pour ainsi dire, une continuité de cadences plus ou moins appuyées sur le même ton.

Quoique le bananiste vole bien, M. le chevalier Deshayes le trouve trop dé-

licat et trop foible pour soutenir les grands voyages, et pour supporter la température des pays septentrionaux ; d'où il conclut que c'est un oiseau indigène du nouveau continent : il a le dessus du corps d'un gris-foncé presque noirâtre, qui approche du brun sur la queue et les couvertures des ailes; les pennes de la queue moins foncées que celles des ailes et terminées de blanc; les ailes marquées dans leur milieu d'une tache blanche; des espèces de sourcils blancs; les yeux sur une bande noire qui part du bec et va se perdre dans la couleur sombre de l'occiput; la gorge gris-cendré; la poitrine, le ventre et le croupion d'un jaune tendre; les flancs, les cuisses et les couvertures inférieures de la queue variés de jaune-clair et de gris; et quelques-unes des couvertures supérieures blanches et se relevant sur la queue; la partie antérieure des épaules d'un beau jaune; le bec noir; les pieds gris-ardoisé.

Longueur totale, trois pouces huit lignes; bec, quatre lignes; narines larges, de la forme d'un croissant renversé, surmontées d'une protubérance de même forme, mais en sens contraire; langue pointue; tarse, sept lignes; vol, six pouces; ailes composées de dix-sept pennes; queue, quatorze à quinze lignes, dépasse les ailes d'environ sept à huit lignes.

LE DEMI-FIN
A HUPPE ET GORGE BLANCHES.

Tout ce que M. Edwards nous apprend de cet oiseau, qu'il a dessiné et fait connoître le premier, c'est qu'il est originaire de l'Amérique méridionale et des îles adjacentes, telles que celle de Cayenne. Sa huppe est composée de plumes blanches, longues, étroites et pointues, qui sont couchées sur la tête dans l'état de repos, et que l'oiseau relève lorsqu'il est agité de quelque pas-

sion : il a la gorge blanche, bordée d'une zone noire qui va d'un œil à l'autre ; le derrière de la tête, le devant du cou, la poitrine, le ventre, le croupion, les pennes de la queue, leurs couvertures tant inférieures que supérieures, et les couvertures inférieures des ailes, d'un orangé plus ou moins éclatant ; le haut du dos, le bas du cou joignant les pennes des ailes, leurs couvertures supérieures et les jambes, d'un cendré-foncé tirant au bleu plus ou moins ; le bec noir, droit, assez pointu et d'une grosseur moyenne, les pieds d'un jaune-orangé.

Longueur totale, cinq pouces et un quart ; bec, huit à neuf lignes ; tarse, dix lignes ; le doigt extérieur adhérent dans presque toute sa longueur au doigt du milieu ; la queue composée de douze pennes dépasse les ailes de huit à dix lignes.

FIN DU TOME QUINZIÈME.

DE L'IMPRIMERIE DE GUILLEMINET.

E, etc.

bordée
il à l'au-
e devant
le crou-
e, leurs
ue supé-
férieures
u moins
s du cou
s, leurs
jambes,
leu plus
it, assez
enne, les

ces et un
s; tarse,
adhérent
au doigt
de douze
uit à dix

ME.

EMINET.